

Volit

**UNE NOUVELLE
POLITIQUE.
UNE NOUVELLE
EUROPE.**

Notre programme électoral pour

les élections législatives 2023

L'AVENIR  MADE IN EUROPE

NOUS VOULONS CONSTRUIRE NOTRE AVENIR.

Européenne. Démocratique. Active.

Une Europe commune avec une véritable démocratie parlementaire, dans laquelle ce ne sont pas des chefs d'État ou de gouvernement isolés qui décident de l'avenir commun, mais le Parlement directement élu de tous les Européens – et ce, à long terme, dans une République fédérale européenne souveraine.

Neutralité climatique. Entrepreneurial. Scientifique.

Une économie de marché durable et adaptée aux générations futures, qui voit dans la décarbonisation, l'entrepreneuriat et la numérisation des opportunités plutôt que des obstacles. Une économie qui encourage les innovations structurelles et technologiques et améliore la vie de tous sur une base socialement acceptable.

Nous rendrons le Luxembourg neutre en CO₂ d'ici 2035 et neutre en carbone d'ici 2040. Grâce à une transformation autodéterminée et basée sur la science, avec des opportunités pour tous.

Autodéterminé. Solidaire. Inclusif.

Une société dans laquelle chacun peut participer et vivre en bonne santé. Une communauté qui fournit une éducation, un système de santé résilient et des ressources financières pour aider dans les situations difficiles. Une société dotée d'une forte cohésion sociale pour relever ensemble les défis d'aujourd'hui et de demain, en ville comme à la campagne. Une société dans laquelle la pluralité est reconnue comme une normalité. Une société dans laquelle la discrimination est combattue et où l'égalité des chances et la participation de tous sont essentielles.

Il est temps de passer à l'action. Au lieu de faire l'autruche, il s'agit de saisir les opportunités qui s'offrent à nous aujourd'hui et de relever dès maintenant les défis de cette décennie.

Volt se présente pour façonner cette transformation et apporter un souffle nouveau à la politique. Volt arrive au bon moment pour façonner notre avenir commun, y compris à la Chambre des députés au Luxembourg.

Une nouvelle politique. Une nouvelle Europe.

NOUS SOMMES VOLT.

Nous existons parce que nous sommes convaincus que les grands défis du 21^e siècle ne peuvent être résolus que si l'Europe agit ensemble. Dans une Europe où tous les individus ont les mêmes chances de réaliser leur plein potentiel. Dans une Europe qui aspire aux normes les plus élevées en matière de développement humain, social, environnemental et technique.

Nous nous engageons pour cela à tous les niveaux et sommes déjà représentés au Parlement européen et néerlandais ainsi que dans plusieurs villes et communes de toute l'Europe. Avec notre manifeste européen, nous sommes ainsi le premier parti véritablement paneuropéen.

Les partis nationaux et la politique nationale atteignent leurs limites dans la recherche de solutions aux défis mondiaux de notre époque. Volt en est convaincu: le Luxembourg a besoin de l'Europe et l'Europe a besoin du Luxembourg. L'avenir de l'UE est également étroitement lié à l'élection de la Chambre au Luxembourg. En effet, ce sont les gouvernements nationaux qui décident de l'orientation future de l'UE au sein du Conseil de l'UE – le Parlement européen ne peut jusqu'à présent pas proposer lui-même de lois. Volt est donc également demandé au Luxembourg – le pays européen par excellence.

Pourquoi nous? Pourquoi maintenant?

Volt représente une nouvelle politique qui agit ensemble au-delà des frontières et qui s'oppose au nationalisme et au populisme. Nous demandons une UE réformée des citoyens. Nous sommes confrontés à quatre problèmes majeurs: la crise écologique, la désintégration sociale et les conséquences de la pandémie COVID-19, ainsi que la guerre russo-ukrainienne. C'est précisément le moment d'établir une nouvelle force politique orientée vers des solutions comme Volt. Les élections à la Chambre en 2023 sont donc une occasion unique d'entamer une transformation holistique afin de redessiner le Luxembourg et l'Europe.

Tel est le programme avec lequel Volt se présente aux élections législatives de 2023 au Luxembourg. Nous voulons aborder les grands problèmes de notre époque de manière pragmatique et progressiste et devenir la voix de l'unification européenne à la Chambre des députés.

PRÉFACE

Que représente exactement Volt au Luxembourg? Nous nous définissons d'une part par nos valeurs fondamentales et d'autre part par notre mission et nos objectifs pour la politique au Luxembourg.

Nos trois principales missions au Luxembourg :

I PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE



Volt est synonyme d'Europe et pour nous, l'Europe n'est pas concevable autrement qu'avec l'Union européenne. Au Luxembourg aussi, nous voulons continuer à renforcer l'UE et ses institutions afin de créer une cohabitation encore plus harmonieuse et des liens encore plus étroits avec nos voisins. Le Luxembourg est le pays de l'UE par excellence. 47% de ses habitants sont des étrangers, dont 83% sont originaires de l'UE.

➤ **Nous voulons par exemple continuer à promouvoir le système de l'école européenne.**

II DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR



Volt représente également le pouvoir d'action des citoyens, et nous entendons par là tous les citoyens, indépendamment de leur sexe, de leur sexualité, de leur nationalité, de leur religion ou de leur identité culturelle. C'est pourquoi nous voulons créer encore plus de tolérance au Luxembourg, qui se caractérise par son multiculturalisme, tout en continuant à renforcer les droits de chacun.

➤ **Nous voulons introduire le droit de vote parlementaire luxembourgeois pour les citoyens de l'UE.**

III S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE



Mais Volt est aussi synonyme de politique verte, axée sur le développement de nouvelles technologies. Nous voulons non seulement faire du Luxembourg un pionnier en matière d'émissions zéro, mais aussi promouvoir les énergies renouvelables, les nouvelles technologies dans l'aviation, une recherche ambitieuse et une communauté scientifique qui fait avancer le Luxembourg.

➤ **Nous demandons notamment l'autorisation des véhicules électriques autonomes et la promotion exclusive des énergies renouvelables.**

NOS VALEURS FONDAMENTALES

Européen

- Nous pensons qu'un avenir durable dans un monde globalisé doit aussi bien être abordé au **niveau de l'UE**, mais aussi au niveau local. Les États doivent déléguer leurs pouvoirs au-dessus et au-dessous d'eux.
- Nous attachons de l'importance à la responsabilisation **des citoyens** et condamnons la prédominance des lobbies.
- Nous sommes en faveur de référendums régulés comme outil exceptionnel pour les décisions importantes qui devraient être **contraignants** pour le Parlement et nous sommes en faveur d'une démocratie européenne plus directe.
- Nous accordons de l'importance à la **sécurité**, à la **responsabilité** et à la **transparence** des politiques nationales et européennes.
- Nous croyons en l'égalité des droits pour tous les citoyens européens et sommes en faveur d'une citoyenneté européenne en tant que telle

Durable

- Nous sommes en faveur d'une finance **durable** et **responsable**.
- Nous pensons que l'**éducation**, la **santé** et la **recherche** sont les secteurs centraux de toute politique gouvernementale pour une société durable.
- Nous accordons de l'importance à l'**environnement**; nous nous préoccupons du **changement climatique** et de la **préservation des écosystèmes**.
- Nous pensons que **des transports publics fiables et largement disponibles** sont essentiels pour notre avenir.
- Nous sommes favorables à l'**investissement de long terme** plutôt qu'aux profits à court-termiste et nous voulons que la finance serve la croissance sociale plutôt que la croissance financière au seul bénéfice d'elle-même.

NOS VALEURS FONDAMENTALES

Pragmatique

- Nous sommes **contre le sacrifice du progrès social** au profit de la croissance économique.
- Nous prônons la **transparence** des institutions financières.
- Nous nous engageons à adopter une approche **éthique et universelle** du développement technologique.
- Nous pensons que tout le monde devrait pouvoir trouver un **logement** au Luxembourg à un **prix abordable**.

Progressiste

- Nous condamnons les positions d'extrême droite et nous sommes en faveur d'une **immigration** harmonisée et intégratrice.
- Nous soutenons activement l'accès à des **droits équitables** pour tout être humain, indépendamment de son sexe et de son orientation sexuelle, et toutes les initiatives qui condamnent publiquement la violation de l'égalité.
- Nous sommes en faveur d'un **équilibre entre le progressisme et la préservation de nos identités culturelles**.
- Nous soutenons la préservation de la langue luxembourgeoise et l'importance du patrimoine culturel tant que la liberté d'expression et l'inclusion sont offertes de manière égale à chaque résident luxembourgeois.

Innovant

- Nous pensons que le Luxembourg devrait montrer l'exemple dans la **transition verte, en s'appuyant sur des preuves scientifiques**. Nous estimons qu'il est important que le Luxembourg investisse dans une meilleure qualité de l'eau et dans les énergies renouvelables.
- Nous sommes toujours **ouverts au progrès**, nous croyons en **l'honnêteté politique** et nous nous réservons **le droit de changer d'avis en fonction des derniers développements scientifiques**

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

| | | |
|------------------------------|---|-----------|
| PROMOUVOIR L'EUROPE | | |
| ET L'UNION EUROPÉENNE | | 11 |
| 1 | RÉFORME DE L'UE | 13 |
| 1.1 | Réformer les institutions de l'UE | 14 |
| 1.2 | République européenne | 17 |
| 2 | DÉVELOPPER LA COOPÉRATION EUROPÉENNE | 20 |
| 2.1 | Marchés financiers et politique fiscale coordonnée | 21 |
| 2.2 | Sécurité intérieure commune | 23 |
| 2.3 | Politique étrangère et de défense commune | 26 |
| 2.4 | Politique spatiale européenne | 31 |
| 2.5 | Politique de santé commune | 32 |
| 3 | UNE ÉDUCATION ET UNE RECHERCHE VÉRITABLEMENT EUROPÉENNES | 35 |
| 3.1 | Modèle scolaire européen pour l'enseignement primaire et secondaire au Luxembourg | 36 |
| 3.2 | Problèmes généraux dans les écoles qui doivent être abordés | 47 |
| 3.3 | Promotion conjointe de la recherche et du développement | 55 |

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE II

| | |
|---|-----------|
| DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) | |
| LE MÊME POUVOIR | |
| | 57 |
| 4 RÉFORMER LE SYSTÈME ÉLECTORAL | 59 |
| 4.1 Un autre système électoral | 60 |
| 4.2 Droit de vote pour les étrangers | 63 |
| 5 MEILLEURE QUALITÉ DE VIE ET JUSTICE SOCIALE | 69 |
| 5.1 Réduction du temps de travail | 70 |
| 5.2 Mesures visant à renforcer la sécurité : Prévenir au lieu de réagir | 71 |
| 5.3 Adaptation des amendes | 73 |
| 5.4 Renforcer les citoyens en mettant le budget communal à la disposition de la communauté | 74 |
| 6 LES MÊMES DROITS POUR TOUS | 75 |
| 6.1 Congé parental pour tous | 76 |
| 6.2 Inscription du droit à l'avortement dans la Constitution | 77 |
| 6.3 Renforcer les droits LGBTQIA+ | 78 |
| 7 SOINS ET BIEN-ÊTRE | 80 |
| 7.1 Welcome Desks pour les nouveaux habitants. | 81 |
| 7.2 Régulation d'Internet et autonomisation des citoyens dans la sphère numérique au-delà de la législation sur les services numériques | 81 |
| 7.3 Habitat adapté aux personnes âgées : Logements intergénérationnels | 85 |
| 7.4 Renforcer les capacités des personnes âgées | 89 |
| 8 PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT | 90 |
| 8.1 Gestion sociale des loyers pour lutter contre le problème des nombreux logements vides et inutilisés | 91 |
| 8.2 Créer le droit à un logement abordable pour tous | 91 |
| 8.3 Mesures clés pour lutter contre le problème du logement au Luxembourg | 92 |

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT

ET LA SCIENCE

97

| | | |
|-----------|--|------------|
| 9 | PROMOTION DE LA SCIENCE INNOVANTE | 99 |
| 9.1 | Augmentation du budget pour la recherche et le développement | 100 |
| 9.2 | Promouvoir, réglementer et préparer le développement de l'intelligence artificielle (IA) | 100 |
| 9.2 | Énergie nucléaire | 106 |
| 10 | PROTÉGER LE CLIMAT | 111 |
| 10.1 | Diplomatie climatique: l'action européenne contre le changement climatique | 112 |
| 10.2 | Une politique climatique cohérente et visionnaire | 114 |
| 10.3 | Adaptation au climat grâce aux émissions négatives et à la tarification du CO ₂ | 119 |
| 10.4 | Économie circulaire | 123 |
| 10.5 | Bâtiments neutres pour le climat et promotion de l'énergie verte | 127 |
| 11 | MOBILITÉ DURABLE | 132 |
| 11.1 | Mobilité en tant que service | 133 |
| 11.2 | Des transports publics de qualité et bon marché dans toute l'Europe | 133 |
| 11.3 | Une mobilité respectueuse de l'environnement | 134 |
| 11.4 | Mobilité électrique et conduite autonome | 144 |

CHAPITRE I

**Promouvoir
l'Europe
et l'Union
européenne**

L'AVENIR  MADE IN EUROPE

PROMOUVOIR L'EUROPE
ET L'UNION EUROPÉENNE



PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE



© European Parliament, 2020; CC BY 4.0

1 RÉFORME DE L'UE¹

L'UE est le projet de civilisation le plus réussi depuis la Seconde Guerre mondiale et a permis aux citoyens européens de vivre dans la paix, la liberté et la prospérité. Cependant, les structures politiques de l'UE, en partie dépassées et figées, atteignent de plus en plus leurs limites face aux défis actuels et futurs. Volt est convaincu que ces défis ne peuvent pas être relevés efficacement par des actions nationales isolées, mais seulement par une intégration plus forte et une démocratie européenne accrue. C'est pourquoi nous voulons, dans un premier temps, réformer en profondeur et démocratiser les structures actuelles de l'UE. À long terme, une république fédérale européenne doit voir le jour sur la base d'une constitution européenne légitimée par les citoyens européens.

¹ L'ensemble des positions de Volt sur l'UE et sur la réforme de l'UE dans son ensemble se trouve dans le portefeuille politique de Volt Europa: <https://www.volteuropa.org/policy-portfolio>

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

1.1 Réformer les institutions de l'UE

Up to now, the EU has been a complex association of 27 states that only act in a European manner to the extent that it corresponds to their respective national interests. On the one hand, this is due to the fact that responsibility in certain policy areas still lies with the nation states, e.g. in development, foreign or defence policy. On the other hand, the unanimity principle repeatedly blocks important decisions by individual states. These factors weaken the European institutions' ability to act and ultimately harm the people who live in the EU.

The European Parliament is the most important democratic institution in the EU. However, it does not have the right to propose its own laws. Moreover, the EU budget has no tax revenue of its own and is almost entirely dependent on lump-sum payments from the member states. Moreover, the EU lacks the necessary instruments to effectively guarantee its fundamental values, such as democracy and the rule of law, in all member states. For these reasons, there is often mistrust and disinterest in the EU among the population, which is reflected, for example, in a comparatively low turnout in European elections.

Our goal is to make the EU more democratic, more capable of action and more credible. This requires substantial reforms of the European legislature and executive. In order to make the EU more democratic, the election to the European Parliament is to be regulated uniformly throughout Europe in the future. Veto rights are to be abolished and the principle of unanimity limited to exceptional cases, such as the admission of new candidate countries. The European Commission is to become a genuine parliamentary-controlled government with extended competences. At the same time, the EU is to become financially independent, above all by levying its own taxes. Human rights and the rule of law are to be enforced in all member states by means of effective protection and sanctions. The working methods and decision-making of the EU are also to be communicated more transparently and in greater detail.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

- 1. Nous voulons créer un gouvernement capable d'agir et contrôlé par le Parlement, qui agisse dans l'intérêt de l'ensemble de l'UE.** La Commission européenne, qui représente aujourd'hui en grande partie l'exécutif de l'UE, doit être réduite. Les commissaires doivent être nommés en fonction de leurs aptitudes et de leurs compétences et non plus en premier lieu selon la proportionnalité nationale, comme c'est le cas actuellement. La Commission sera dotée d'un ministre de l'Économie et des Finances et d'un ministre des Affaires étrangères, qui disposeront de compétences étendues. Le président de la Commission sera proposé et élu par le Parlement européen. Le Conseil européen sera supprimé à terme.
- 2. Volt s'engage pour une loi électorale européenne uniforme.** Le principe actuel de proportionnalité dégressive² va à l'encontre du principe démocratique fondamental d'égalité électorale et doit donc être remplacé. Une loi électorale européenne régit la répartition des États membres en circonscriptions électorales ayant à peu près le même nombre d'habitants par une commission électorale. Avec l'une de leurs deux voix, les citoyens élisent les représentants de la circonscription concernée, avec l'autre voix, ils choisissent la liste d'un parti européen. Dans ce contexte, nous nous engageons particulièrement pour la création de véritables partis européens. Les partis actuels qui participent aux élections européennes sont des coalitions hétérogènes de partis nationaux qui poursuivent souvent des intérêts différents – nous voulons changer cela. En outre, nous aspirons à une imposition et un financement uniformes des partis politiques par le biais d'un règlement européen sur les partis politiques.
- 3. Volt aspire à une procédure législative uniforme au sein de l'UE.** Le Parlement européen doit obtenir un droit d'initiative qui lui permette de proposer lui-même des lois. La suppression nécessaire du principe de l'unanimité au profit de majorités qualifiées est particulièrement urgente.

² La proportionnalité dégressive décrit la manière dont les sièges du Parlement européen sont répartis entre les différents États membres. Elle dépend de la population du pays concerné (= proportionnelle). Cependant, plus la population est importante, moins un État obtient de députés européens par habitant (= dégressif/diminution). La proportionnalité dégressive empêche donc l'égalité de représentation des citoyens européens.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

- 4. Nous voulons renforcer l'autonomie financière de l'UE.** Pour ce faire, le budget de l'UE doit être financé dans une bien plus large mesure par des recettes qui sont certes générées dans les États membres, mais qui résultent de l'action politique de l'UE. En contrepartie, les paiements forfaitaires des États membres, basés sur la TVA et le PIB, peuvent être réduits. À moyen et long terme, l'UE doit être en mesure de prélever ses propres impôts, par exemple des taxes sur les transactions financières ou sur le numérique.
- 5. Nous augmentons la transparence au sein des institutions européennes, en particulier au Conseil.** Pour ce faire, les positions de fond ainsi que les arguments qui les sous-tendent doivent être rendus publics dès le processus de négociation afin de permettre une véritable participation démocratique des citoyens européens. Pour les documents classés confidentiels, il faudra à l'avenir prendre des décisions plus proches du droit européen et justifier les raisons pour lesquelles ils ne peuvent pas être publiés. Le « trilogue informel », la collaboration informelle et souvent peu transparente entre la Commission, le Conseil et le Parlement, devrait se concentrer davantage sur les projets législatifs dont l'urgence est compréhensible et dont le délai est critique.
- 6. Nous veillons au respect et à l'application des valeurs fondamentales de l'UE, telles qu'elles sont définies dans le traité sur l'Union européenne (TUE).** La Charte des droits fondamentaux de l'UE doit s'appliquer sans restriction à tous les États membres. À cette fin, nous nous engagerons en faveur de la réforme de la procédure de sanction prévue à l'article 7 du TUE. L'érosion de la procédure par certains États membres sera empêchée par la suppression de l'unanimité et l'introduction de la majorité qualifiée ainsi que par l'ajout de possibilités d'exclusion et de suspension dans les textes de loi. En outre, des sanctions seront introduites et appliquées pour toute violation des valeurs de l'Union telles que la démocratie et l'État de droit. Un élément essentiel de la mise en œuvre est l'extension des compétences de l'Office européen de lutte anti-corruption (OLAF) et du Parquet européen.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

1.2 République européenne

Pour une Europe réellement capable d'agir, nous avons besoin d'une répartition des compétences selon le principe de subsidiarité: les solutions politiques doivent être trouvées au niveau qui en est le plus capable. L'éducation et l'infrastructure doivent être adaptées aux conditions locales, tandis que la politique étrangère ne peut et ne doit être décidée au niveau fédéral. Cela se heurte toutefois à des limites dans le cadre de l'Union européenne actuelle. En raison de la pleine souveraineté des États nationaux, toute modification des compétences nécessite des modifications coûteuses des traités, qui doivent se faire par consensus. Parallèlement, chaque crise montre à nouveau que des domaines de compétences plus larges de l'UE seraient urgemment nécessaires. Dernièrement, lors de la négociation des contrats sur les vaccins, l'UE a dû demander l'accord des États membres pour chaque étape des négociations. Cela montre bien: Les États membres ne parviennent pas à rédiger les traités européens de manière à ce que l'UE obtienne les compétences nécessaires à une politique efficace.

Nous ne pouvons surmonter cette inhibition permanente de l'UE qu'en la faisant évoluer vers une République européenne fédérale. La République européenne est un État fédéral qui s'appuie sur une Constitution européenne adoptée collectivement par les citoyens européens. La Constitution européenne régit la répartition des compétences et peut être modifiée et renouvelée par les citoyens européens ou les institutions qu'ils ont élues. Les modifications ne peuvent plus être bloquées par des États membres individuels. Elle peut également conférer à la République fédérale européenne des compétences que seuls les États souverains possèdent, comme la souveraineté financière et la défense.

En faisant ce pas, nous voulons aussi parvenir à la pleine réalisation d'une démocratie européenne. Jusqu'à présent, l'UE est composée de 27 États souverains, qui gèrent chacun leur propre communauté. Nous voulons parvenir à l'intégration de ces 27 populations dans une communauté européenne. Cette étape est volontaire pour chaque nation. Mais en tant qu'Européens, nous nous considérons déjà comme une communauté de destin politique et nous voulons explicitement promouvoir cette unification. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions survivre dans ce monde globalisé et marqué par de nombreux conflits.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

La République fédérale européenne à laquelle nous aspirons est une démocratie parlementaire avec un Parlement élu par les citoyens européens. Le Parlement européen élit et contrôle à son tour le gouvernement européen, qui est dirigé par un Premier ministre. De cette manière, nous garantissons que la République fédérale européenne agit toujours dans l'intérêt commun des citoyens européens. Les intérêts des États membres sont représentés par une deuxième chambre, la Chambre haute. Ses représentants sont élus par les parlements ou par les citoyens des États membres. De cette manière, nous parvenons à ce que les intérêts des États membres respectifs et de leurs citoyens soient pris en compte de manière adéquate et qu'il n'y ait pas « d'État central » éloigné des citoyens.

Le Parlement et la Chambre haute coopèrent dans le processus législatif. Les droits de veto des différents États membres seront entièrement supprimés. Nous voulons garantir la constitutionnalité de la législation et de l'administration par une cour constitutionnelle européenne. Les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit sont garantis par la Constitution, sont contraignants pour chaque État membre et peuvent être imposés à tout moment par les tribunaux. Le président européen, élu directement ou par le biais d'un organe représentatif, a avant tout des pouvoirs cérémoniels et agit comme une figure d'intégration pour l'unité de la République fédérale européenne.

En cas de conflit, le droit européen prévaut sur le droit national, mais nous voulons fondamentalement préserver l'identité des États membres actuels de l'UE. Ils doivent conserver des compétences qui peuvent être mieux exercées au niveau national qu'au niveau européen. C'est pourquoi nous plaidons pour un renforcement du principe de subsidiarité. En outre, après la mise en place de l'État fédéral européen, les États membres pourront se définir différemment qu'aujourd'hui dans le sens d'une « Europe des régions », afin de mieux prendre en compte les points communs régionaux. La politique étrangère, la politique de défense et la politique monétaire seront menées exclusivement au niveau européen. Grâce à ces mesures, nous donnons à l'UE les moyens de relever les défis actuels et futurs dans l'intérêt du bien commun européen - la transformation vers la neutralité climatique, la garantie d'une société sociale et ouverte et la lutte contre le nationalisme et l'extrémisme.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

- **Nous voulons que les citoyens européens adoptent ensemble une Constitution européenne et s'unissent dans un État fédéral européen, la République fédérale européenne.** Cela doit se faire par un acte de volonté commun des populations de tous les États européens. Pour le Luxembourg, cela signifie que l'article 49 bis de la Constitution peut être modifié, conformément à l'article 114 (qui régit les modifications de la Constitution), de manière à ce que le Luxembourg puisse à l'avenir adhérer à une République fédérale européenne. La Constitution luxembourgeoise peut continuer à s'appliquer en tant que Constitution d'un État membre de cette République fédérale européenne.
- **Nous sommes ouverts à une « coalition des bonnes volontés » afin de pouvoir franchir plus rapidement les étapes nécessaires dans certaines parties de l'Europe.** Dans la construction d'une république fédérale européenne, d'autres peuvent venir s'ajouter plus tard. Les traités de l'UE peuvent être révisés ou complétés à cet égard. À long terme, notre objectif explicite est que tous les États et régions européens s'unissent dans une république fédérale. Les traités de l'UE peuvent être révisés ou complétés à cet égard.
- **Cette étape nécessite un débat de tous les citoyens européens, qui déterminera l'avenir.** Nous nous engageons à mener ce débat à tous les niveaux. Cela peut se faire par exemple dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe (COFE). Volt fera tout son possible pour que ce débat soit mené avec force au sein des institutions européennes.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE



© Pxfuel.com; DMCA

2 DÉVELOPPER LA COOPÉRATION EUROPÉENNE

Indépendamment du cadre institutionnel actuel et futur de l'UE, il existe de nombreux défis urgents pour lesquels une coopération européenne plus étroite s'impose de manière urgente. Nous estimons que cette coopération sera grandement facilitée par une intégration plus étroite de l'UE – notamment par la convergence vers une République fédérale européenne – mais qu'elle peut d'ores et déjà se faire. Une action européenne étroite et coordonnée nous semble déjà possible et indispensable, notamment dans les domaines des marchés financiers et de la politique fiscale, de la sécurité intra-européenne, de la politique climatique et de la diplomatie, de la politique étrangère et de défense, de la promotion de la recherche du développement et de la santé.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

2.1 Marchés financiers et politique fiscale coordonnée

Le manque de coordination des politiques financières et fiscales au sein de l'UE est frappant à plusieurs égards. Ainsi, les différents systèmes fiscaux et l'absence d'harmonisation fiscale au sein de l'UE entraînent une fragmentation qui va à l'encontre d'un véritable marché intérieur et rend difficile une position commune dans les négociations internationales.

Parallèlement, la double imposition persistante des citoyens et des entreprises dans le cadre de relations commerciales transfrontalières entraîne des charges inappropriées et des coûts macroéconomiques. En outre, le manque d'harmonisation des systèmes fiscaux ouvre des échappatoires fiscales indésirables. Le manque de coordination entre les administrations fiscales favorise l'évasion fiscale; un problème auquel nous devons aussi et surtout nous attaquer au Luxembourg.

En outre, la crise financière mondiale a montré, dans l'UE également, que le secteur financier s'est éloigné de sa mission initiale de soutien de l'économie réelle. En ce qui concerne ses missions initiales, telles que l'allocation des capitaux et des risques, la fourniture de liquidités financières et la satisfaction des besoins d'investissement de la société, nous pensons qu'il est nécessaire d'agir.

- **Un ministère européen des Affaires économiques et financières est absolument nécessaire.** Ce ministère réunirait les fonctions de la Commission européenne pour les affaires économiques et monétaires, de la présidence de l'Eurogroupe et, à l'avenir, de la présidence du Conseil des gouverneurs du Mécanisme européen de stabilité (MES), comme le propose la Commission européenne.
- **Nous soutenons l'introduction d'une taxe sur les transactions financières à l'échelle de l'UE** sur les titres, les produits dérivés et toutes les formes de paris sur les marchés financiers.
- **Nous voulons faire avancer la mise en œuvre de l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS) de manière contraignante en Europe et donc également pour le Luxembourg.** Les propositions correspondantes de la Commission prévoient que, pour les groupes ayant leur siège dans l'UE, un bénéfice global consolidé soit déterminé, qui est ensuite réparti à parts égales entre les salaires,

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

le chiffre d'affaires et le capital statuaire. Toute modification future de la législation fiscale devrait être examinée afin de déterminer si elle est compatible avec l'ACCIS.

- **Nous nous engageons à imposer une fiscalité européenne appropriée aux entreprises numériques.** Afin de garantir une taxation axée sur la création de valeur, Volt estime que l'introduction d'une taxe européenne sur le numérique est nécessaire.
- **Nous nous engageons pour une réduction significative de la concurrence fiscale intra-européenne.** En raison de l'intervention importante que cela implique dans la souveraineté fiscale des États membres, nous visons dans un premier temps un taux minimum modéré d'imposition des sociétés de 15 %.
- **Nous sommes favorables à une action résolue contre les paradis fiscaux en Europe et dans les pays tiers.** En particulier, les mesures proposées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Cadre inclusif sur l'érosion de la base et le transfert de bénéfices (BEPS) doivent être mis en œuvre sans délai et l'utilisation de sociétés-écrans à des fins fiscales doit être interdite. En outre, les citoyens doivent pouvoir s'informer de manière transparente et compréhensible sur le comportement fiscal des entreprises.
- **Nous voulons renforcer la mise en œuvre et le développement de l'échange international d'informations entre les administrations fiscales pour lutter contre l'évasion fiscale.** Des ressources humaines et techniques supplémentaires, notamment au sein de l'Office central fédéral des impôts, sont indispensables à cet effet. En outre, la transparence et la politique d'information sur la nécessité sociale des impôts devraient être améliorées. En outre, compte tenu des flux financiers internationaux, il faudrait créer une autorité européenne indépendante dotée de pouvoirs d'enquête à l'échelle européenne pour lutter contre le blanchiment d'argent.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

2.2 Sécurité intérieure commune

La criminalité organisée et le terrorisme ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Il faut prévenir et élucider les crimes transfrontaliers, mais cela est rendu difficile par un ensemble disparate et confus de règles de compétences et de systèmes d'enregistrement différents. Europol ne peut agir de manière autonome que de manière très limitée, car il ne dispose pas de droits exécutifs.

L'abolition des contrôles fixes aux frontières intérieures des 26 pays européens participant à l'espace Schengen a toujours été temporairement et unilatéralement suspendue (par exemple lors de la crise de la politique européenne des réfugiés, du sommet du G20, du championnat d'Europe de football ou de la pandémie du COVID-19), car l'accord de Schengen permet de telles exceptions. Nous voulons cependant que les citoyens européens puissent se déplacer librement au sein de l'UE à tout moment. Pour ce faire, la communication et la cohésion européennes doivent être renforcées.

La liberté de mouvement des personnes au sein de l'UE est conditionnée par le bon fonctionnement de la protection des frontières extérieures de l'UE. Cependant, les pays de l'UE ayant une frontière extérieure sont actuellement les seuls responsables du contrôle des frontières et l'agence commune de garde-frontières et de garde-côtes de l'UE, Frontex, n'a pas de capacités suffisantes. Il s'est avéré qu'en cas de crise grave, certains États membres sont dépassés par la gestion des frontières extérieures de l'Europe, et ce malgré le soutien de Frontex. Il en résulte des catastrophes humanitaires incompatibles avec les valeurs européennes.

C'est pourquoi nous devons améliorer Frontex en la dotant de personnel, d'équipement et de formation. Et pas seulement en envoyant de l'argent à ces États membres débordés comme l'Italie et la Grèce. En outre, il faut faciliter la tâche du Parlement européen pour demander des comptes à Frontex sur ses actions.

La vision de Volt en matière de sécurité intérieure commune est un système européen unique et efficace qui maintient l'intégrité des frontières extérieures de l'UE dans le respect des valeurs européennes, lutte contre la criminalité transfrontalière et assure la sécurité et la liberté de mouvement des citoyens de l'UE.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

- **Nous voulons faire d'Europol une force de police européenne à part entière.** Celle-ci doit surtout intervenir en cas de délits transfrontaliers dans les domaines de la criminalité organisée, de la lutte contre le terrorisme, de la traite des êtres humains, du blanchiment d'argent et de la cybercriminalité. Les traités de l'UE seront complétés par une réglementation juridique sur les compétences d'Europol. Les bureaux régionaux d'Europol ne seront plus rattachés aux services de police nationaux comme c'est le cas actuellement, mais bénéficieront d'une autonomie exécutive. Les enquêtes pénales pourront être lancées par le Parquet européen. Une protection juridique effective sera garantie à tous les individus face aux actions d'Europol. En outre, il y aura une commission de contrôle parlementaire pour Europol, devant laquelle le commissaire européen responsable sera tenu de rendre des comptes. Les recherches qui dépassent les frontières nationales se feront à l'avenir principalement via Europol.
- **Volt s'engage à ce qu'il n'y ait plus de contrôles fixes des frontières intérieures au sein de l'espace Schengen, ni de contrôles aléatoires.** Le bouclage d'une zone en cas de crise (comme par exemple pendant la pandémie COVID-19) est alors effectué pour la zone de crise concernée (dans le cas de COVID-19, le hotspot). Cela se fait selon les besoins, si nécessaire en dépassant les frontières actuelles. Les contrôles aléatoires en cas de suspicion sont effectués indépendamment des frontières actuelles. En tant qu'État membre souverain, chaque pays conserve bien entendu le droit de contrôler ses frontières, mais il ne devrait pas le faire sans concertation, dans l'intérêt de la cohésion européenne.
- **Nous voulons rendre l'UE exclusivement responsable de la protection des frontières extérieures de l'UE.** Pour cela, il faut créer une nouvelle autorité européenne de protection des frontières pleinement opérationnelle, disposant de son propre personnel et indépendante des États nationaux actuels. Frontex ainsi que toutes les forces nationales de protection des frontières existant actuellement doivent être intégrées dans cette nouvelle organisation. Elle serait également responsable du premier accueil des réfugiés, s'orienterait vers la Charte européenne des droits fondamentaux et devrait l'intégrer dans sa charte et son système de conformité. Elle sera contrôlée par le Parlement européen. Une étroite collaboration avec les organisations de défense des droits de l'homme est envisagée.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

- **Nous voulons que l'Union européenne mène une politique humaine en matière de réfugiés et une politique raisonnable en matière d'immigration de travail.** La coopération et la solidarité sont des concepts importants pour éviter les problèmes futurs. Ce faisant, nous promovons notre identité européenne en accueillant les migrants de manière civilisée et en leur offrant un avenir. Aucun adulte ni enfant ne devrait être pris au piège dans un environnement sombre et désolé où la vie est en danger, comme dans le camp de Moria sur l'île grecque de Lesbos ou dans le camp de Vucjak en Bosnie-Herzégovine. Pour faire face à cette crise, il est primordial que nous trouvions de nouveaux accords exécutoires sur l'accueil des réfugiés dans l'UE et sur la répartition des coûts qui en découlent, après l'échec de la convention dite de Dublin. L'Italie et la Grèce ne peuvent pas accueillir seules les nombreux réfugiés qui arrivent. Volt demande également une amélioration des procédures d'asile par un soutien social, juridique et psychologique, mais pour Volt, il est encore plus important que les demandeurs d'asile aient accès au marché du travail dès le premier jour, qu'ils reçoivent une formation linguistique et que tout soit fait pour que leur intégration se déroule bien.
- Afin de rendre la migration de main-d'œuvre plus efficace, Volt souhaite également **mettre en place un portail sur lequel les travailleurs migrants pourront voir quels emplois adaptés sont disponibles dans quels pays.** Au Luxembourg, par exemple, nous manquons de main-d'œuvre dans des domaines tels que les soins aux personnes âgées ou l'éducation. Un portail européen de l'emploi serait bénéfique pour tous (pour le pays d'origine, le pays d'accueil et le migrant lui-même) et protégerait les travailleurs nationaux et étrangers des conséquences négatives de la migration économique. C'est pourquoi nous voulons créer davantage de possibilités pour les migrants extra-européens d'obtenir un visa temporaire pour notre pays ou pour un autre pays membre européen.

2.3 Politique étrangère et de défense commune

Les États-Unis et la Chine sont engagés dans une rivalité stratégique qui met également les Européens sous pression et rend difficile une coopération internationale constructive. C'est aussi pour cette raison que l'Europe doit viser l'autonomie stratégique. Actuellement, il n'existe cependant pas de politique étrangère commune coordonnée entre les États européens, car chaque gouvernement de l'UE dispose de facto d'un droit de veto. Nous voulons faire en sorte que les États européens mènent une politique étrangère commune, légitimée démocratiquement, et qu'ils apparaissent unis à l'extérieur.

La Chine est d'une part un partenaire économique important, mais il existe d'autre part des différences fondamentales en termes de valeurs et de normes. La situation des droits de l'homme est toujours marquée par une action systématique contre les critiques et les défenseurs des droits de l'homme. La Chine bafoue le droit international afin d'étendre son territoire et son influence. Cela est particulièrement visible à Hong Kong, à Taiwan et en mer de Chine méridionale. Volt estime qu'il est illégitime que les gouvernements restreignent les droits de l'homme sur la base de la souveraineté nationale. En outre, la manière dont la Chine traite l'environnement et la vie privée suscite des inquiétudes. Pour ce faire, la Chine a recours à des pratiques commerciales qui faussent l'égalité des chances et limitent l'accès au marché. Nous voulons opposer à l'influence de la Chine en Europe une autonomie économique stratégique propre à l'Europe. Mais il est particulièrement important pour nous que l'Europe use de son influence et de ses possibilités pour soutenir fermement la Chine sur la voie d'un avenir où les droits de l'homme sont protégés.

Les Nations unies sont une pierre angulaire du système international grâce à leur engagement en faveur du règlement pacifique des conflits, de l'aide humanitaire, du développement et de la santé mondiale. Mais actuellement, les décisions du Conseil de sécurité sont souvent bloquées par les puissances qui y opposent leur veto.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

2.3.1 Politique étrangère

Nous nous efforçons d'établir une coopération pacifique, constructive et respectueuse entre l'UE et les pays étrangers et leurs gouvernements afin de relever les défis communs, d'approfondir la coopération et de développer de nouvelles opportunités. Le succès de nos efforts pour lutter contre la crise climatique et ses conséquences dépend également en grande partie de la coopération internationale. La diplomatie climatique, en particulier, joue un rôle crucial à cet égard.

- **Nous nous engageons à ce que les décisions à la majorité soient possibles et prises au sein du Conseil de l'UE.** Cela est indispensable pour une véritable politique étrangère européenne. Dans un premier temps, le Luxembourg doit renoncer unilatéralement à son droit de veto. Le Parlement européen doit être impliqué dans la politique étrangère. La politique étrangère luxembourgeoise doit être subordonnée à l'action extérieure de l'UE. Le haut représentant de l'UE doit présenter une stratégie pour une politique étrangère paneuropéenne. Dans les organisations internationales, les Européens doivent avoir des positions communes. Nous sommes favorables à une intégration approfondie de la politique étrangère de certains États, à condition que celle-ci soit ouverte à tous les autres États.
- **Volt aspire également à la nomination d'un ministre européen des Affaires étrangères commun.** Il serait chargé de la sécurité, de la coopération, des droits de l'homme et de la durabilité dans les relations avec les partenaires commerciaux non européens. Cela permettrait à l'UE de réagir plus rapidement et plus efficacement, par exemple en formulant une réponse appropriée aux élections présidentielles truquées en Biélorussie.
- **Volt souhaite que l'Europe fasse pression sur le gouvernement chinois, au besoin en utilisant des moyens de pression économiques, pour qu'il entreprenne des réformes internes et qu'il ratifie et respecte les conventions internationales sur les droits de l'homme.** L'UE devrait donc utiliser son levier diplomatique et économique pour s'opposer aux tentatives de la Chine ou d'autres États de saper l'universalité des droits de l'homme. La sécurité et les droits des citoyens de l'UE à l'étranger doivent être préservés. L'exportation de technologies

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

vers la Chine doit être interdite si elles peuvent également être utilisées à des fins militaires. Les personnes et les organisations qui mettent en danger les libertés des habitants de Hong Kong doivent être sanctionnées. Les extraditions de personnes vers Hong Kong doivent être examinées de manière critique et les citoyens de Hong Kong doivent se voir offrir des possibilités simples de s'installer en Europe. Nous reconnaissons la souveraineté du peuple de Taiwan. Nous demandons à l'UE d'établir des relations diplomatiques avec le gouvernement taiwanais et soutenons la participation de Taïwan aux organisations internationales.

- **L'accès des institutions et des entreprises chinoises au marché de l'UE doit être limité, le cas échéant, du point de vue du respect des droits fondamentaux et des droits de l'homme.** Dans le cadre de la coopération 5G avec les entreprises chinoises de télécommunications, seuls des contrats à court terme devraient être signés. En Europe, l'UE devrait conditionner les autorisations d'exploitation des entreprises chinoises de médias, des institutions culturelles et d'autres organisations à la réciprocité - y compris la liberté d'expression.

L'UE doit accélérer la mise en œuvre de l'instrument international de passation des marchés (IPI) afin d'éviter que les entreprises bénéficiant de subventions publiques étrangères ne soumissionnent aux appels d'offres européens. La diversification des chaînes d'approvisionnement doit être encouragée en incitant les entreprises à investir sur des marchés autres que la Chine. Compte tenu de l'importance considérable de la Chine pour une politique mondiale efficace en matière de durabilité, Volt soutient une coopération continue et élargie avec la Chine, notamment dans les domaines du changement climatique, des énergies renouvelables, de l'économie circulaire, de la mobilité durable et des technologies environnementales.

- **Volt s'engage pour une démocratisation des Nations unies afin de donner** une voix à tous les individus au niveau politique mondial, de mieux résoudre les défis planétaires et de parvenir à une coexistence pacifique dans le monde entier. À long terme, nous visons un Conseil de sécurité des Nations unies plus efficace et démocratiquement légitimé, en supprimant le droit de veto et les affiliations permanentes à cet organe. D'ici là, nous poursuivons des premières étapes pragmatiques, comme l'ouverture accrue de l'organe à d'autres pays et la

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

suppression du droit de veto en cas de violations des droits de l'homme et de situations d'urgence humanitaire. En complément de l'Assemblée générale, composée de représentants des gouvernements des différents États membres, nous voulons établir une assemblée démocratiquement élue (APNU), composée de représentants directement élus par les citoyens du monde entier. A long terme, ce parlement mondial devrait adopter des règles contraignantes générales selon le principe de subsidiarité. Volt s'engage à augmenter les contributions volontaires aux Nations unies et à leurs organisations, fonds et programmes, en particulier les contributions non affectées. De plus, l'ensemble de l'UE ne devrait être représentée aux Nations Unies que par un seul ambassadeur européen. Pour ce faire, la France devrait céder son siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU à l'UE.

2.3.2 Politique de défense

Le Luxembourg est entouré d'États amis et d'alliés, de sorte qu'aucune menace n'est à attendre de notre voisinage direct (hormis le fait qu'il existe de toute façon une alliance défensive avec la France). De plus, avec seulement 800 soldats, l'armée luxembourgeoise ne serait pas en mesure, ni en termes de personnel ni en termes de matériel, de faire face seule à un conflit majeur. Dans cette mesure, une armée nationale autonome n'est ni nécessaire ni judicieuse. De plus, les États européens ne peuvent plus compter aveuglément sur la défense de leur territoire par l'OTAN. En regroupant les ressources financières, humaines, logistiques et de renseignement, nous voulons rendre la défense de l'ensemble de l'UE beaucoup plus efficace et améliorer considérablement sa qualité grâce à un équipement uniforme et à une meilleure coordination - sur la voie d'une armée européenne.

- **Notre objectif stratégique est une armée européenne dotée d'un équipement uniforme et dirigée par un ministre européen de la Défense, dans laquelle l'armée luxembourgeoise se fond.** À court terme, le Luxembourg doit s'engager à réaliser l'acquisition de gros équipements militaires selon un standard européen uniforme. Cela inclut une standardisation européenne compatible avec les normes de l'OTAN.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

- **Au cours de la prochaine législature, nous voulons développer les coopérations bilatérales/ multilatérales existantes avec d'autres nations européennes, établir de nouvelles coopérations avec des partenaires intéressés et nous engager pour des processus d'achat uniformes.**
- Pour soutenir une armée européenne, **le Luxembourg devrait d'abord augmenter sa contribution pour atteindre les 2% exigés par la norme de l'OTAN.** En effet, lors du sommet de 2014, tous les membres de l'OTAN se sont mis d'accord pour consacrer 2% de leur PIB à la défense d'ici 2025. Malheureusement, avec seulement 0,55% de sa contribution au PIB, le Luxembourg fait figure de mouton noir par rapport à tous les autres membres. Cet objectif est désormais inatteignable, mais le gouvernement devrait informer l'OTAN qu'il ne sera pas en mesure de l'atteindre et demander un nouveau délai en proposant un plan d'action cohérent pour y parvenir cette fois-ci. Mais il est également temps d'analyser soigneusement les besoins financiers de l'OTAN pour notre sécurité commune en Europe. Sur cette base, nous pourrions ensuite déterminer combien chaque membre doit contribuer à certains domaines de la défense afin de parvenir à une coopération optimale. Ces 2% pourront ensuite être adaptés si nécessaire.

2.3.3 Politique de défense commune en Europe

De nombreuses coopérations entre la Bundeswehr et les forces armées d'autres nations ont déjà fait leurs preuves. En voici quelques exemples

Bonne pratique
*d'Allemagne &
des Pays-Bas*

- Le Corps germano-néerlandais
- La fusion et la subordination de la défense aérienne allemande et néerlandaise à courte portée sous commandement néerlandais; la défense aérienne néerlandaise à moyenne portée (PATRIOT) sous commandement allemand
- Le Commandement européen du transport aérien (European Air Transport Command EATC)

2.4 Politique spatiale européenne³

L'humanité n'en est qu'au début de l'exploitation du potentiel, des opportunités et des ressources de l'espace. Selon les estimations de l'Agence spatiale européenne (ESA), chaque euro qui y est investi permet d'espérer un retour sur investissement de plusieurs euros en moyenne. L'Europe est le leader mondial dans le domaine de l'observation de la Terre, mais elle est à la traîne par rapport aux grandes nations spatiales en ce qui concerne l'exploration de l'espace et les activités spatiales. Nous voulons faire en sorte que l'UE devienne un leader mondial en matière de politique spatiale. Parmi les principaux objectifs de notre politique spatiale figurent l'amélioration de l'observation de la Terre et l'utilisation de ces informations pour la préservation de nos moyens de subsistance, le développement de sources d'énergie spatiales telles que l'énergie solaire et la fusion nucléaire, l'extraction de matières précieuses et la colonisation du système solaire. Il convient de respecter les principes fondamentaux de la durabilité, de limiter la production de déchets spatiaux, d'empêcher la militarisation de l'espace et de développer une protection efficace contre la menace des impacts d'astéroïdes. Il faut éviter que des nations individuelles exploitent les opportunités offertes par l'espace à leur avantage unilatéral.

- **Nous nous engageons pour la mise en œuvre d'un droit de l'espace qui garantisse que l'utilisation des opportunités et des ressources de l'espace soit orientée vers le bien commun de l'humanité** et ne profite pas uniquement à certaines nations. Ce droit spatial doit permettre d'endiguer efficacement la militarisation de l'espace.
- **Nous voulons augmenter les investissements de l'Europe dans la politique spatiale à tous les niveaux.** Cela inclut la recherche fondamentale, l'exploration spatiale, l'observation de la Terre, l'exploitation de nouvelles ressources et la colonisation de l'espace. Nous souhaitons établir une station de recherche permanente sur Mars dès 2040. Nous devons également développer et mettre en œuvre un concept de défense contre la menace des impacts d'astéroïdes.

³ Une version plus détaillée de la politique spatiale de Volt est disponible dans le portefeuille politique de Volt Europa: <https://assets.volteuropa.org/2021-12/Volt%20Space%20Policy%20October%202021.pdf>

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

- **Nous voulons intensifier la mise en valeur et l'utilisation des informations issues de l'observation de la Terre par satellite.** Nous souhaitons y parvenir en développant le programme Copernicus – entre autres pour le suivi et la gestion des émissions de gaz à effet de serre.
- **Nous nous engageons à explorer et à exploiter le grand potentiel de l'énergie solaire spatiale et de la fusion nucléaire.** En outre, l'exploitation de ressources telles que le platine contenu dans les astéroïdes doit également faire l'objet de recherches.
- **Volt considère qu'il est particulièrement urgent de développer une stratégie durable pour limiter les déchets spatiaux produits par l'humanité.** Pour ce faire, nous proposons la création d'autorités autonomes dotées de compétences étendues ainsi que la conclusion de traités internationaux contraignants.

2.5 Politique de santé commune

La pandémie de COVID-19 révèle des faits dont les citoyens européens auraient autrement mis du temps à prendre conscience, voire pas du tout. Une approche commune de l'autorisation et de l'approvisionnement en vaccins s'est avérée judicieuse et montre à quel point tous les citoyens de l'UE peuvent profiter d'une union dans le domaine de la santé. Il manque cependant une autorité européenne commune ayant pour mandat de surveiller la quantité de capacités de production de vaccins dans le monde entier, afin d'éviter les pénuries et de remédier à temps aux faiblesses des chaînes d'approvisionnement – contrairement aux États-Unis, par exemple.

La protection civile européenne actuelle dépend également des contributions des États. L'UE ne possède pas de réserves propres. En raison de la délocalisation de la production en dehors de l'UE, les pénuries de médicaments, de produits médicaux et d'équipements de protection se sont aggravées.

De plus, il manque une gestion européenne uniforme des crises. En essayant d'endiguer le virus, les États nationaux ont fait cavalier seul au lieu de coordonner les mesures au niveau européen. Le changement climatique entraînera à l'avenir des problèmes croissants de pandémies et de maladies infectieuses.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

L'actuelle Commission européenne a également reconnu la nécessité d'une coopération dans le domaine de la politique européenne de la santé. Elle a annoncé des projets visant à renforcer le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (CEPCM) et l'Agence européenne des médicaments (EMA), à créer une agence européenne pour la préparation et la réponse aux urgences sanitaires (HERA) et à mettre en œuvre une stratégie pharmaceutique pour l'Europe. Mais pour l'instant, ces plans se concentrent uniquement sur la prévention des crises sanitaires et leur contenu doit encore être étoffé.

Volt salue cette solution à court terme. Mais comme Volt souhaite fondamentalement une harmonisation des niveaux de vie dans tous les États membres de l'UE, jusqu'à la réalisation à long terme de la vision d'une République européenne fédérale, nous aspirons à une solution globale: une politique européenne commune en matière de santé. Celle-ci comprend aussi bien une préparation et une réaction communes en cas de crise sanitaire qu'un système de santé harmonisé et la structure correspondante pour les assurances maladie, afin que chaque citoyen de l'UE puisse bénéficier des mêmes soins de santé et de l'accès à un système européen. Nous voulons également garantir à la population de l'UE un approvisionnement durable, approprié et sûr en médicaments à des prix abordables.

➤ **Nous voulons parvenir à court terme à une coopération plus étroite entre les États membres de l'UE plutôt qu'à des initiatives nationales isolées.** Cela implique un stockage commun d'équipements médicaux pendant au moins trois à six mois afin d'éviter les pénuries d'approvisionnement. De plus, nous voulons introduire un certificat européen d'approvisionnement des capacités hospitalières libres afin de pouvoir transférer les patients d'un pays à l'autre en cas de pénurie. Nous souhaitons également mettre en place un système d'alerte européen en cas de catastrophe ou d'urgence sanitaire et améliorer l'information des citoyens européens sur la carte européenne d'assurance maladie et les prestations auxquelles ils ont droit dans d'autres pays de l'UE.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

- **Nous nous engageons à moyen terme en faveur d'une stratégie européenne de prévention sanitaire. Cela implique l'élaboration d'un consensus européen sur une politique commune en matière de drogues, à mettre en œuvre dans tous les États membres de l'UE.** Volt veut passer à un autre système dans lequel, sur la base de recherches approfondies, nous autorisons la possession, le commerce et la production de certaines drogues sous certaines conditions. Cela présente deux avantages majeurs. La pression sur les forces de l'ordre diminue et, en tant que société, nous pouvons mieux investir dans la prévention et l'éducation. De plus, la légalisation des drogues n'entraîne pas une augmentation de la consommation de drogues, mais assure un meilleur contrôle de la consommation.
- En outre, **une infrastructure numérique européenne doit être mise en place dans le domaine de la santé** afin de permettre une prise en charge transfrontalière des patients. Une première étape importante a déjà été franchie avec eHDSI (eHealth Infrastructure).
- **À long terme, nous voulons garantir à tous les citoyens européens une couverture universelle et l'accès aux soins de santé.** Cela signifie qu'il doit y avoir une couverture médicale illimitée pour chaque citoyen de l'UE dans chaque pays de l'UE avec la carte européenne d'assurance maladie. En outre, des directives européennes (basées sur l'analyse comparative et les meilleures prestations de la classe) doivent être développées pour les temps d'attente, les diagnostics et les traitements afin d'améliorer et de garantir la qualité des soins de santé. Il est également urgent d'optimiser en permanence la coordination et la coopération entre les institutions publiques, les prestataires de services de santé et les acteurs du marché.

L'accord bilatéral franco-allemand qui permet aux habitants de la région Sarre et Moselle de se rendre gratuitement et sans autorisation dans les hôpitaux de l'autre pays.

Bonne pratique
d'Allemagne & de la France

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE



© Rene Ämarik, 2017; CC BY 2.0

3 UNE ÉDUCATION ET UNE RECHERCHE VÉRITABLEMENT EUROPÉENNES

L'éducation est la pierre angulaire d'une société solidaire, d'une démocratie vivante et donc de notre avenir commun. C'est pourquoi elle joue un rôle décisif dans la maîtrise des grands défis sociaux, tels que les inégalités sociales, l'évolution rapide du monde du travail ou la lutte contre la crise climatique. En ce sens, l'éducation est le pilier de notre avenir et doit être la priorité d'un État viable, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle. Une bonne éducation se caractérise par le fait qu'elle est éprise de liberté et qu'elle soutient intellectuellement les élèves dans leur apprentissage. Emmanuel Kant l'exprimait déjà comme suit au début du 19^e siècle :

« [LA PÉDAGOGIE], C'EST L'ÉDUCATION DE LA PERSONNALITÉ, L'ÉDUCATION D'UN ÊTRE LIBRE, QUI PEUT SE SUFFIRE À LUI-MÊME ET TENIR SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ, MAIS QUI EST CAPABLE AUSSI D'AVOIR PAR LUI-MÊME UNE VALEUR INTÉRIEURE. »⁴

⁴ Kant, E. (1803). *Traité de pédagogie*. Dans: *Éléments métaphysiques de la doctrine de la vertu* (J. Barni, Trad., S. 187-248). Paris: Auguste Durand (1855). p. 202

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

L'un des plus grands défis est de réduire l'influence désavantageuse de l'origine sociale sur la réussite éducative et d'individualiser globalement les biographies des élèves. L'État a également une responsabilité en matière d'éducation, car il s'agit d'une tâche qui incombe à l'ensemble de la société. C'est cette responsabilité que nous voulons assumer dans cette section du programme.

Nous transformons l'éducation – pratique, scientifiquement fondée, équitable et inclusive. C'est pourquoi nous souhaitons investir dans une éducation holistique tournée vers l'avenir et réformer le secteur de l'éducation. Ainsi, grâce à un accompagnement individualisé, multiprofessionnel et axé sur la pratique, les élèves doivent devenir des citoyens responsables et engagés, capables de relever activement les défis de notre époque et de contribuer à façonner l'avenir.

3.1 Modèle scolaire européen pour l'enseignement primaire et secondaire au Luxembourg

La société luxembourgeoise se caractérise par une forte proportion d'étrangers (47,1 % de la population sont des étrangers), principalement originaires d'autres États membres européens (80,8 % des étrangers sont des citoyens de l'UE), et par une mobilité relativement élevée, c'est-à-dire une fluctuation de la population dans son ensemble.⁵ Par conséquent, la population scolaire est très hétérogène, avec des élèves qui parlent différentes langues à la maison et qui déménagent de plus en plus vers d'autres endroits de l'Union pendant leur scolarité. De plus, de nombreux élèves iront étudier dans d'autres villes d'Europe après l'école.

L'école publique luxembourgeoise traditionnelle n'est plus en mesure de faire face à cette situation, ce qui explique que l'offre scolaire se soit considérablement accrue au cours des deux dernières décennies. Des écoles privées (surtout anglaises et françaises) ont été ouvertes et le système scolaire public s'est également diversifié avec la création d'offres de formation internationales, britanniques, francophones et germano-luxembourgeoises.

⁵ STATEC (2022): Luxembourg in figures 2022. Luxembourg: Imprimerie Centrale. p. 11 <https://statistiques.public.lu/en/publications/series/luxembourg-en-chiffres/2022/luxembourg-en-chiffres-2022.html>

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

Toutefois, l'évolution la plus intéressante, selon nous, est la création d'**écoles européennes publiques** (*Schola Europaea*). Celles-ci sont officiellement appelées écoles **européennes agréées ou accréditées** et suivent les mêmes programmes que les écoles européennes traditionnelles, créées en 1957 et destinées principalement aux enfants du personnel des institutions européennes. La première école européenne agréée au Luxembourg a été l'École internationale de Differdange et Esch (EIDE) en 2016, suivie par des écoles du même type à Clervaux (*Lycée Edward Steichen*), Mondorf-les-Bains (*EIMLB*) et Junglinster (*Lënster Lycée*). Deux autres ont été ouverts respectivement en 2021 et 2022: Mersch (*EIMAB*) et Luxembourg-Ville (*EIGT*).

Volt Luxembourg regrette vivement que ces écoles européennes publiques, qui mènent au baccalauréat européen, soient appelées «écoles internationales», car cela crée une confusion avec ces écoles internationales, dont les programmes sont différents et qui délivrent un baccalauréat international.

Volt se félicite de la diversification des écoles dans le pays. Cependant, l'accès aux écoles publiques européennes est limité à une petite partie de la population scolaire, car la plupart des enfants ne peuvent fréquenter que le système scolaire traditionnel luxembourgeois. Cela entraîne une **inégalité** dans l'accès à une offre éducative diversifiée et ne sert pas la cohésion de la société.

Volt se prononce donc en faveur d'une introduction massive du système de l'école européenne dans tout le pays, dans le but de remplacer à terme complètement le système scolaire luxembourgeois traditionnel. Comme expliqué plus loin - et confirmé par la très forte demande dans les écoles européennes publiques existantes - les écoles européennes sont idéales pour le Luxembourg: Elles offrent une flexibilité linguistique, permettent la mobilité au sein de l'Union européenne et dispensent aux élèves vivant au cœur de l'Europe une éducation véritablement multiculturelle qui promeut les valeurs européennes.

Les écoles européennes «traditionnelles» sont des établissements d'enseignement officiels contrôlés conjointement par les gouvernements des États membres de l'Union européenne. Elles sont juridiquement considérées comme des établissements publics dans tous ces pays. La mission des écoles européennes est de dispenser un enseignement multilingue

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

et multiculturel aux élèves de la **maternelle, du primaire et du secondaire**. Il existe (en 2021) 13 écoles européennes traditionnelles (Alicante, Bruxelles I (Uccle + Berkendael), Bruxelles II (Woluwé), Bruxelles III (Ixelles), Bruxelles IV (Laeken), Francfort-sur-le-Main, Mol, Bergen, Karlsruhe, Munich, Varèse, Luxembourg I & Luxembourg II) dans six pays (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Italie, Espagne et Luxembourg), accueillant au total quelque 28 000 élèves. Ils s'adressent en premier lieu aux enfants du personnel des institutions européennes.

Actuellement, il y a 20 écoles agréées dans 13 États membres de l'UE et 4 écoles en cours de reconnaissance (situation en 2021). 10 d'entre elles ont déjà connu au moins une session de baccalauréat. La plupart des écoles proposent 2 ou 3 sections linguistiques et dans les 21 écoles actuellement ouvertes, on trouve les sections linguistiques suivantes: **EN** (21), **FR** (13), **DE** (7), **IT** (3), **DK** (1), **EL** (1), **ES** (1), **FI** (1), **NL** (1), **PL** (1), **SI** (1), **SV** (1). Sur les 21 écoles actuellement en activité (20 accréditées et 1 en cours d'accréditation): 18 disposent d'une école maternelle; 20 d'une école primaire (mais toutes les écoles ne couvrent pas encore toutes les classes primaires); 21 d'une école secondaire (mais toutes les écoles ne couvrent pas encore toutes les classes secondaires). Des informations plus détaillées sur les écoles européennes sont disponibles sur www.eursec.eu.

Volt s'engage à ce que les écoles primaires européennes soient massivement développées (afin de remplacer un jour l'ensemble du système primaire national) et que les écoles secondaires européennes deviennent en alternative au *Lycée Classique* la formation standard pour chaque enfant au Luxembourg. Chaque enfant, quels que soient ses intérêts et ses capacités, devrait idéalement être admis dans le système européen dès la première année de l'école primaire (maternelle) et obligatoirement en septième année (7^e). Ensuite, à partir de la quatrième année de l'enseignement secondaire (4^e), il est prévu de passer au *lycée général*, qui offre une formation professionnelle et artisanale.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

3.1.1 Pourquoi nous aimons le système scolaire européen des écoles agréées

1. Un programme commun crée un objectif commun – il unit l'Europe.

- La diversité des systèmes scolaires en Europe n'engendre pas seulement la concurrence (ce à quoi il n'y a généralement rien à redire), mais surtout l'inégalité et la confusion. Chaque pays de l'UE a sa propre conception de l'éducation, son propre parcours scolaire et ses propres examens de fin d'études. Bien que le processus de Bologne ait déjà apporté beaucoup plus de transparence, l'uniformité est encore loin d'être atteinte. C'est ce que montrent par exemple les résultats des enquêtes régulières PISA⁶, qui ne pourraient pas être plus différents.
- Pour y remédier, les écoles européennes font la promotion d'un programme commun qui renforce encore l'UE et rend les diplômes équivalents, quel que soit l'endroit où ils ont été obtenus. Il s'agit d'un signal fort, tant au sein de l'UE qu'au niveau international, qui pourrait rendre les diplômes européens beaucoup plus valables et comparables à l'étranger.

2. Un programme commun garantit que chacun reçoit la même éducation, quel que soit l'endroit où il se trouve en Europe.

- Si nous avons un programme scolaire commun, identique dans tous les pays européens, nous aurons également une meilleure égalité des chances. Car dans le système scolaire européen, il n'y a pas de pays qui offre une meilleure éducation uniquement en raison de sa situation géographique. Pour les enfants, cela ne joue aucun rôle qu'ils aillent à l'école en Finlande, en Lettonie, en Pologne, en France, au Luxembourg, en Espagne ou en Croatie par exemple. Tous peuvent recevoir la même éducation.

3. Les écoles agréées sont accessibles à tous et gratuites (au Luxembourg).

- Les écoles européennes reconnues offrent un énorme avantage par rapport aux écoles européennes traditionnelles. Elles sont ouvertes à tous, il n'y a pas de critères d'admission, et surtout, elles sont gratuites. Elles sont donc à la disposition de chaque enfant, sans exclusion. Leur intégration au Luxembourg est également beaucoup plus facile, car l'État a toujours le pouvoir financier et administratif sur les écoles (par exemple en ce qui concerne le recrutement des enseignants, l'élargissement, etc.)

⁶ Voir www.oecd.org/pisa/ pour plus d'informations sur le programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des élèves.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

Cependant, ce n'est qu'en cas d'extension massive des écoles que chaque enfant aura également accès à ces écoles libres.

4. Les experts qui élaborent le programme peuvent être les élites de toute l'Europe.

- Le programme des écoles européennes est défini et contrôlé par un comité composé de différents inspecteurs. Chaque matière a son propre inspecteur (par exemple, le Luxembourg est actuellement responsable de la biologie). Comme le nombre d'écoles européennes augmente, cette structure sera encore adaptée et élargie, mais le principe reste le même: chaque pays trouvera sa représentation et ce sont donc les meilleurs comités possibles de tous les pays européens qui composeront ce programme. Comme le pool d'experts est beaucoup plus important, le programme peut également être amélioré.
- Il ne faut pas oublier qu'un échange intra-européen signifie que des connaissances venant de tous les coins peuvent être intégrées dans l'éducation. L'échange intellectuel est bien plus important ! Par exemple, les résultats de la recherche d'Oslo peuvent être comparés aux statistiques de la Sicile, alors qu'au même moment, des scientifiques de Lisbonne, Sofia ou Hambourg travaillent sur un programme inclusif et sophistiqué. Chacun agit dans son propre intérêt: Car un meilleur programme pour l'Europe signifie aussi un meilleur programme pour ses propres enfants et élèves.

5. Le déplacement d'un pays à l'autre est facilité pour les enfants.

- L'un des principaux problèmes auxquels sont confrontés de nombreux enfants et adolescents dans la société mondiale actuelle est le changement permanent. Notre société est beaucoup plus variable qu'il y a dix ou vingt ans. Les gens déménagent plus souvent et changent plus souvent d'emploi qu'il y a dix ans. Cela a déjà été confirmé par une étude de 2014, qui a révélé que la durée moyenne d'emploi des personnes de moins de 30 ans avait diminué de 22%.⁷ Personne ne souffre autant de ce changement constant de lieu que les enfants. Pour eux, il s'agit de s'adapter à un nouvel environnement, à de nouvelles réalités culturelles, tout en bouleversant tout leur cercle d'amis et en essayant de se débrouiller dans un pays qu'ils ne connaissent pas, dans une langue qu'ils ne

⁷ Rhein, T., & Stüber, H. (February 2014). Beschäftigungsdauer im Zeitvergleich. (IAB der Bundesagentur für Arbeit, Publ.) IAB Kurzbericht(3). <http://doku.iab.de/kurzber/2014/kb0314.pdf>

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

parlent pas encore. Si, en plus, le système scolaire doit être entièrement repensé, c'est une véritable catastrophe, surtout pour les plus jeunes de nos citoyens. Face à cela, le système européen facilite au moins cet aspect pour les enfants et leur permet de passer d'un pays européen à un autre en douceur, sans mettre en péril leur parcours scolaire.

- Il s'agit bien sûr aussi d'un soutien émotionnel qui peut être d'une importance énorme, surtout pour les enfants et les adolescents. Les écoles européennes facilitent donc la vie de tous les parents dont l'emplacement est incertain et qui pourraient être amenés à déménager.

6. Les langues sont fortement encouragées (renforcement de l'intégration et de la compréhension entre les peuples d'Europe).

- Le système des écoles européennes est basé à l'origine sur le système scolaire luxembourgeois. Il y a des raisons à cela. En effet, aucun autre pays n'est aussi multilingue que le Luxembourg. Nulle part ailleurs en Europe, les gens ne parlent autant de langues, nulle part ailleurs on n'apprend autant de langues étrangères dès l'école. Selon Eurostat, le Luxembourg est le champion de l'apprentissage des langues étrangères, 100% des élèves apprennent au moins deux langues étrangères.⁸
- Et c'est une bonne chose ! Car l'apprentissage des langues favorise l'intégration et la communication au sein d'un État. Et ce n'est pas tout : la langue est aussi un moyen de transmission de la culture et de la tradition : seul celui qui parle de nombreuses langues est en mesure de s'identifier correctement à d'autres personnes et cultures. Nous pensons qu'il est important de continuer à considérer l'apprentissage des langues comme une priorité absolue, car il permet d'éviter l'apparition de barrières culturelles et conduit à une cohabitation plus harmonieuse.
- Comme de nombreuses écoles européennes au Luxembourg sont appelées « écoles internationales », on pourrait penser à tort qu'il s'agit d'écoles purement anglaises. Or, ce n'est pas le cas. Il existe (du moins au Luxembourg) trois langues véhiculaires possibles : Allemand, Français et Anglais. Cela signifie qu'en principe, toutes les matières secondaires sont enseignées dans cette langue, qui sert également de première matière linguistique (L1). Les élèves choisissent ensuite une deuxième et une troisième langue, L2 et L3, qui peuvent toutefois différer des

⁸ Eurostat: *Foreign language learning statistics*. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Foreign_language_learning_statistics

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

langues véhiculaires – à Differdange/Esch, il y a par exemple le portugais comme matière scolaire possible. Toutefois – et c'est presque la même chose dans le système scolaire luxembourgeois – à partir de la quatrième année de l'enseignement secondaire (4^e), la langue véhiculaire de certaines matières secondaires comme l'histoire ou la géographie change et les branches seront dorénavant enseignées en deuxième langue facultative. Cela favorise le développement de la L2, ce dont nous nous félicitons en tant que Volt.

7. Aucun pays ne doit abandonner sa langue ou sa culture.

- Ceux qui craignent que les écoles européennes conduisent à une mondialisation de l'enseignement et que les spécificités locales telles que les traditions, la culture, les fêtes ou encore la langue se perdent se trompent. Le modèle de l'école européenne offre le choix entre des cours de religion ou d'éthique, dans lesquels les réalités culturelles sont thématiques, et l'éducation politique, dans laquelle le thème de l'Europe est toujours au premier plan. On y apprend à se connaître et à apprécier les autres.
- Parallèlement, les écoles européennes agréées au Luxembourg proposent déjà le luxembourgeois comme matière obligatoire. Celle-ci ne compte pas parmi les langues apprises (L1-L4), mais est obligatoire pour tous en tant que matière complémentaire. Cela permet à tous les élèves du système scolaire européen de s'intégrer dans la vie quotidienne luxembourgeoise et, en même temps, chaque élève dispose d'au moins une langue commune. Le luxembourgeois fait ici office de lien entre les différentes sections linguistiques et est donc clairement encouragé. Une particularité locale qui peut bien sûr être différente dans d'autres écoles européennes en Europe – il est donc facile de constater que les spécificités culturelles s'intègrent sans problème dans ce système.

8. Il peut être plus simple et moins coûteux pour les autorités locales, car une grande partie du travail est externalisée.

- Soyons honnêtes: le portefeuille de l'éducation est l'un des plus grands, des plus difficiles, mais aussi des plus importants de l'État. Comme tout ministère, il a tendance à avoir un nouveau ministre et donc un nouveau directeur après une législature avec un nouveau gouvernement. Selon nous, le Luxembourg commet la même erreur que de nombreux autres pays européens: La complexité et l'ampleur de ce portefeuille sont totalement sous-estimées. Le pire pour l'éducation est un changement de

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

direction permanent (qu'il faut supporter tous les 5 ans avec un nouveau ministre). Cela se fait surtout au détriment des élèves qui passent au moins 13 ans à l'école, dont 7 ans dans le secondaire. Ainsi, chacun vit de première main les changements du système.

- Un système scolaire européen centralisé en termes de programme a l'avantage qu'un changement radical de programme ne peut pas se faire du jour au lendemain. Il est plus stable, ce qui donne plus de sécurité aux élèves et rend également les résultats plus comparables.
- Cela facilite également le travail de chaque ministre de l'éducation dans le pays, puisqu'ils doivent se préoccuper d'une chose en moins. Tout au plus doivent-ils justifier leurs idées de programmes auprès de l'UE.
- Enfin, certains coûts pourraient être économisés, car de nombreux domaines dont il fallait s'occuper auparavant seraient supprimés. Cette énergie pourrait être utilisée pour aborder d'autres choses et problèmes de manière plus ciblée (par exemple, les critères de recrutement des enseignants, le développement du soutien psychologique, la classe numérique, etc.)

3.1.2 Ce que nous voulons *changer* et comment nous voulons mettre en œuvre le modèle de l'école européenne

- a) **Le grand problème : la formation professionnelle et les qualifications professionnelles ne sont pas encore prévues dans le modèle de l'école européenne**

Formation professionnelle au *Lycée général*

1. Le principal obstacle à la mise en œuvre nationale du modèle de l'école européenne en tant que modèle standard réside dans le fait que les écoles européennes sont considérées (du moins jusqu'à présent) comme des établissements d'enseignement académique dont l'objectif est de poursuivre des études dans une école tertiaire (université, haute école spécialisée, etc.) et se rapprochent ainsi le plus d'un *lycée classique*. On oublie cependant le *lycée général* qui, d'une part, offre une formation professionnelle et, d'autre part, accueille les élèves pour lesquels une carrière académique n'entre pas en ligne de compte (actuellement appelé *niveau de préparation professionnelle ou voie de préparation*). La plupart des élèves au Luxembourg fréquentent un tel *lycée général*;

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

en 2020, sur l'ensemble des élèves en première année de l'enseignement secondaire, 49,5 % fréquentaient l'*Enseignement secondaire général* (ESG) et un peu plus de 11,7 % la *voie de préparation de l'enseignement secondaire général*, selon le rapport national sur l'éducation.⁹ Cela signifie que plus de 60 % de tous les élèves n'entrent pas dans un système scolaire classique, comme l'est actuellement le système scolaire européen.

2. C'est pourquoi le *lycée général* doit être maintenu, mais le lycée classique peut d'ores et déjà être entièrement remplacé par l'école européenne.

Nous proposons toutefois les modifications suivantes si le modèle d'école européenne est adopté comme modèle standard :

- La période pendant laquelle tous les élèves, indépendamment de leurs compétences, de leur volonté ou de leur objectif, sont scolarisés ensemble dans un système scolaire unique devrait se poursuivre après l'école primaire. Nous pensons qu'un enseignement commun de deux ou trois ans dans une école secondaire européenne serait judicieux.

Pourquoi ?

- Le moins que l'on puisse dire, c'est que le *Lycée général* au Luxembourg est actuellement assez chaotique. Surtout avec les nouveaux critères de passage introduits en 2019/2020 dans les classes inférieures (7^e -5^e), qui sont devenus de plus en plus laxistes, les élèves manquent de soutien et de clarté. Avec de mauvaises notes, beaucoup sont ici poussés vers la formation professionnelle (car les sections choisies, où commence notamment la formation professionnelle, commencent en quatrième année du secondaire, en 4^e), pour laquelle ils ne sont alors pas ou peu qualifiés. Une formation plus exigeante au cours des années d'enseignement obligatoire et d'orientation permettrait de s'attaquer au problème dont se plaint depuis longtemps l'artisanat au Luxembourg : Dans une école européenne, les élèves ayant terminé le *cycle inférieur* seraient mieux formés et l'artisanat serait en même temps revalorisé. Nous pensons qu'un programme plus ambitieux et commun sera plus stimulant pour (presque) tous les élèves et élèvera le niveau général de formation.

⁹ LUCET, & SCRIPT (Publ.). (2021). Nationaler Bildungsbericht. Luxemburg 2021. Esch-sur-Alzette: Université du Luxembourg. p. 30 <https://bildungsbericht.lu/>

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

A quoi faut-il faire attention lors d'une telle mise en œuvre ?

- Tout d'abord, il faut tenir compte du fait qu'il doit toujours y avoir une voie de préparation pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage – dans notre proposition, seule la voie d'orientation de l'ESG serait supprimée. Il faut dire que l'absence d'une *voie de préparation* traditionnel est déjà connue dans certaines écoles européennes. La très jeune École Internationale Mersch Anne Beffort (*EIMAB*) propose ainsi déjà une *voie de préparation internationale (VPI)*. Cette voie scolaire, qui prévoit une formation professionnelle, correspond au système scolaire luxembourgeois classique de la VP, à la différence que l'on y reçoit un enseignement en allemand, en français ou en portugais (de manière réaliste, ce sont les langues auxquelles le groupe cible est le plus souvent confronté). Une particularité de l'*EIMAB* dans le premier degré secondaire est que les mathématiques et la culture générale sont enseignées dans la langue véhiculaire, tandis que les ateliers et l'éducation physique sont enseignés en luxembourgeois. Nous soutenons ce système.
- Ensuite, il faut surtout veiller aux instances d'accompagnement de l'éducation et à la structure de l'école. Cela signifie qu'il doit y avoir beaucoup plus de soutien pédagogique et psychologique dans les premières années de l'école secondaire. Nous demandons l'intervention d'encore plus de psychologues qualifiés dans les écoles, afin qu'ils puissent détecter les problèmes à un stade précoce et mieux soutenir les élèves. Nous demandons également un renforcement du personnel enseignant sous la forme de quotas de classes plus petits – ce qui profiterait notamment aux élèves. Moins d'élèves par classe signifie que l'enseignant peut mieux s'occuper de chaque élève (différenciation interne), tout en augmentant la concentration des élèves et en réduisant leur stress. Des classes plus petites permettent d'obtenir de meilleurs résultats et de réduire le nombre de redoublements.¹⁰
- Les deux sont évidemment coûteux. Il faut plus de personnel bien formé, des structures plus grandes nécessitent une organisation plus complexe, il faudrait plus de salles de classe, donc plus d'écoles, et ainsi de suite. Mais à nos yeux, chaque centime investi dans un bon système est précieux et important, car **l'éducation devrait être la priorité de tout État!**

¹⁰ Bach, M., & Sievert, S. (May 30, 2018). Kleinere Grundschulklassen können zu besseren Leistungen von SchülerInnen führen. *DIW Wochenbericht*(22). doi:10.18723/diw_wb:2018-22-1

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

b) Quelques autres aspects à prendre en compte lors de la mise en œuvre

- Un point important pour l'introduction de plus en plus d'écoles européennes sera la question du personnel enseignant. Malheureusement, dans la plupart des écoles européennes au Luxembourg, moins de 50% du personnel enseignant est fonctionnaire. En même temps, cela signifie que plus de la moitié d'entre eux sont employés en tant que *chargés de cours* ou *chargés d'éducation* – un poste qui ne devrait exister que temporairement pour pallier un manque à court terme d'enseignants formés (car les conditions pour devenir enseignant fonctionnaire sont beaucoup plus élevées et complexes). Les raisons de ce déséquilibre sont multiples. D'une part, les écoles avancent que les différentes conditions de recrutement dans les écoles européennes ne leur permettraient généralement pas de recruter autant de fonctionnaires luxembourgeois. Nous doutons de cette affirmation. D'autre part, les fonctionnaires coûtent beaucoup plus cher – cela semble plutôt être une raison pour recruter davantage de « remplaçants ». Nous pensons cependant que cela entraîne clairement une baisse de la qualité de l'enseignement, car cela revient à une privatisation. Lorsque des « chargés » sont recrutés, la composition du personnel enseignant est beaucoup plus flexible et en constante évolution. En même temps, les enseignants se sentent moins obligés de fournir de bonnes prestations, car ils peuvent en principe changer plus rapidement. En outre, le niveau de formation plus faible laisse supposer que l'enseignement ne peut pas être de la même qualité. C'est pourquoi nous demandons ici aussi un changement et **d'avantage d'enseignants fonctionnaires dans les écoles européennes!**
- Nous sommes également conscients qu'il n'existe pas encore d'études sur les écoles européennes agréées, qui permettraient de connaître les taux d'achèvement et de réussite de l'apprentissage. Mais nous n'y voyons pour l'instant aucune raison de s'inquiéter, car tout nouveau système doit d'abord faire ses preuves. Nous sommes confiants.
- Un autre point à prendre en compte est le fait que les coûts éventuels des modifications du système ne sont pas non plus clairs à ce jour. Le montant final des dépenses et le montant que chaque État et l'UE dans son ensemble devront consacrer aux nouvelles mises en œuvre restent flous. Néanmoins, nous ne pouvons que répéter ici ce qui a déjà été dit: L'éducation devrait être une priorité absolue, y compris en termes de dépenses!

3.2 Problèmes généraux dans les écoles qui doivent être abordés

Indépendamment de la mise en œuvre du système des écoles européennes, les problèmes suivants continuent de se poser.

3.2.1 Réduction du nombre d'élèves par classe

La structure des classes est loin d'être bonne. D'une part, le nombre d'élèves par classe est beaucoup trop élevé. Dans l'enseignement secondaire, le ministère de l'Éducation prévoit un nombre maximum de 30 élèves par classe. Souvent, les classes de 25 à 29 élèves sont la règle. Or, c'est très mauvais pour un bon enseignement.

- Nous demandons donc une réduction drastique du quota à un **maximum de 20 élèves par classe**.

L'hétérogénéité des classes est également sous-optimale à l'heure actuelle. Nous entendons par là la composition hétérogène de différents niveaux de compétences dans une classe. Selon nous, l'intégration sociale des élèves plus faibles et plus forts dans une seule classe est en principe bonne chose, mais trop de compétences différentes rendent l'enseignement beaucoup moins efficace. Le problème est évident : si les niveaux sont plus similaires au sein d'une classe, il est plus facile pour l'enseignant de transmettre un programme commun à tous en même temps. La différenciation interne est de toute façon nécessaire, mais lorsqu'une classe est trop hétérogène, cela devient une tâche herculéenne presque impossible. On le voit notamment au *lycée général en cycle inférieur*, où les élèves d'un « *cours de base* » et d'un « *cours avancé* » se retrouvent dans la même classe. Cela a pour conséquence que les élèves forts ne sont pas assez encouragés et que les élèves plus faibles ne peuvent pas suivre. Cela n'aide personne.

- Nous demandons donc une distinction plus claire afin de créer **des classes plus homogènes**, qui pourront ensuite être enseignées de manière plus uniforme.

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

3.2.2 Augmenter l'attractivité de la profession d'enseignant

Le ministère de l'Éducation nationale luxembourgeois est confronté à un paradoxe : bien qu'il s'agisse d'une profession humaniste et bien rémunérée, l'image publique du métier d'enseignant est plutôt mauvaise et entachée de préjugés. Il y a une pénurie sans précédent d'enseignants, même si cela ne semble pas être le cas à première vue (on recrute plus de *chargés de cours* et de personnes qui ont suivi une filière différente que jamais auparavant). Comment y remédier ?

Le ministère et les directeurs d'école doivent à nouveau reconnaître que ce sont les enseignants eux-mêmes qui ont la plus grande responsabilité dans le développement scolaire des enfants. Les attentes ont aujourd'hui radicalement changé : Dans la plupart des cas, ce sont les parents qui posent les exigences à l'école et non plus l'école qui pose les exigences aux élèves.

- Nous demandons donc que de **nouveaux espaces de réflexion soient créés** de manière générale, afin que les **enseignants bénéficient à nouveau du soutien de leurs supérieurs directs** et que leur image publique soit améliorée.

Et bien sûr, le ministère devrait parler davantage avec les syndicats et les impliquer davantage dans les décisions importantes. Les syndicats sont composés de personnes qui travaillent sur le terrain, qui savent ce qui se passe et qui savent exactement ce qui est important. Ils s'engagent pour eux-mêmes et pour leurs collègues. Mais jusqu'à présent, ils ne sont impliqués que de manière marginale, le plus souvent sous la pression de l'opinion publique, et leur avis n'est généralement demandé qu'après coup, bien après la mise en œuvre d'un projet.

- C'est pourquoi nous demandons en tant que Volt qu'il y ait plus de **consultations obligatoires avec les syndicats** et qu'ils **aient leur mot à dire** dans les **décisions importantes du système éducatif**.

3.2.3 De meilleurs et plus nombreux établissements de soins

Les parents doivent faire face à quelques problèmes dans les garderies (« *Maisons Relais* ») et les *crèches*.

- Dans les zones à forte densité de population, les parents doivent souvent inscrire leur enfant dans une crèche avant sa naissance pour

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

obtenir une place. S'il n'y a toujours pas de congé mieux payé et plus long pour les parents et les familles monoparentales, **il faut garantir à chaque enfant une place en crèche** – tout comme une place à l'école.

- **Lorsque les parents perdent leur emploi et se retrouvent soudainement au chômage, les enfants perdent leur droit à une place dans une crèche ou une garderie. C'est scandaleux**, car cela rend la recherche d'un nouvel emploi encore plus difficile. Ce devrait être l'inverse: Les personnes concernées devraient **recevoir un soutien financier!**
- En ce qui concerne les **Maison relais**, elles doivent beaucoup **mieux collaborer avec les écoles** et des structures de coopération doivent être créées. Souvent, il s'agit encore d'établissements séparés qui ne communiquent pas entre eux et ne collaborent pas. Un réseau d'aide aux devoirs, d'offres de détente, de discussions entre enseignants et éducateurs et de transitions organisationnelles aiderait énormément les enfants qui ne peuvent pas bénéficier immédiatement du soutien de leurs parents après l'école. Il semble également important de mentionner ici que «l'aide aux devoirs» déjà introduite ne porte pas vraiment bien son nom, car les éducateurs travaillant dans les garderies ne sont pas formés à cet effet et ne sont actuellement pas autorisés ou obligés d'aider. Seuls des espaces et des temps sont mis à disposition des enfants qui doivent faire leurs devoirs – aucune aide n'est actuellement proposée. Cela nous conforte dans l'idée que les garderies doivent enfin collaborer plus étroitement avec les écoles et que le personnel enseignant doit également travailler dans les garderies afin de pouvoir aider les enfants de cette manière.

3.2.4 Recruter davantage de personnel extrascolaire

Les écoles deviennent de plus en plus complexes et grandes, les exigences envers les enseignants ont énormément augmenté au cours des 20 dernières années, tout comme la diversité et le nombre d'élèves. Dans ce contexte, les structures de soutien dans les écoles sont à la traîne.

- Premièrement, **des infirmeries avec du personnel formé**, c'est-à-dire avec des infirmières formées, devraient être **obligatoires** dans les écoles primaires et secondaires. Là où il y a des élèves, il y a des rassemblements; là où il y a des rassemblements, il y a des blessures. Étant donné que tous les parents ne peuvent pas toujours aller chercher

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

leurs enfants à l'école et les emmener immédiatement chez le médecin, et que même un médecin d'urgence met parfois longtemps à arriver sur place en cas d'urgence, il est d'autant plus important que chaque école dispose d'une infirmerie avec du personnel spécialisé qui peut déjà donner les premiers soins.

- Deuxièmement, il faudrait engager beaucoup **plus de psychologues**, surtout dans les écoles primaires, qui puissent s'occuper des enfants présentant des troubles du comportement. Les enseignants n'ont pas la formation nécessaire pour s'occuper spécifiquement des cas psychologiques problématiques et n'ont pas non plus le temps ni la possibilité de s'occuper individuellement et en détail de chaque enfant. Il est donc d'autant plus important de recruter des professionnels formés pour assurer un suivi psychologique des enfants de l'école primaire. Les psychologues devraient, en collaboration avec les enseignants et les éducateurs, assurer le meilleur suivi possible pour chaque enfant. Ce n'est qu'ainsi que la transition vers l'école secondaire pourra se faire en douceur.
- Nous demandons également une **plus grande inclusion sociale**: dans les années 1970, les écoles spéciales ont été supprimées en Finlande et un « système d'éducation spéciale à temps partiel » a été introduit. Le pourcentage d'enfants bénéficiant d'un soutien à temps partiel par un éducateur spécialisé a considérablement augmenté, car en Finlande, chaque enfant des écoles ordinaires (jusqu'à la 9^e année) a la possibilité de bénéficier d'un soutien pédagogique spécial sans qu'un diagnostic soit nécessaire comme au Luxembourg. Le dilemme entre l'étiquetage et les ressources pourra donc disparaître. En outre, la majorité des ressources d'éducation spécialisée sont utilisées de manière préventive au cours des quatre premières années afin d'éviter les problèmes potentiels. Résultat : 18 % des élèves finlandais de première année bénéficient de ce soutien pédagogique spécial « non obligatoire ». Nous souhaiterions que ce système soit appliqué à toutes les écoles d'Europe !

Bonne pratique
de la *Finlande*

3.2.5 Repas scolaires gratuits

Les écoliers ont déjà accès à des manuels scolaires gratuits et à de nombreux services gratuits dans les écoles (par exemple l'utilisation des bibliothèques, une aide aux devoirs, du soutien psychologique, des fruits gratuits, etc.) Volt s'en félicite. Cependant, une injustice subsiste en ce qui concerne les repas servis dans les cantines scolaires. Actuellement, l'État prend en charge une grande partie des frais de nourriture des élèves, de sorte que les repas sont déjà relativement bon marché. Parallèlement, les élèves dont les parents ont des revenus trop faibles bénéficient de la gratuité totale des repas dans les cantines. Sur le principe, nous pensons qu'il s'agit d'une bonne initiative, mais nous nous interrogeons sur les dépenses et les conséquences de cette mesure. Après tout, très peu d'élèves peuvent bénéficier de la gratuité des repas et seule une petite partie d'entre eux en profite réellement au final.

Les raisons sont multiples: cela implique du travail, il faut faire un effort pour demander ce remboursement, et cela pourrait également entraîner une pression sociale si un élève ne doit rien payer alors qu'un autre le fait. En même temps, nous nous demandons si un calcul coûts/bénéfices a été effectué lors de l'adoption de cette mesure. Nous supposons que c'est un peu comme pour les transports publics: l'argent qui rentre grâce aux contributions des élèves ne justifie pas les efforts pour gérer tout cela via des systèmes de cartes et la bureaucratie.

Il serait donc plus simple, probablement moins coûteux et plus juste que chaque élève ait droit à **un déjeuner gratuit par jour à la cantine scolaire**. Cela créerait également une incitation à y manger: L'État peut y déterminer l'offre et a donc un œil sur ce que les élèves mangent (l'offre doit bien sûr être saine, équilibrée, mais en même temps variée et adaptée aux enfants). Cela peut donc également avoir une influence positive sur les habitudes alimentaires des élèves.

Et comme nous l'avons déjà mentionné, l'État doit bien sûr aussi veiller à ce que la nourriture proposée corresponde à une alimentation saine et respectueuse du climat. Pour cela, il faut proposer des options végétariennes et végétaliennes, et bannir des écoles la restauration rapide, les sodas sucrés (comme le coca, etc.). L'État doit ici aussi montrer l'exemple de manière symbolique, même si les jeunes sont libres de se nourrir de manière malsaine en dehors de l'école.

3.2.6 Les écoles secondaires ne doivent commencer qu'à 9h00

Pour la plupart des élèves au Luxembourg (et en Europe en général), la première heure de cours commence à huit heures précises du matin. Selon les écoles, il peut aussi sonner une demi-heure plus tôt ou plus tard. (Le Lycée Michel Lucius est l'école la plus tardive du Luxembourg, qui commence à 8h30). Cela n'a pas changé depuis environ 150 ans.

Le problème est que des millions d'écoliers dans toute l'Europe ont du mal à se lever tôt le matin – tout comme n'importe quel professionnel; or, des études montrent régulièrement que **les jeunes ont un rythme de sommeil différent** de celui des adultes.

En principe, on distingue les alouettes (qui se lèvent tôt) et les hiboux (qui se lèvent tard), mais à la puberté, le rythme se décale vers l'arrière, de sorte que même les alouettes préfèrent dormir plus longtemps.¹¹ Ce phénomène peut être observé partout dans le monde.¹²

Pour la plupart des jeunes, dormir entre huit et dix heures est sain. Mais la plupart d'entre eux n'en bénéficient pas. Des chercheurs de l'université de Marburg ont découvert que la plupart des jeunes ne dorment pas assez et souffrent même d'un manque de sommeil permanent.¹³ L'une des raisons en est le début précoce des écoles.

Une étude américaine a également montré qu'au cours de la puberté, les jeunes se couchent de plus en plus tard.¹⁴ Les jeunes ne s'endorment donc qu'après 23 heures et se réveillent le matin avec un déficit de sommeil. Des parents sévères pourraient maintenant simplement envoyer leurs enfants au lit plus tôt. Mais le fait est aussi que les jeunes ne peuvent pas s'endormir plus tôt. Cela va à l'encontre de leur rythme naturel et intérieur.

Les spécialistes du sommeil en sont convaincus : un début de journée scolaire plus tardif serait bénéfique pour tous les élèves. Seattle (États-Unis) a déjà réagi : depuis 2016, les écoles secondaires y commencent à peine

¹¹ Roenneberg, Till et al. (29. December 2004). A marker for the end of adolescence. *Current Biology*, 14(24). doi:10.1016/j.cub.2004.11.039

¹² Hagenauer, M., Perryman, J., Lee, T., & Carskadon, M. (17. June 2009). *Adolescent Changes in the Homeostatic and Circadian Regulation of Sleep*. *Developmental Neuroscience*, 31, 276–284. doi:10.1159/000216538

¹³ Betz, M., Cassel, W., & Köhler, U. (2012). *Schlafgewohnheiten und Gesundheit bei Jugendlichen und jungen Erwachsenen – Auswirkungen von Schlafdefizit auf Leistungsfähigkeit und Wohlbefinden*. *Deutsche Medizinische Wochenschrift*, 137(A28). doi:10.1055/s-0032-1323191

¹⁴ Crowley, S., Acebo, C., & Carskadon, M. (September 2007). *Sleep, circadian rhythms, and delayed phase in adolescence*. *Sleep Medicine*, 8(6), 602-612. doi:10.1016/j.sleep.2006.12.002

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

une heure plus tard - à 8h45. D'un point de vue scientifique, c'est un compromis. Toutefois, une étude récente montre que les élèves de Seattle dorment en moyenne 34 minutes de plus la nuit.¹⁵

Outre le fait que les élèves auraient plus de sommeil en commençant l'école plus tard, un autre aspect serait également important: le trafic. Le trafic scolaire en bus et en voiture représente une grande partie du trafic avant 8 heures du matin - surtout dans les villes et les villages densément peuplés comme Luxembourg-Ville ou Esch-sur-Alzette; ceci est en corrélation avec le trafic normal de travail. Si les écoles ne commençaient qu'à 9 heures, ce trafic se déplacerait vers l'arrière et nos routes seraient désengorgées. Tout le monde pourrait se déplacer plus facilement.

C'est pourquoi il nous semble très clair que nous demandons que **les écoles secondaires ne commencent qu'à 9 heures**, afin d'aider les élèves et de respecter leur biorythme.

3.2.7 Éducation à l'économie domestique et connaissances du consommateur

La matière «hem- och konsumentkunskap» (littéralement: connaissance de la maison et du consommateur) est obligatoire du collège au lycée en Suède, tant dans les écoles publiques que dans les écoles privées, mais elle est considérée comme l'une des plus petites matières du système scolaire suédois. Pendant de nombreuses décennies, cette matière s'appelait simplement «hemkunskap» (économie domestique) et mettait fortement l'accent sur les tâches communes traditionnelles d'une famille et sur la pratique de la cuisine et du nettoyage. Après la réforme scolaire suédoise de 2011, le programme a été restructuré et l'accent a été mis davantage sur les thèmes de la santé, de l'économie et de l'environnement, qui comprennent également l'économie de la consommation et la sensibilisation des consommateurs.¹⁶

Bonne pratique
de la Suède

¹⁵ Dunster, G. et al. (12. December 2018). *Sleepmore in Seattle: Later school start times are associated with more sleep and better performance in high school students*. Science Advances, 4(12). doi:10.1126/sciadv.aau6200

¹⁶ Höljer K., Hjalmskog K. & Fjellström C. (2014). *The Role of Food Selection in Swedish Home Economics: The Educational Visions and Cultural Meaning*. Ecology of Food and Nutrition, 53. doi:10.1080/03670244.2013.870072

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

Volt estime que tous les élèves d'Europe devraient bénéficier de de « l'éducation à l'économie domestique et connaissances du consommateur ». Cette matière est en fait destinée à préparer les élèves soit à l'entrée dans la vie professionnelle, soit à l'enseignement supérieur (une période où les jeunes deviennent souvent indépendants, et nous voulons qu'ils soient préparés au mieux avant que cette période n'arrive). Une étude suédoise¹⁷ à ce sujet montre que l'on fait ici à nouveau appel à John Dewey¹⁸ pour promouvoir l'aspect pratique de l'école. L'objectif de ces efforts dans cette matière scolaire est de favoriser le développement social des élèves et de leur transmettre des connaissances en fonction de leurs capacités et de leur niveau de connaissances. John Dewey souligne ici que « les compétences, la connaissance des matériaux, des outils et des lois de l'énergie s'acquièrent en réalisant des activités pour elles-mêmes. Le fait qu'elles constituent des formes de vie sociale donne aux compétences et aux connaissances acquises la propriété d'être transférables à des situations extérieures à l'école ».¹⁹

Typiquement, cet enseignement se compose d'un peu de théorie, mais surtout de pratique.

C'est ainsi que nous l'envisageons: Les connaissances en matière de ménage et de consommation devraient être enseignées dès la première année de l'école primaire, de manière analogue à la matière « *Vie et société* » (dans le système scolaire européen, elle pourrait être intégrée dans la matière « Découverte du monde ») Dans la partie pratique, les choses suivantes sont notamment enseignées de manière aussi pratique que possible :

¹⁷ Hansson, I. (2014). *The students' own planned lessons in home and consumer studies. The assignment for taking part in planning of the lessons.* URN:nbn:se:kau:diva-31535 (p. 6)

¹⁸ John Dewey (1859-1952) était un éminent philosophe et pédagogue réformateur américain. On lui doit non seulement sa célèbre « école laboratoire » ou son principe « d'apprentissage par la pratique », mais aussi de nombreuses approches pédagogiques modernes – comme l'enseignement ouvert, la méthode de projet, l'apprentissage par la découverte.

¹⁹ Dewey, J. (1916). *Demokratie und Erziehung. Eine Einleitung in die philosophische Pädagogik.* (Hylla, E., trad. & Oelkers, J., éd.). Weinheim et Bâle : Beltz Verlag (2011). p. 273 (trad. par Volt)

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

- Linge de maison
- Sécurité dans le logement
- Payer les factures et les impôts
- Cours de cuisine
- Travail du bois
- Durabilité
- Économie (comment ouvrir un compte bancaire, comment économiser efficacement de l'argent, comment fonctionne une carte de crédit, etc.)²⁰

Volt estime que la formation pratique est aussi importante que la formation théorique, c'est pourquoi il faut créer un espace dans l'école pour de telles activités.

3.3 Promotion conjointe de la recherche et du développement

3.3.1 Recherche européenne

Alors qu'en Chine et aux États-Unis, les projets stratégiques bénéficient de moyens financiers importants, en Europe, ils sont beaucoup moins ciblés et coordonnés, même si les moyens disponibles sont globalement suffisants. L'étape importante de l'industrialisation n'est souvent pas suffisamment prise en compte, et de nombreuses approches sont ainsi abandonnées après la phase de développement. Ce sont les principales raisons pour lesquelles la capacité d'innovation de l'Europe diminue par rapport au reste du monde. Notre objectif est d'utiliser de manière plus efficiente et efficace les moyens pour la promotion ciblée de nouvelles technologies jusqu'à l'industrialisation. La création d'une agence européenne pour la recherche de pointe est au cœur de cette démarche.

➤ **Elle devrait harmoniser les différents programmes de soutien au niveau européen** (par exemple ceux du Conseil européen de l'innovation EIC ou de l'agence fédérale allemande pour l'innovation de saut SPRIN-D).

²⁰ Ces activités correspondent déjà à ce que Dewey considère comme important au début du 20^e siècle: «les promenades, le jardinage, la cuisine, la couture, l'impression, la reliure, le tissage, la peinture, le dessin, le chant, l'interprétation dramatique, la narration d'histoires, la lecture et l'écriture». (Dewey, *ibid.* p. 260, trad. par Volt)

PROMOUVOIR L'EUROPE ET L'UNION EUROPÉENNE

- **Elle devrait mettre en place et gérer des projets ambitieux axés sur la promotion et l'utilisation des nouvelles technologies.**
- **Elle devrait attribuer des sous-projets par le biais d'appels d'offres européens** afin de soutenir les entreprises qui font de la recherche, tout en respectant les principes de l'économie de marché.

3.2 Logiciels libres

Les logiciels libres et les standards ouverts font partie des piliers centraux de notre société moderne et numérisée. Les services de messagerie électronique, les serveurs web et les méthodes de cryptage sûres et modernes sont basés sur des technologies open source. Mais les technologies ouvertes jouent également un rôle important dans la protection de la démocratie et de la liberté de la presse: le «réseau Tor» permet aux journalistes, aux lanceurs d'alerte et aux critiques de régime d'accéder à Internet de la manière la plus anonyme possible dans le monde entier. Le développement de *Free and Open Source Software* (FOSS) est dans l'intérêt des États libres et démocratiques. Les logiciels open source permettent aux citoyens et aux journalistes d'accéder aux systèmes utilisés par le gouvernement. Cela ne sert pas seulement la transparence, mais aussi la sécurité.

Malheureusement, les programmes visant à assurer la pérennité de ces technologies ouvertes font défaut dans toute l'Europe. Volt veut s'assurer que les technologies et les normes ouvertes, essentielles pour l'Internet, notre infrastructure numérique et la société civile, soient développées à long terme. Un financement sûr est particulièrement important pour garantir à long terme un écosystème (open source) sain et donc un Internet libre et sûr.

- **À court terme, Volt milite pour la création d'un fonds aussi indépendant que possible, financé par l'État luxembourgeois**, qui encouragerait à long terme le développement de standards ouverts et de *Free and Open Source Software* (FOSS). Les conditions de financement doivent garantir le soutien de projets qui apportent une contribution importante à l'Internet libre ou qui aident les gens dans le monde entier à contourner la censure et la surveillance. Sur le modèle de l'*Open Technology Fund* américain, le fonds devrait bénéficier d'un volume de financement annuel de plusieurs dizaines de millions d'euros.

CHAPITRE II

Donner

à chaque

citoyen(ne)

le même

pouvoir

L'AVENIR  MADE IN EUROPE

**DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE)
LE MÊME POUVOIR**



DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR



© Ex13, 2009; CC BY-SA 3.0

4 RÉFORMER LE SYSTÈME ÉLECTORAL

La pierre angulaire de toute démocratie est le droit de vote. Par le biais des élections, les électeurs expriment leurs besoins et leurs visions de l'avenir. Dans une démocratie représentative, il incombe donc aux élus de respecter la volonté des électeurs. Cependant, depuis plusieurs décennies, nous sommes confrontés à une crise du système électoral. D'une part, le système électoral n'a pas été adapté aux conditions modernes et son système complexe favorise le manque de transparence et les votes déséquilibrés. Outre le fait que le système électoral luxembourgeois favorise d'une certaine manière le populisme, une très grande partie de la population n'a pas le droit de vote. Cela semble également être un problème si le Luxembourg se considère encore comme un État démocratique. Car si le peuple (demos) n'est plus représenté, il ne gouverne plus non plus (kratos).s représenté, il ne gouverne plus non plus (kratos).

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

4.1 Un autre système électoral

4.1.1 Une seule circonscription électorale

Le système électoral actuel pour les élections législatives au Luxembourg, avec ses quatre circonscriptions, désavantage les petits partis et ne représente pas l'électorat de manière adéquate. La répartition des 60 sièges du Parlement en quatre circonscriptions (Nord 9, Est 7, Centre 21, Sud 23 – par rapport à la population) est théoriquement logique, car on pourrait penser que chaque Luxembourgeois, où qu'il habite, est représenté de manière adéquate au Parlement.

Cela pose toutefois quelques problèmes :

1. Les candidats qui se présentent aux élections ne doivent pas nécessairement habiter dans cette circonscription, mais les électeurs le font. Cela peut avoir pour conséquence que les intérêts en question ne soient pas représentés au parlement.
2. Ce système électoral rend extrêmement difficile l'implantation des petits partis au Luxembourg, car ils risquent de ne pas pouvoir atteindre l'ensemble du pays. Quatre listes doivent être remplies pour être décemment éligibles. De ce fait, de nombreux petits partis ne se présentent pas dans toutes les circonscriptions et ne peuvent donc pas être élus par tous.
3. De plus, les circonscriptions régionales ont une influence sur le résultat final. Comme seuls sept députés sont élus à l'Est, il existe en fait une clause de blocage. Selon celle-ci, un parti doit obtenir environ dix pour cent dans la plus petite circonscription pour avoir une chance d'obtenir un mandat restant. Les circonscriptions électorales et la répartition des sièges selon la méthode D'Hondt désavantagent donc les petits partis et peuvent conduire à des résultats électoraux faussés.
4. Lorsque les listes sont remplies, un problème se pose, déjà connu lors des élections communales : de nombreuses personnes sur ces listes ne veulent pas vraiment être élues, mais sont de simples « remplisseurs de listes ».
5. Dans certains cas, il peut arriver que des personnes ne puissent pas élire leur candidat préféré parce qu'il ne figure pas sur le bulletin de vote correspondant. Dans un pays qui ne compte qu'environ 600 000 habitants et seulement 60 sièges au Parlement, cela semble antidémocratique.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

6. L'idée qu'un « Éislecker » (quelqu'un du Nord) ne peut pas représenter les intérêts d'un « Minettsdapp » (quelqu'un du Sud) semble plus que dépassée dans le monde globalisé d'aujourd'hui et dans le Luxembourg cosmopolite. Un parlementaire est de toute façon tenu de respecter les intérêts de tous les citoyens de manière égale.

Nous pensons qu'un système électoral plus représentatif et plus démocratique est possible. C'est pourquoi nous sommes favorables à une réforme du système électoral à circonscription unique et à un système électoral plus représentatif qui permette une concurrence plus démocratique entre les partis politiques.

Les avantages d'une circonscription électorale unique

1. Les petits partis pourraient être élus par tous, indépendamment du lieu de résidence de l'électeur. Cela garantit un processus plus démocratique.
2. Les remplisseurs de liste seraient moins essentiels, car il est possible d'atteindre davantage d'électeurs avec moins de personnes. Cela conduit à une élection plus transparente et plus honnête.
3. Le paradoxe selon lequel les candidats n'habitent plus dans la circonscription électorale serait éliminé.
4. Tout le monde pourrait voter pour tout le monde et déterminer ainsi en fin de compte tous les sièges au Parlement, ce qui serait également beaucoup plus démocratique.
5. Le système électoral deviendrait beaucoup moins complexe et donc plus transparent.

4.1.2 Envisager un système électoral alternatif

Le système électoral actuel au Luxembourg est un système proportionnel avec des listes de candidats, dans lequel les sièges sont répartis autant que possible en fonction du nombre de voix des électeurs. Ce système électoral présente toutefois quelques faiblesses. Outre le fait que, malgré la proportionnalité, il peut être injuste de former des coalitions (par exemple, le parti ayant obtenu le plus de voix ne participe pas nécessairement à la formation du gouvernement), la possibilité de panachage a également pour conséquence que les électeurs obtiennent trop de résultats

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

électorales qui ne reflètent pas la volonté réelle des électeurs. Enfin, le système actuel de panachage avec des listes de candidats peut conduire à d'autres paradoxes (par exemple, qu'un candidat élu n'accepte pas l'élection, mais que le parti conserve les voix, ou que le parti présente des candidats totalement différents pour entrer au parlement et/ou au gouvernement).

Enfin, un système politique dans lequel on élit des visages plutôt que des programmes nous dérange. Même si, en fin de compte, ce sont les partis qui gouvernent et les partis qui entrent au parlement (les sans-parti ne peuvent être élus que dans quelques communes majoritaires lors des élections communales), les gens doivent en fin de compte voter pour des personnes.

Nous soutiendrions donc un système électoral qui n'autorise que les scrutins de liste (déjà plus de 60% des électeurs ont tendance à voter pour des listes plutôt que pour des candidats individuels)²¹ tout en correspondant à un autre système de sélection. On pourrait par exemple envisager le **Ranked Pairs System**²², même si l'impact d'un tel système au Luxembourg doit encore être étudié en détail.

C'est pour ces raisons que Volt soutient **la demande d'un nouveau système électoral** qui tienne compte des derniers résultats de la recherche, afin de créer au Luxembourg (et peut-être en Europe) un système aussi équitable que possible et axé sur les programmes.

²¹ Reporter.lu a souligné les problèmes du panachage et a cité les statistiques électorales: Schmit, L. (31 octobre, 2018): *Das Panaschieren muss ein Ende haben*. Von Reporter.lu: <https://www.reporter.lu/kommentar-das-panaschieren-muss-ein-ende-haben/>

²² S'il y a un candidat que les électeurs préfèrent à tous les autres dans une comparaison par paires, Ranked Pairs fait en sorte que ce candidat gagne. Ranked Pairs résout le paradoxe de Condorcet en laissant de côté la paire ayant le plus petit nombre de voix gagnantes dans le classement en cas d'arguments circulaires.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

4.2 Droit de vote pour les étrangers

Nous sommes conscients que les quatre libertés accordées par la création du marché unique européen signifiaient que les citoyens européens allaient se déplacer et s'installer dans d'autres pays que leur pays d'origine. Trente ans plus tard, environ 15 millions de citoyens européens l'ont fait.²³ Leur nombre augmente, ce qui modifie lentement les fondements de nos démocraties, car ces personnes sont exclues du droit de vote lors de certaines élections dans leur pays de résidence, par exemple comme ici au Luxembourg.

Le Luxembourg est l'un des pays les plus diversifiés de l'Union européenne et du monde. En raison de son ouverture et de son attractivité, de nombreuses personnes viennent y travailler et s'y installer. Des personnes de 170 nationalités différentes vivent au Luxembourg et la diversité de la société, le multilinguisme et la culture d'accueil attirent de nombreux investisseurs internationaux et des multinationales. Nous sommes fiers de l'ouverture et de la diversité du Luxembourg. Cette diversité se reflète également dans la composition de la société luxembourgeoise. Aujourd'hui, près de la moitié de la population n'a pas la nationalité luxembourgeoise : 47,1 % de la population sont des étrangers, principalement originaires d'autres États membres européens (80,8 % des étrangers sont originaires de l'UE).²⁴

Cette diversité a toutefois un inconvénient : une grande partie de la population n'est pas représentée dans le système politique actuel. Pour des raisons historiques, le droit de vote est lié à la nationalité luxembourgeoise. Bien que de nombreux étrangers soient bien intégrés et vivent dans le pays depuis des décennies, ils n'ont pas la possibilité d'exprimer leurs préférences et leur volonté lors des élections. Ils paient leurs impôts, mais ne peuvent pas influencer la manière dont leurs impôts sont dépensés. En outre, il est profondément antidémocratique que seule la moitié de la population ait la possibilité d'influencer les décisions politiques en participant aux élections législatives. C'est pourquoi nous voulons donner à ceux qui n'ont actuellement pas le droit de vote la possibilité d'exprimer efficacement leurs points de vue et leurs intérêts en leur donnant la possibilité de voter.

²³ Extrait des statistiques d'Eurostat (archives) : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Archive:EU_citizens_living_in_another_Member_State_-_statistical_overview&direction=next&oldid=541173

²⁴ STATEC (2022) : Luxembourg in figures 2022. Luxembourg : Imprimerie Centrale. p. 11 <https://statistiques.public.lu/en/publications/series/luxembourg-en-chiffres/2022/luxembourg-en-chiffres-2022.html>

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

4.2.1 Quels avantages en découlent ?

En premier lieu, c'est une exigence démocratique que de permettre à une grande partie de la population de participer à des élections libres et équitables. Les décisions politiques dans une démocratie doivent représenter la volonté d'une grande partie de la population. Si l'on exclut systématiquement la moitié de la population et qu'on ne lui accorde pas le droit de vote, les décisions politiques ne peuvent échapper à une forte distorsion, car elles ne représentent qu'une petite partie de la population.

Deuxièmement, le droit de vote favoriserait l'intégration des étrangers vivant au Luxembourg. La possibilité de voter est une incitation à participer à la vie politique et à s'intéresser à la politique nationale. De plus, les personnes qui peuvent voter se sentent moins aliénées et peuvent mieux s'identifier au Grand-Duché de Luxembourg.

Après tout, le Luxembourg est et a toujours été l'un des plus fervents partisans de l'Union européenne. Peu de pays ont plus profité de l'intégration européenne que le Grand-Duché. Le Luxembourg serait un précurseur s'il s'agissait de donner aux autres Européens le droit de participer aux élections nationales, de montrer que nous apprécions nos amis et partenaires européens et de démontrer l'esprit européen que nous vivons tous dans notre vie quotidienne. En outre, Volt Europa s'engage également au niveau européen pour que les citoyens de l'UE aient la possibilité de voter dans le pays où ils vivent.

Il convient également de mentionner que l'idée d'accorder le droit de vote universel aux étrangers n'est pas nouvelle en Europe. Par exemple, la Constitution française du 24 juin 1793, qui n'est malheureusement jamais entrée en vigueur, contenait le droit de vote pour les étrangers.²⁵ Elle déclarait

« Article 4. – *Tout homme né et domicilié en France, âgé de vingt et un ans accomplis; – Tout étranger âgé de vingt et un ans accomplis, qui, domicilié en France depuis une année – Y vit de son travail – Ou acquiert une propriété – Ou épouse une Française – Ou adopte un enfant – Ou nourrit un vieillard; – Tout étranger enfin, qui sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité – Est admis à l'exercice des Droits de citoyen français.* »

²⁵ Il s'agit de la première constitution républicaine de France. Elle est considérée comme très démocratique, mais n'est jamais entrée en vigueur. Au lieu de cela, le Comité de salut public a exercé un règne de terreur sanglant (la grande Terreur) de l'automne 1793 à l'été 1794. Disponible sur le site officiel du Conseil constitutionnel français : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/les-constitutions-dans-l-histoire/constitution-du-24-juin-1793>

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

Il convient de noter que dans ce passage, il n'était pas seulement question d'élections locales, mais du suffrage universel. Près de 250 ans plus tard, nous n'en sommes toujours pas là.

4.2.2 Notre projet

Pour ces raisons, nous voulons accorder le droit de vote aux étrangers qui remplissent les critères énumérés ci-dessous.

Pour avoir le droit de voter aux élections législatives, les ressortissants étrangers doivent :

- être **citoyen d'un État membre de l'UE**
- Avoir **résidé au Luxembourg** de manière ininterrompue **depuis au moins un cycle électoral** (5 ans).
 - Après cette période de 5 ans, les étrangers peuvent s'inscrire auprès de leur municipalité locale pour participer aux prochaines élections législatives. Cette démarche doit être effectuée 4 mois avant la date des élections.

Une fois que vous êtes autorisé et enregistré, certaines conditions s'appliquent :

- Les étrangers sont **soumis aux mêmes obligations que les citoyens luxembourgeois**. Le vote étant obligatoire au Luxembourg, les étrangers qui s'inscrivent pour voter peuvent également se voir infliger des amendes s'ils ne participent pas aux élections.
- Dès qu'un étranger quitte le Grand-Duché pour s'installer dans un autre pays, son droit de vote s'éteint. S'ils reviennent au Luxembourg après leur départ, ils doivent à nouveau y résider pour une durée de 5 ans afin d'éviter le problème du « cherry picking » (choix au cas par cas).

Mais qu'en est-il de...

1 ... de la langue ?

- « Tous les débats et une grande partie des discussions des partis sont menés en luxembourgeois. Les étrangers qui ne maîtrisent pas la langue luxembourgeoise ne peuvent donc pas s'informer efficacement. »

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

- Comme les étrangers seraient obligés de s'inscrire pour pouvoir voter, nous pouvons supposer que ceux qui s'inscrivent sont réellement intéressés par la politique luxembourgeoise et peuvent donc s'informer.
- Le Luxembourg dispose d'un paysage médiatique large et multilingue avec de nombreux médias francophones, germanophones et anglophones, qui couvrent tous des sujets importants au Luxembourg. Cela permet à chacun de s'informer indépendamment de ses connaissances en luxembourgeois.
- Les partis qui souhaitent profiter d'un électorat étranger plus important vont probablement commencer à communiquer en plusieurs langues (comme le fait déjà Volt Luxembourg). Cela réduira encore les barrières d'accès pour les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français.
- Pour les élections communales et les élections au Parlement européen, les étrangers peuvent déjà voter sans devoir maîtriser la langue luxembourgeoise.
- La publication des débats parlementaires dans toutes les langues officielles (par exemple par l'administration parlementaire) peut être rendue obligatoire.
- Une autre solution pourrait consister à publier les enregistrements des débats (disponibles sur le site web du Parlement) avec des sous-titres automatiques.
- « Cela s'apera la langue luxembourgeoise, tant comme langue véhiculaire en politique que comme langue populaire au Luxembourg. »
 - Le luxembourgeois peut et va rester la langue de travail dans les discussions et débats parlementaires, puisqu'il existe la possibilité de traduction déjà mentionnée. De plus, de nombreuses « *questions parlementaires* » sont déjà présentées en français et en allemand et pas seulement en luxembourgeois.
 - Bien que nous reconnaissons l'importance de promouvoir l'utilisation du luxembourgeois, nous ne pensons pas que cela doive se faire dans le cadre du droit de vote. Nous pensons plutôt, comme nous l'expliquons dans notre section sur l'éducation, que la meilleure façon de promouvoir le luxembourgeois est de l'intégrer davantage dans les programmes de nos écoles.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

2 ... de la citoyenneté ?

- « Les étrangers perdent l'incitation à prendre la nationalité luxembourgeoise et ne s'intégreront donc pas aussi bien que s'ils prenaient la nationalité. »
 - Le droit de vote n'est qu'un des nombreux avantages liés à la citoyenneté luxembourgeoise, et les autres continueront d'inciter suffisamment à l'acquérir.
 - Le fait de renoncer à la nationalité luxembourgeoise n'est pas un obstacle à l'intégration, tout comme l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise n'est pas une garantie d'intégration effective. De nombreuses personnes n'ayant pas la nationalité luxembourgeoise sont néanmoins bien intégrées.
 - L'inscription sur les listes électorales est une option pour les étrangers, et non une obligation. Comme indiqué précédemment, on peut donc supposer que ceux qui s'inscrivent s'identifient au pays et ont l'intention d'y rester.
 - Le droit de vote favorise l'intégration, car les étrangers ont la possibilité de décider de l'avenir du pays.
- « Ils votent sur des lois qui ne s'appliquent pas vraiment à eux, puisqu'ils n'ont pas la nationalité. Ils peuvent voter pour des lois qui s'appliquent à eux dans leur pays d'origine. »
 - Les personnes qui vivent ici doivent accepter les lois luxembourgeoises telles qu'elles sont. Toute Luxembourgeoise serait également condamnée selon une autre loi si elle commettait un délit dans un autre pays.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

3 ... l'équité ?

- « Nous leur donnons le droit de voter au Luxembourg, mais ils ne nous donnent pas le droit de voter dans leur pays d'origine. Cela semble injuste. »
 - Nous devrions nous engager pour le droit de vote des citoyens de l'UE dans tous les pays européens et en faire une politique pour le Parlement européen. Volt croit en **l'égalité des droits pour tous les citoyens européens** et nous sommes pour une **citoyenneté européenne à part entière**.
- « Pour les citoyens luxembourgeois, le vote resterait obligatoire, alors que pour les étrangers, il ne serait qu'une option. »
 - Notre proposition donne le droit de vote aux étrangers s'ils remplissent les critères, même si au départ ils ne seraient pas obligés de voter. Cependant, une fois qu'ils se sont inscrits, ils ont les mêmes obligations que les citoyens luxembourgeois. Ils pourraient se voir infliger une amende s'ils ne votent pas aux élections tant qu'ils résident ici au Luxembourg.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR



© Kristin Hardwick; CC0

5 MEILLEURE QUALITÉ DE VIE ET JUSTICE SOCIALE

La qualité de vie au Luxembourg et en Europe est assez élevée par rapport au reste du monde. Mais nous voyons encore un certain potentiel d'amélioration. Les gens sont surmenés, ne peuvent pas toujours s'impliquer dans la politique et ont également peur de l'augmentation de la criminalité. Parallèlement, de nombreuses mesures prises ne sont pas empreintes de solidarité. Volt s'engage pour une meilleure qualité de vie de tous les citoyens tout en accordant la priorité absolue à la justice sociale.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

5.1 Réduction du temps de travail

Au Luxembourg, la durée hebdomadaire du travail est en moyenne légèrement supérieure aux 40 heures légales. Les femmes et les hommes qui travaillent à temps plein passent la majeure partie de leur journée au travail.

Une réduction du temps de travail a deux effets positifs importants : Premièrement, elle peut augmenter la productivité, comme le montre une étude japonaise.²⁶ Deuxièmement, des études suggèrent « que la réduction des heures de travail avec maintien du salaire pourrait être une intervention efficace sur le lieu de travail pour l'amélioration du bien-être des salariés, notamment en ce qui concerne le stress et le sommeil ».²⁷

C'est pourquoi nous demandons **des projets pilotes pour réduire le temps de travail hebdomadaire sans perte de salaire !**

- Il n'y a pas de réduction du travail non rémunéré sans réduction du temps de travail rémunéré. Les femmes et les hommes ont besoin de plus de temps pour organiser le travail non rémunéré dans la sphère domestique sur un pied d'égalité.
- Une réduction du temps de travail rémunéré contribue également à répartir le travail de manière plus égale et à lutter contre le chômage.
- Une réduction du temps de travail rémunéré permet de consacrer plus de temps aux obligations personnelles, à l'activisme et à l'éducation des enfants.
- Réduire le temps de travail, c'est aussi réduire la longue liste de choses à faire et à penser.
- Mais nous voulons aussi que les gens continuent à avoir la liberté d'organiser leur travail et, par exemple, de travailler plus s'ils le souhaitent. Les heures supplémentaires doivent rester possibles.

Volt suit de près la mise en œuvre et les tests effectués au Portugal sur la « semaine de 4 jours » afin de l'introduire au Luxembourg si les tests sont concluants et améliorent réellement la productivité et la santé mentale.

²⁶ Shangguan, R., Devaro, J., & Owan, H. (May 2021). *Enhancing Team Productivity through Shorter Working Hours: Evidence from the Great Recession*. RIETI Discussion Paper Series 21-E-040. <https://www.rieti.go.jp/en/publications/summary/21050007.html>

²⁷ Savatteri, A., Gualano, M., Catozzi, D., Rousset, S., Boietti, E., Bert, F., & Siliquini, R. (1. April 2022). *How the reduction of working hours could influence health outcomes: a systematic review of published studies*. *BMJ Open*, 12(4). doi:10.1136/bmjopen-2021-051131

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

5.2 Mesures visant à renforcer la sécurité: Prévenir au lieu de réagir

Volt est conscient que la criminalité est un problème dans un État libre et que de plus en plus de personnes se sentent en insécurité. Les zones densément peuplées avec de grands nœuds de communication comme une gare centrale comportent certainement toujours un certain risque d'activités criminelles. Mais nous devons également reconnaître qu'il est très difficile de séparer les causes et les effets et d'établir des statistiques pertinentes sur la criminalité en général. De nombreux délits ne sont pas dénoncés, donc pas enregistrés, ou ne sont même pas considérés comme des délits selon la législation en vigueur dans certains cas – il s'agit notamment de situations menaçantes dans lesquelles les femmes peuvent se retrouver en rentrant chez elles le soir.

Enfin, il faut aussi être conscient que notre monde éclairé implique aussi que davantage de délits sont élucidés et diffusés par les médias. Cela peut conduire à une heuristique de disponibilité, dans laquelle on surestime la probabilité réelle d'être victime d'un délit.

Et pourtant, même s'il était vrai que la criminalité augmente objectivement et que les délits se multiplient, nous pensons qu'il n'existe pas de solution simple à ce problème. Nous pensons que la criminalité est un problème systémique qui a plusieurs causes. L'une des principales causes est la pauvreté, le manque de satisfaction et le faible niveau de bien-être général de la population.

Dans cette discussion, il faut prendre le problème à la racine et comprendre pourquoi la criminalité existe. Elle n'apparaît que lorsque les gens vont si mal qu'ils se raccrochent à la dernière paille et tentent d'atteindre leur prospérité par des moyens illégaux. Les vols, les actes de violence ou les nuisances publiques ne sont plus à l'ordre du jour lorsque les gens ont un toit sur la tête et que l'État soutient également ceux qui sont les plus défavorisés parmi nous. Les enfants et les jeunes constituent le groupe le plus vulnérable à cet égard, car ils courent le plus grand risque, dans leur développement vers la maturité, de tomber dans une spirale de la criminalité qui dure toute la vie et dont il est très difficile de sortir.

En outre, nous condamnons fermement le fait que la criminalité favorise également la pensée raciste. Si des étrangers deviennent criminels dans

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

un État, c'est aussi parce que ni leur État d'origine ni personne d'autre ne s'en occupe suffisamment. Lorsque les conditions au Luxembourg seront suffisamment bonnes pour que les étrangers eux aussi puissent être pleinement satisfaits, la criminalité diminuera ici aussi.

- C'est pourquoi nous **nous opposons clairement** aux mesures qui proposent des **solutions faciles comme l'augmentation systématique des forces de police ou la surveillance par caméra**. Nous pensons au contraire **que la sécurité peut être atteinte le plus efficacement par des mesures sociales**.

5.2.1 Le service militaire/civil obligatoire comme prévention possible

Dans le même temps, nous pensons que la période de transition entre l'école et les études/le travail peut être une période difficile pour les jeunes, au cours de laquelle ils peuvent s'égarer et commettre des délits. C'est précisément cette période d'insécurité émotionnelle et d'instabilité qui représente le plus grand risque de se détourner de la famille, de se tourner vers la drogue et de prendre la mauvaise voie. Pour y remédier, le service militaire ou civil, par exemple, peut être à la fois une activité de formation de la personnalité et une activité socialisante qui peut avoir un effet utile. Il peut, dans certaines circonstances, empêcher des caractères instables de devenir des délinquants au comportement anormal et leur donne le soutien nécessaire. Une obligation générale aiguise également la conscience de la société – à cet égard, le service civil est une activité particulièrement précieuse qui attire l'attention sur l'urgence d'un État social.

- C'est pourquoi nous **soutenons** également **les réflexions sur la réintroduction du service militaire obligatoire et/ou du service civil**. L'élaboration doit se faire sur la base de **projets pilotes**.

5.2.2 Formations spécifiques pour les parents

Le meilleur endroit pour faire de la prévention est auprès des enfants et des jeunes. Mais le foyer et la maison jouent également un rôle important. Volt est très critique à l'égard de l'évolution actuelle de la société, dans laquelle les jeunes criminels sont plus souvent issus de foyers à problèmes. Pour éviter d'en arriver là, il serait possible de mieux informer les

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

parents et de les sensibiliser aux dangers actuels, aux risques et à la prévention. Le développement rapide des technologies modernes et les changements fréquents de la législation font que de nombreux parents peuvent se sentir dépassés et donc pas suffisamment informés.

Une possibilité de remédier à cette situation serait de proposer aux parents des formations spéciales optionnelles, mais qui seraient soutenues par une allocation spéciale pour enfants, versée pour ainsi dire en guise d'incitation à assister à la formation. Nous pensons ici à des initiatives similaires qui existent déjà de la part de l'État, comme l'allocation de naissance de près de 1800 €, qui n'est accordée que si l'on effectue des examens préalables et des visites médicales régulières avec le nouveau-né.

Afin de favoriser la formation continue des parents et donc la prévention de la délinquance infantile et juvénile, nous demandons donc :

- Des formations spéciales pour les parents sur la délinquance juvénile, la consommation de drogues, la santé mentale, etc. doivent être proposées par l'État (par exemple par la police, des psychologues, des travailleurs sociaux, etc.). On peut imaginer qu'une partie des allocations familiales ne sera versée que si l'un des parents peut prouver qu'il a suivi une telle formation.

5.3 Adaptation des amendes

Dans l'intérêt d'une plus grande justice sociale, et en particulier pour les infractions graves, il conviendrait également d'introduire une modulation des amendes en fonction des revenus. (Comme c'est déjà le cas en Finlande, en Norvège, en Suisse ou au Royaume-Uni sous différentes formes).

a) Pourquoi?

Parce que les amendes ont pour but de punir le contrevenant et de le dissuader de commettre de nouvelles infractions. Malheureusement, les amendes fixes sont le pire moyen d'y parvenir et sont non seulement injustes, mais aussi discriminatoires sur le plan social. En effet, les amendes fixes frappent beaucoup plus durement les personnes aux revenus modestes et ne dissuadent pas les personnes aux revenus plus élevés.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

C'est en quelque sorte un laissez-passer pour enfreindre les règles. Pour que les amendes produisent leur effet initial, c'est-à-dire qu'elles dissuadent d'enfreindre les règles, leur montant devrait être adapté au revenu.

b) Comment calculer le montant de l'amende ?

Amendes finlandaises pour excès de vitesse: En Finlande, les amendes pour excès de vitesse sont liées au revenu. Il existe un système de «taux journalier» qui est calculé sur la base du revenu journalier disponible d'un contrevenant. En règle générale, le revenu journalier est divisé par deux. Volt est favorable à un système similaire au Luxembourg ou dans toute l'Europe.

Bonne pratique
de la Finlande

5.4 Renforcer les citoyens en mettant le budget communal à la disposition de la communauté

Volt veut renforcer le pouvoir des citoyens et ainsi mettre une partie de l'argent des communes à la disposition des citoyens. Comme c'est le cas par exemple à Anvers et à Paris.

Au Luxembourg, c'est la ville de Dudelange qui introduisait le premier budget participatif en 2022. Elle était ainsi la première commune du Luxembourg à introduire le budget participatif. Avec le budget participatif, les habitants ont la possibilité de proposer des projets concrets jusqu'à un pourcentage du budget d'investissement de la ville fixé par le collège échevinal et de voter à leur sujet - aussi bien sur Internet que sur papier. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'éducation et de la participation citoyennes, car les citoyens sont directement impliqués dans le processus et sont encouragés à mieux s'informer sur le fonctionnement du budget de la ville.

➤ **Volt est favorable au budget participatif** et suivra de près les résultats de ce projet pilote.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR



© JimHawk at Luxembourgish Wikipedia, 2012; CC BY-SA 3.0 LU

6 LES MÊMES DROITS POUR TOUS

Dans un État libre et démocratique, chacun doit pouvoir faire valoir ses droits. Cependant, les minorités courent souvent le risque d'être ignorées et il arrive donc régulièrement que toutes les personnes ne soient pas prises en compte de manière égale. Les droits des personnes ne doivent pas être limités en raison de leur couleur de peau, de leur religion, de leur sexualité, de leur sexe ou de leur handicap. Nous nous engageons pour le renforcement des droits de toutes les personnes au Luxembourg et dans toute l'Europe.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

6.1 Congé parental pour tous

Au Luxembourg, la réglementation du congé parental reste axée sur le modèle familial traditionnel et les rôles parentaux hétérosexuels.

Il en résulte que les partenaires gays et lesbiens, non-binaires et/ou transsexuels sont totalement exclus de certains droits. Le congé dit « de paternité », qui complète le congé de maternité après la naissance d'un enfant, n'est que de 10 jours et n'est accordé qu'à un partenaire masculin. Le congé parental, plus complet, ne peut être pris qu'à l'issue du congé de maternité, c'est-à-dire trois mois après la naissance de l'enfant.

En outre, les parents isolés sont également désavantagés. Si l'un des partenaires décide de quitter l'autre peu après la naissance de l'enfant, celui qui a le bébé et la garde continue à n'avoir droit qu'à un congé parental unique de 6 mois. Dans le cas d'un couple, chacun a droit à cette période et l'enfant, encore très jeune, peut dans ce cas bénéficier de toute l'attention d'un parent pendant 12 mois, alors que dans le cas d'une famille monoparentale, l'enfant doit souvent être placé dans une crèche après seulement 6 mois.

Nous voulons donner à tous les parents la possibilité

- d'investir de manière égale dans l'éducation et les soins des enfants;
- de donner à la personne qui accouche la possibilité de se reposer et de prendre soin d'elle-même;
- d'avoir un accès égal au congé de maternité pour les familles monoparentales;
- de pouvoir s'occuper de leur enfant de la manière la plus flexible possible et d'être aussi libres que possible dans l'organisation de leur congé parental;
- de ne pas être désavantagé dans le monde du travail, afin d'atteindre une plus grande égalité économique entre les partenaires;
- d'avoir la possibilité, en tant que parent isolé, de prendre les 12 mois complets de congé parental auxquels a droit un enfant qui vient de naître.

C'est pourquoi nous voulons

- **Remplacer le « congé de paternité » de 10 jours par un congé de naissance de 3 mois, entièrement payé et ouvert à tous.**
- **Donner aux parents isolés le droit à 12 mois de congé parental**
- **Rendre le congé parental encore plus flexible et supprimer la règle stricte des deux fois six mois.**

6.2 Inscription du droit à l'avortement dans la Constitution

Malheureusement, on observe dans un nombre croissant de pays du monde des tendances conservatrices qui ont un impact considérable sur les droits des femmes. En juin 2022, la Cour suprême des États-Unis a renversé l'arrêt révolutionnaire « Roe v. Wade » de 1973. Avec la décision des juges constitutionnels, les États fédéraux peuvent désormais interdire largement, voire totalement, les avortements. Les États fédéraux gouvernés par des conservateurs ont immédiatement agi. En Europe aussi, des voix s'élèvent à nouveau depuis quelque temps contre le droit des femmes à l'avortement. En 2003, la Croatie a modifié sa loi sur l'avortement et depuis, les médecins ont le droit d'objecter à l'intervention pour des raisons de conscience. Pour cette raison, de plus en plus de femmes croates se rendent en Slovénie pour se faire avorter dans le pays voisin. En novembre 2020, la Pologne a également durci sa législation sur l'avortement, déjà considérée comme très stricte : les interruptions de grossesse en cas de malformation sont désormais considérées comme illégales.

Chez Volt, nous observons ces événements avec horreur. Les femmes ont longtemps lutté pour ces droits, qu'on leur demande soudain d'abandonner. Sans parler du fait que des interdictions strictes conduisent à des pratiques illégales qui mettent la vie des femmes qui avortent en grand danger (tant du point de vue médical que financier).

Le droit à l'avortement est l'un des droits fondamentaux de toute femme et de toute personne enceinte.

Nous ne voulons pas prendre le risque qu'avec un changement soudain de gouvernement, ce droit fondamental disparaisse subitement. C'est pourquoi nous demandons **que le droit à l'avortement soit inscrit dans la Constitution luxembourgeoise** (à notre avis, il devrait figurer dans chaque Constitution européenne). Notre proposition consiste à ajouter une phrase à l'article 12 sur la liberté individuelle :

- « Nul ne saurait se voir dépourvu du droit à l'interruption volontaire de grossesse et nul ne peut être privé du droit à l'interruption volontaire de grossesse avec un délai maximal d'exercice inférieur à 12 semaines de grossesse. »

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

6.3 Renforcer les droits LGBTQIA+

Volt s'engage pour les droits de tous les êtres humains. Personne ne doit être discriminé en raison de sa sexualité, de son sexe ou de sa religion. Nous demandons plus de droits pour la communauté LGBTQIA+ en particulier.

- Les hommes gays ne peuvent pas donner leur sang. Cette réglementation est basée sur des préjugés homophobes datant des années 80 et doit être modifiée de toute urgence !
 - **Nous demandons que l'orientation sexuelle, le sexe et le genre ne jouent plus aucun rôle dans les transfusions sanguines.**
- Bien que la thérapie de conversion ne soit pas pratiquée, elle n'est pas formellement interdite au Luxembourg. L'UE a décidé en 2018 de soutenir les interdictions en la matière, et le Luxembourg doit suivre cet exemple ! Une telle loi serait très simple et peu contraignante.
 - Nous demandons donc **l'interdiction de la thérapie de conversion** au Luxembourg et dans l'UE !
- Malheureusement, de nombreux enfants intersexués subissent encore des opérations inutiles de leurs organes génitaux avant l'âge de deux ans, alors qu'il n'y a aucune nécessité médicale à le faire. Cette intervention extrême dans la vie d'un être humain, aussi jeune soit-il, peut avoir de graves conséquences pour le reste de sa vie.
 - C'est pourquoi nous demandons **l'interdiction d'opérer les organes génitaux des nouveau-nés intersexués sans nécessité médicale.**
- L'État pense encore de manière binaire et s'en tient à l'ordre dichotomique des sexes – nous le voyons au fait que l'indication du sexe sur la carte d'identité ne peut toujours être choisie que comme étant soit masculine soit féminine et que les formulaires officiels ainsi que les enquêtes du STATEC se font toujours avec la détermination forcée d'un sexe masculin ou féminin. Ceci est clairement discriminatoire pour les personnes non-binaires ou intersexuées, mais a pour autre conséquence énorme de ne pas sensibiliser à l'intersexualité. En conséquence, même les parents qui donnent naissance à un enfant intersexe doivent choisir de manière totalement arbitraire l'un des deux sexes existants dans les administrations.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

- Nous demandons que **la mention «autre» soit possible sur tous les documents officiels.**
- Lorsque les femmes qui accouchent sont appelées «mères» ou que l'on parle de «congé de paternité», alors que le parent qui n'accouche pas n'est pas nécessairement un homme, les groupes de population marginalisés sont systématiquement invisibilisés.
 - Nous demandons donc **une formulation neutre dans la loi**: «personne accouchante».
- Il faut créer une base juridique pour que les mères lesbiennes ne soient pas obligées d'adopter leurs propres enfants. Surtout si, par exemple, le patrimoine génétique des deux mères est combiné par fécondation in vitro.
 - Nous demandons donc **que la parentalité reçoive un autre statut** et que l'on puisse déterminer avant la naissance qui sera désigné comme parent.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR



© Kampus Production, 2020; Pexels CC

7 SOINS ET BIEN-ÊTRE

au rendez-vous. Cela implique qu'il y ait des points de contact qui soient toujours prêts à vous aider quand vous en avez besoin. Outre la sécurité criminelle, savoir comment faire face à certains problèmes fait également partie du bien-être. C'est justement dans le domaine du bien-être numérique que le Luxembourg, mais aussi toute l'Europe, a encore beaucoup de retard à rattraper, car l'Internet est encore considéré comme une zone de trop grand non-droit. Nous voulons remédier à cette situation et offrir aux gens la sécurité et le confort qu'ils méritent.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

7.1 *Welcome Desks* pour les nouveaux habitants.

Un « Welcome Desk » est conçu pour offrir des services et des conseils personnalisés aux nouveaux arrivants. Les informations pertinentes sont collectées et résumées par les collaborateurs du *Welcome Desk* formés aux langues et aux cultures, puis présentées sous une forme compréhensible et claire (listes de contrôle, descriptions de processus, etc.).

Volt soutient également un système de *buddy* bénévole coordonné par le *Welcome Desk* qui doit être proposé: Des citoyens qui vivent depuis de nombreuses années au Luxembourg doivent être à la disposition des nouveaux arrivants en tant qu'interlocuteurs pour des questions qui ne relèvent pas en premier lieu de la compétence du *Welcome Desk* (culture, sport, etc.). Nous souhaitons mettre en place une base de données de parrains de ville bénévoles (« buddies ») dans tous les quartiers et arrondissements. Ces « buddies » pourront ensuite prendre contact avec les citoyens nouvellement arrivés s'ils souhaitent obtenir des informations supplémentaires ou trouver quelqu'un avec qui partager des activités de loisirs, etc.

Tous les processus et procédures administratifs existants restent inchangés, mais les services concernés sont déchargés et un échange interculturel est rendu possible.

L'Expat *Welcome Desk* à Bruxelles et l'*Expat Service Desk* à Düsseldorf aident tous les travailleurs étrangers en leur donnant des conseils sur des sujets tels que le logement, les impôts, le transport et la garde des enfants.²⁸

Bonne pratique
de la Belgique &
de l'Allemagne

7.2 Régulation d'Internet et autonomisation des citoyens dans la sphère numérique au-delà de la législation sur les services numériques

Jusqu'à présent, les plateformes Internet qui proposent et diffusent des contenus pornographiques ou illégaux ne sont guère réglementées. Résultat: la protection des mineurs n'est pas garantie, des contenus illégaux peuvent être collectés et même des vidéos privées sont partagées sans vergogne et sans grand suivi – au grand dam des victimes, sans grand espoir d'amélioration.

²⁸ <https://www.commissioner.brussels/en/i-am-an-expat>; <https://www.expatservicedesk.de/en.html>

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

Il est urgent que cela change. Au niveau européen, c'est plus ou moins chose faite avec la *Législation sur les services numériques (Digital Services Act, DSA)*²⁹. Mais tout n'y est pas prévu, loin de là, et c'est pourquoi nous demandons ce qui suit.

7.2.1 Régulation des plateformes pornographiques

Les plateformes pornographiques doivent enfin être obligées de prendre des mesures sérieuses contre l'utilisation abusive de photos de nus sur leurs chaînes et de garantir en plus la protection des mineurs. Les dispositions du DSA contiennent trois points centraux :

- Toute personne qui télécharge du contenu doit fournir des informations sur son identité.
- Des modérateurs formés doivent garder un œil sur tous les contenus et intervenir dans les cas critiques.
- Des canaux de notification distincts pour le matériel abusif doivent rendre la notification et le retrait plus simples et plus rapides.

Mais nous demandons également **un meilleur système de contrôle de la protection des mineurs**. La situation actuelle est catastrophique (il suffit de cliquer sur un bouton qui est censé confirmer que la personne a plus de 18 ans sur la plupart des plateformes). Il faudrait ici réfléchir à des systèmes où les contenus pour adultes restent derrière une meilleure barrière. Des **scans auto-effaçables de la carte d'identité** ou de documents similaires sont envisageables. (De la même manière que cela fonctionne déjà aujourd'hui avec les distributeurs de cigarettes). D'autres systèmes préservant l'anonymat sur Internet sont également possibles : par exemple, des outils logiciels permettent aux parents de contrôler les appareils par le biais d'une application de protection des mineurs, de sorte que, dans la mesure du possible, tous les contenus douteux doivent d'abord être validés ou autorisés par les responsables légaux (de telles applications existent déjà pour les consoles de jeux vidéo, mais seraient également envisageables de manière générale pour tous les appareils connectés à Internet tels que les tablettes, les ordinateurs portables, les smartphones, etc.)

²⁹ A lire sur le site de l'Union européenne : <https://europa.eu/!BRRHwF>

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

Les personnes victimes de **revenge porn**, de **deepfakes** et d'autres formes de **violence basée sur l'image** doivent avoir davantage de possibilités de se défendre. Les femmes sont particulièrement touchées par ce type d'abus sexuels basés sur l'image.

Toutefois, les personnes concernées n'ont toujours pas le droit de se plaindre auprès de la plateforme si les contenus haineux à leur encontre ne sont pas supprimés. Ainsi, si une plateforme refuse de supprimer un discours de haine, du revenge porn, une diffamation ou même une menace de mort, les personnes concernées n'ont pas le droit de se plaindre directement auprès de la plateforme. La possibilité d'un règlement extrajudiciaire des litiges ne leur est pas non plus accordée. Ce droit n'est accordé qu'aux utilisateurs qui souhaitent se plaindre d'un contenu qui a peut-être été supprimé à tort par les plateformes.

C'est non seulement incompréhensible, mais aussi injuste ! Ce détail crée un système à deux vitesses entre les utilisateurs. De plus, des millions de personnes victimes de commentaires haineux et de fake news sont laissées pour compte. Nous demandons donc qu'**une protection inconditionnelle soit garantie aux personnes concernées et qu'elles aient la possibilité de se défendre contre cette injustice !**

7.2.2 Du pouvoir pour les utilisateurs: les personnes concernées doivent pouvoir s'adresser aux autorités pour obtenir des injonctions

Le DSA intègre dans ses règlements les revendications pour plus de droits pour les utilisateurs. Cela concerne surtout les personnes qui sont personnellement concernées par des contenus en ligne illégaux. Les personnes concernées doivent pouvoir s'adresser aux autorités et obtenir activement des injonctions contre les plateformes en ligne afin de faire disparaître les contenus illégaux. Un exemple : Si une utilisatrice est attaquée en ligne par des menaces de mort ou des propos racistes et qu'une plateforme ignore son signalement et sa demande de suppression, cette personne doit pouvoir s'adresser aux autorités et exiger la suppression par ce biais.

Le DSA ne prévoit cependant pas de point de contact.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

- Nous demandons donc la création d'un **point de contact numérique européen spécifique**, auprès duquel les personnes concernées pourraient se manifester et ainsi déposer une plainte de la manière la plus simple et centralisée possible.

7.2.3 Ouvrir la boîte noire: il devrait y avoir plus de transparence sur les risques et les conséquences

Les plateformes en ligne gardent actuellement secrètes toutes les informations relatives à la modération des contenus et aux algorithmes sur lesquels reposent leurs systèmes. La plateforme *HateAid*, en collaboration avec *PeopleVsBigTech*, une coalition internationale d'organisations de la société civile, a fait valoir qu'il n'est pas justifié d'en faire un secret commercial. En effet, étant donné que le traitement des contenus de toutes sortes peut avoir un impact considérable sur le bien-être des utilisateurs dans le monde entier, il est important d'avoir un aperçu des mécanismes des plates-formes et de les réglementer si nécessaire. Cela est d'autant plus explosif à la lumière des révélations de Frances Haugen avec les dossiers de Facebook. En tant qu'ancienne employée de Meta, elle a révélé que l'entreprise utilisait certains algorithmes pour diffuser de préférence des contenus haineux afin de réaliser des bénéfices.

Pour le Parlement européen, la transparence est donc le mot clé. Les risques pour la sécurité publique, la santé, les droits fondamentaux et toute une série d'autres domaines doivent être évalués de manière critique par de très grandes plateformes en ligne. Beaucoup de choses auraient pu être évitées si de telles mesures avaient été introduites plus tôt. Par exemple, il pourrait y avoir d'innombrables jeunes de moins qui souffrent de problèmes psychologiques en raison des effets négatifs d'Instagram.

- Nous demandons donc que **les informations sur le fonctionnement de la modération du contenu d'une plateforme** soient **accessibles de manière légale**.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

7.2.4 Accès aux données de la plate-forme également pour les ONG

AlgorithmWatch, qui a dû mettre fin à son projet de surveillance d'Instagram pour ne pas risquer une plainte de Facebook, n'est pas la seule à avoir souffert de la réticence des grandes entreprises technologiques par le passé. D'autres organisations craignaient également d'accéder à leurs données par peur d'éventuelles accusations de la part des grandes plateformes.³⁰ Le DSA espère désormais que cela pourrait bientôt changer. Les réglementations du Parlement européen prévoient que non seulement les chercheurs, mais aussi certaines organisations de la société civile aient accès aux données des plateformes. Nous soutenons cette idée.

7.3 Habitat adapté aux personnes âgées : Logements intergénérationnels

La proportion de personnes âgées en Europe augmente. Grâce aux progrès de la médecine, un secteur de la santé plus important et une meilleure information sur la santé, les Luxembourgeois vivent également plus longtemps et la proportion de personnes en âge de prendre leur retraite ne cesse d'augmenter. En 2001, par exemple, la proportion de Luxembourgeois en âge de prendre leur retraite était de 13,9 % ; en 2019, elle sera de 19,8 %. Parmi les plus de 60 ans, seuls 10 % sont encore actifs.³¹

La retraite est un avenir inéluctable pour tous. Alors que la plupart se réjouissent en principe de leur retraite, notre prévoyance vieillesse – notamment en ce qui concerne le logement – ne se présente pas sous les meilleurs auspices.

Que l'on soit riche ou pauvre, une chose est sûre : peu d'entre nous seront en mesure de gérer eux-mêmes leur propre maison et leur propre espace de vie pour toujours. Et outre le fait que tout le monde ne peut pas s'offrir une bonne maison de retraite et que l'on pourrait critiquer beaucoup de choses à ce sujet, il y a un problème mental structurel avec la manière dont nos maisons de retraite sont aménagées.

³⁰ Kayser-Bril, Nicolas (13 August 2021): *AlgorithmWatch forced to shut down Instagram monitoring project after threats from Facebook*. From AlgorithmWatch: <https://algorithmwatch.org/en/instagram-research-shut-down-by-facebook/>

³¹ STATEC: Les personnes âgées (2011): <https://statistiques.public.lu/fr/publications/series/RP-2011---Premiers-resultats/2013/rp11-29-13.html>
STATEC Regards N° 19/2019 – Plus de 120 000 seniors au Luxembourg: <https://statistiques.public.lu/fr/publications/series/regards/2019/19-19.html>

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

Le simple fait que les personnes d'un âge avancé soient littéralement mises au ban du reste de la société par les maisons de retraite devrait donner à réfléchir à chacun. Mais pour ces personnes, il s'agit parfois de l'une des pires expériences de leur vie, qui peut notamment entraîner une détérioration rapide de leur état mental et physique. Cela est bien sûr dû à notre société individualisée, dans laquelle il n'est plus courant que plusieurs générations vivent sous le même toit. Par conséquent, rares sont les seniors qui peuvent compter sur leurs enfants ou petits-enfants avec une grande régularité et la plupart dépendent en conséquence des maisons de retraite.

Voici cependant quelques raisons pour lesquelles nos maisons de retraite sont structurellement mauvaises et nuisibles à la santé mentale :

- Lorsque les personnes âgées n'ont (presque) que des personnes âgées comme compagnie, leurs interactions deviennent moins exigeantes, car leur champ d'expérience se réduit. C'est-à-dire les interactions deviennent plus unilatérales, plus rares et finalement plus superficielles.
- La même raison est également responsable d'éventuelles dépressions : si l'on n'a que des personnes âgées autour de soi et que l'on ne se lie d'amitié qu'avec elles, la probabilité qu'elles meurent est plus grande. C'est un fait que cela rend les gens dépressifs lorsque leurs amis meurent autour d'eux. Et c'est un fait que cela fait partie du quotidien dans une maison de retraite.
- Les personnes qui entrent dans une maison de repos abandonnent généralement beaucoup d'autonomie et de souvenirs. D'une part, rares sont les maisons de retraite où il est possible d'emporter des meubles ou d'autres souvenirs. D'autre part, de nombreuses maisons de retraite sont construites de telle sorte que l'on ne dispose que d'une « chambre » (si jamais il s'agit d'une chambre individuelle) et que l'on a donc beaucoup moins d'espace libre, moins d'intimité et moins de possibilités d'organiser sa vie selon ses propres souhaits. Dans les maisons de retraite, il y a souvent de grandes routines avec des heures de repas et de visite fixes. En d'autres termes, toutes les conquêtes de la vie autonome que l'on a acquises tout au long de sa vie sont soudainement abandonnées à l'âge de la retraite. Cela semble paradoxal et peut être déprimant.
- Enfin, le sous-effectif pathologique des maisons de retraite pose également des problèmes. Moins de personnel signifie moins de personnes

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

pour s'occuper des gens, pour tout entretenir et pour attirer l'attention sur les problèmes. En outre, de mauvaises conditions de travail entraînent une augmentation du turnover et donc une diminution de l'engagement des employés. Tout cela a un impact négatif sur l'expérience de vivre dans une maison de retraite en tant que retraité.

Il est donc urgent de revoir ces structures et d'augmenter les investissements de l'État dans celles-ci. Car une bonne pension de retraite ne doit pas être réglée par le marché privé, mais fait partie des droits fondamentaux de chaque citoyen et doit être (au moins en grande partie) réglée par l'État.

C'est pourquoi, en tant que Volt, nous demandons **la construction de cités intergénérationnelles publiques et la promotion de cités privées!**

7.3.1 Que sont les résidences intergénérationnelles et pourquoi constituent-elles un meilleur modèle de logement adapté aux personnes âgées que les maisons de retraite ?

Les maisons ou cités intergénérationnelles sont des projets spécifiques pour les seniors de 55 ans et plus, où les personnes âgées et les jeunes cohabitent dans un environnement très libre, ce qui leur permet de profiter les uns des autres, de conserver leur autonomie, de favoriser les interactions et les amitiés et, en fin de compte, de réduire les coûts (par exemple pour le personnel soignant).

Aux Pays-Bas, il existe déjà quelques projets qui ont mis en œuvre de tels concepts³² et l'État encourage l'habitat adapté aux personnes âgées pour les entrepreneurs.³³ Nous voulons suivre cet exemple et ne pas nous contenter d'accorder des subventions de l'État, mais réaliser également des projets de construction de l'État!

Bonne pratique
des Pays-Bas

³² Il y a par exemple le Knarrenhof (<https://knarrenhof.nl/>), une grande ferme avec des possibilités de logement pour les personnes âgées et les jeunes de 19 à 109 ans. Le projet prend de l'ampleur et d'autres petites cités de ce type sont prévues.

³³ Le site d'information du gouvernement néerlandais sur les subventions et les aides publiques: <https://www.volkshuisvestingnederland.nl/onderwerpen/programma-wonen-en-zorg-voor-ouderen/ondernemen-in-kleinschalige-woonprojecten>

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

7.3.2 Nous imaginons le scénario idéal suivant pour le logement intergénérationnel :

Au lieu d'un seul bloc d'habitation, des rues et des lotissements entiers sont construits dans le but d'offrir des logements adaptés aux personnes âgées.

Il s'agira d'une combinaison de logements simples et autonomes pour les personnes âgées, de maisons de retraite, de logements sociaux et de soutien aux jeunes familles. Dans ces cités spécialement construites à cet effet, il y a plusieurs blocs d'appartements spécialement conçus pour répondre aux besoins des personnes âgées, mais aussi des familles.

Les appartements pour seniors existent en deux versions différentes :

D'une part, l'appartement autonome en soi, qui ne comporte que quelques extras tels qu'un téléphone d'appel d'urgence, des salles de bain spécialement adaptées, etc. mais où l'aménagement des pièces et le plan de l'appartement sont totalement libres.

D'autre part, les logements beaucoup plus petits et plus adaptés pour les personnes âgées souffrant de maladies graves comme la démence ou de handicaps physiques plus importants. Dans ce cas, il y aurait également du personnel soignant qui s'occuperait de ces personnes, comme dans une maison de retraite.

Outre le fait que la plupart des logements sont destinés à des personnes âgées, il faut également inciter les jeunes, et surtout les familles, à emménager dans ces cités. L'idéal serait de disposer de logements spacieux à un prix abordable pour les familles à faibles revenus qui dépendent de l'aide publique. L'idée est que les familles puissent y vivre à plus long terme et que des amitiés et des communautés puissent se former dans ces cités et profiter les unes des autres.

Mais pour cela, il faut que d'autres choses suivent, au-delà de l'habitat. Pour qu'il s'agisse de cités communautaires, il faut créer des lieux et des espaces communs servant de points de rencontre (p. ex. bibliothèques, salles de travail, salles de jeux, salles à manger communes, etc.) En outre, des commerces tels que des petites épiceries de quartier, mais aussi des crèches et des pharmacies peuvent s'installer dans ces petits lotissements.

Tout cela contribuerait au sentiment de communauté et renforcerait la santé mentale des personnes âgées, tout en permettant aux jeunes de bénéficier de la sagesse des aînés et du sentiment de communauté. Enfin, notre société a l'obligation envers le troisième âge d'inclure les générations plus âgées et de ne pas les reléguer dans une maison de retraite à la périphérie de la ville.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

7.4 Renforcer les capacités des personnes âgées

Il existe certes de nombreuses initiatives et clubs de seniors qui jouent un rôle important dans l'accompagnement des personnes âgées au quotidien, mais dès que l'on quitte la vie active, l'offre d'apprentissage tout au long de la vie se réduit.

Bien que les statistiques montrent que les citoyens luxembourgeois sont bien connectés et utilisent fréquemment les services numériques, il est toujours nécessaire d'augmenter l'offre de formation professionnelle continue, notamment en ce qui concerne la numérisation et les nouvelles technologies. L'acquisition de compétences numériques peut aider les personnes âgées à rester plus longtemps dans la vie active, à maintenir un style de vie sain et à réduire le risque d'isolement social.

Le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de personnes vivant seules et l'utilisation croissante des technologies numériques pour communiquer ont amené beaucoup à penser que la solitude augmentait.

La gravité de la solitude pour le bien-être individuel et la cohésion sociale ne doit pas être sous-estimée. Le risque de mortalité lié à la solitude est comparable à celui de l'obésité et du tabagisme. La solitude persistante est également associée à des comportements malsains, à des problèmes de santé mentale et à de mauvaises performances cognitives. Les personnes solitaires font également des évaluations plus pessimistes et se sentent plus menacées par les situations de la vie que leurs homologues « non solitaires ».

Après le départ à la retraite, l'apprentissage tout au long de la vie joue un rôle central dans la promotion du bien-être et de la qualité de vie. L'initiative Silversurfer de Beesecure, qui manque de moyens pour atteindre ses groupes cibles, en est un exemple.

Volt propose donc d'augmenter **le budget de BeeSecure afin de l'allouer à l'initiative Silversurfer**. Cela permettra de mettre en place une stratégie nationale afin de permettre à tous les seniors d'utiliser les nouvelles technologies en toute sécurité et de leur offrir un moyen de sortir de la solitude.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR



© Yoo Chung, 2010; CC BY-SA 3.0

8 PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT

Les prix de l'immobilier au Luxembourg augmentent depuis des décennies, et ce n'est pas prêt de s'arrêter. C'est un fait, de moins en moins de Luxembourgeois peuvent s'offrir un logement dans leur propre pays. Les appartements et les maisons sont désormais si chers dans tout le pays qu'y vivre est presque devenu un luxe. C'est évidemment une catastrophe absolue, car un logement adéquat fait partie des besoins fondamentaux de tout être humain ! Les causes de la crise du logement sont multiples et complexes, de sorte qu'il n'existe pas de solutions simples et claires. Nous sommes toutefois d'avis que de nombreuses mesures sociales peuvent réguler le problème, et nous pensons que toute personne travaillant au Luxembourg devrait avoir le droit à un logement décent.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

8.1 Gestion sociale des loyers pour lutter contre le problème des nombreux logements vides et inutilisés

Le problème de certains logements vacants réside dans le fait que les propriétaires ne veulent pas les louer pour des raisons de spéculation.

Une solution peut être la gestion locative sociale, dans le cadre de laquelle une organisation agréée (comme Life asbl ou 28 autres³⁴) s'occupe de l'immeuble d'un propriétaire et recherche des occupants selon des critères sociaux tout en garantissant le loyer.

En effet, il s'agit souvent pour les propriétaires de peser le pour et le contre de la location de leur logement, en effet la bureaucratie et l'organisation peuvent parfois être lourdes comparé au revenu généré qui (pour propriétaires les plus fortunés) ne joue pas un grand rôle. En les obligeant par certaines lois à confier la location à une organisation à but non lucratif, ils seraient payés pour leur logement et n'auraient pas à s'occuper de l'organisation. Jusqu'à ce que le propriétaire trouve son propre locataire ou acheteur, c'est l'organisation sans but lucratif qui s'en occupe (pour que le logement ne reste pas vide). Il va de soi que les délais de préavis socialement acceptables devront être respectés.

8.2 Créer le droit à un logement abordable pour tous

L'accès à un logement décent et abordable est un droit fondamental qui doit être accordé à tous sans discrimination. Le logement est un amplificateur des inégalités au Luxembourg.

Nous voulons:

- **Reconnaître le droit à un logement décent et abordable comme un droit fondamental** et l'inscrire dans la Constitution.
- **Garantir l'égalité d'accès à un logement abordable pour tous**, sans discrimination fondée sur le sexe et sur tous les motifs mentionnés à l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

³⁴ Sur le site de Logement.lu:
<https://logement.public.lu/fr/proprietaire/logement-location/gestion-locative-sociale.html>

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

- Investir dans la construction et le développement de logements **abordables**, accessibles aux personnes et aux ménages à revenus modestes.
- Faire progresser à moyen terme la **construction de logements sociaux** dont le besoin est urgent.
- Proposer davantage d'appartements et de maisons avec le concept de **bail emphytéotique** dans les communes.

8.3 Mesures clés pour lutter contre le problème du logement au Luxembourg

8.3.1 Aider les locataires à payer leur loyer

Afin d'aider les locataires à payer leur loyer, nous souhaitons qu'un certain montant du loyer soit déductible des impôts. Ce montant fixe correspondrait au même montant maximal que les frais d'emprunt encourus par un propriétaire pour l'achat de sa maison et que ce dernier peut, en vertu de la législation fiscale en vigueur, déduire de ses impôts en vertu de la législation fiscale en vigueur.

L'objectif de cette mesure est d'assurer une plus grande équité en ne pénalisant pas les résidents qui ne peuvent pas emprunter et qui ne peuvent donc pas bénéficier du régime actuel.³⁵

8.3.2 Des logements sociaux beaucoup plus nombreux et plus denses

Qu'il s'agisse d'étudiants universitaires, de familles aux revenus modérés ou de personnes seules: Pour tous, il est devenu de plus en plus difficile de se payer un logement au Luxembourg. Cela semble évident et pourtant et il faut le souligner sans cesse au Luxembourg: Il n'y a actuellement pas assez de logements abordables à disposition et une des seules solutions est de construire beaucoup plus de logements sociaux.

³⁵ Le formulaire 100F de la déclaration d'impôts doit alors être modifié en conséquence. Cela pourrait par exemple être assimilé à une charge permanente.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

Il existe différentes variantes de logements sociaux. Des logements destinés à aider les personnes à sortir de la rue aux logements pour les personnes à faibles revenus, en passant par les contrats sociaux tels que les baux emphytéotiques, qui permettent d'acheter des logements abordables et pas seulement de les louer. Dans un cas comme dans l'autre, il faut agir de toute urgence et rapidement. L'emplacement des logements sociaux peut être flexible et ne doit pas nécessairement se situer autour du centre de la capitale. De tels logements sont également nécessaires dans le sud, l'est, le nord et l'ouest du pays.

Enfin, la qualité de l'habitat ne doit pas non plus en souffrir, c'est pourquoi un système de résidences doit également devenir une véritable agglomération. Cela permet également d'assurer un équilibre économique lorsque des incitations économiques sont créées autour des logements sociaux. Voir également notre concept de lotissements multigénérationnels.

C'est pourquoi nous demandons :

- **que l'on construise nettement plus de logements sociaux** et que la proportion soit au moins triplée.
- **que les constructions soient nettement plus denses** afin de pouvoir loger de manière adéquate le plus grand nombre possible de personnes et de familles.
- **que de véritables agglomérations soient construites**, dans lesquels il y a de la place pour les pharmacies, les petits commerces (comme les boulangeries ou les supermarchés), les crèches, les écoles et les centres culturels de la commune. De cette façon, il sera également envisageable de mener une existence paisible en dehors des centres urbains très fréquentés.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

8.3.3 S'attaquer au problème de l'impôt foncier³⁶

L'impôt foncier est calculé sur la base de la valeur unitaire³⁷, du taux d'imposition foncier (uniforme au niveau national) et du taux d'imposition communal. La base d'imposition est calculée en multipliant la valeur unitaire par le taux d'imposition. Le résultat est ensuite multiplié par le taux d'imposition communal et on obtient l'impôt foncier. L'impôt foncier bénéficie aux communes et est donc un impôt communal. Il s'applique à tout bien immobilier situé sur leur territoire. Que le bien immobilier soit habité ou non et qu'il soit occupé par son propriétaire ou par un locataire, le contribuable est toujours le propriétaire.

Au Luxembourg, l'impôt foncier ne représente actuellement que 0,05 % du PIB. C'est un montant minuscule, tant par rapport au niveau enregistré en 1970 au Grand-Duché – c'est-à-dire 0,3 % du PIB – que par rapport au ratio de 1,2 % du PIB observé en 2020 dans l'Union européenne. Cet échec de l'impôt grand-ducal sur la fortune s'explique notamment par le fait que la valeur unitaire, pierre angulaire de la fixation de cet impôt, n'a été révisée que ponctuellement et au coup par coup depuis 1941.

- Pour contrer la rétention foncière, les municipalités devraient d'abord appliquer leurs mesures actuelles de manière plus cohérente. Ainsi, près de 25 % des communes ne respectent pas le levier de la taxe foncière «B6», qui s'applique aux terrains utilisés pour la construction de logements et désignés comme tels depuis au moins trois ans. A cela s'ajoute le fait que les communes qui se risquent à utiliser cet instrument ont des taux d'imposition foncière assez différents. Il est proposé de fixer un «corridor» pour la taxe foncière B6 afin de résoudre ce problème.

Étant donné qu'un tel corridor détermine le taux de la taxe professionnelle communale depuis janvier 2017, date d'entrée en vigueur de la dernière réforme des finances communales, il ne s'agirait en aucun cas d'une atteinte grave à l'autonomie communale. Le manque de terrains

³⁶ Dans cette section, Volt soutient les idées de la Fondation IDEA: Bouchet, Muriel (22 décembre 2021): *Trois propositions concrètes en matière de fiscalité foncière*. Publié sur Fondation-idea.lu: <https://www.fondation-idea.lu/2021/12/22/trois-propositions-concretes-en-matiere-de-fiscalite-fonciere/>

³⁷ La valeur unitaire est fixée par l'administration fiscale et correspond à la valeur du bâtiment au 1^{er} janvier 1941, tandis que le taux d'imposition des bâtiments construits varie de 0,7 % à 1 % selon le bâtiment. La seule exception concerne les terrains, pour lesquels le taux de base est toujours de 1 %. Le taux d'imposition communal est fixé par chaque commune pour l'année civile. Comme il n'y a pas eu de réévaluation des bases d'imposition depuis 1941, la valeur unitaire est bien inférieure à la valeur réelle du bien immobilier.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

disponibles concerne de nombreuses communes; il s'agit là d'un problème national et non de quelques exceptions communales.

- Volt soutient la refonte de l'impôt foncier, qui accorde une attention particulière aux « terrains non bâtis depuis une certaine période ». Plus la période est longue, plus la charge fiscale sur ces terrains non bâtis est importante. Cet « impôt progressif » vise les terrains situés dans des zones principalement destinées à l'habitation. Il importe peu que les terrains soient immédiatement constructibles (« terrains vacants ») ou qu'ils doivent d'abord être aménagés.
- Volt veut aller plus loin en élargissant le champ d'application de cette réforme. En effet, cette dernière ne concernerait que les terrains non bâtis, et non les appartements vides, les maisons ou les terrains à bâtir, qui devraient également être concernés. Les autorités devraient donc réévaluer d'urgence les valeurs unitaires qui servent de base au calcul de la taxe foncière.

Un exemple concret est la « mass appraisal technique » que l'on pourrait traduire par « le calcul automatisé des prix », qui est notamment utilisé au Canada et aux États-Unis. Concrètement, il s'agit de déterminer mathématiquement et sur la base des prix mentionnés dans les actes notariés l'assiette de l'impôt en fonction de différentes caractéristiques telles que la superficie du logement, le nombre de chambres à coucher, la présence d'une place de parking, d'une cuisine équipée, du sol, de la situation du logement, de son année de construction, etc. Le modèle statistique sous-jacent serait transparent et objectif et pourrait être recalibré à intervalles réguliers et de manière simple, sans qu'il soit nécessaire de « réinventer la roue » à chaque fois, par exemple tous les cinq ans. Il est d'ailleurs probable qu'un tel modèle (ou du moins un embryon) existe déjà, comme le montre la création d'un indice hédonique des prix de l'immobilier par l'*Observatoire de l'Habitat*.

Un tel mécanisme « automatisé » de calcul des valeurs unitaires permettrait d'éviter 80 années supplémentaires de « gel » des valeurs unitaires. C'est une simple question d'efficacité et de cohérence économiques, de transparence fiscale et de justice sociale fondamentale. En outre, cela générerait des ressources supplémentaires considérables pour les communes.

DONNER À CHAQUE CITOYEN(NE) LE MÊME POUVOIR

Cela signifierait une augmentation considérable de l'impôt foncier dans tout le pays. L'objectif de Volt n'est évidemment pas de pénaliser les propriétaires actuels. Ce nouveau mode de calcul de l'assiette de la taxe foncière serait certes appliqué au niveau national, mais ne concernerait dans un premier temps que les résidences secondaires, les logements vides, etc. Les propriétaires ne seraient concernés que progressivement par cette réforme. (Nous pourrions même envisager que cette réforme s'avérait efficace, la taxation des résidences principales ne pourrait ne pas être concernée du tout par cette nouvelle taxe foncière).

- Volt veut également créer un fonds spécial pour le logement social, financé par des droits de succession. Nous voulons introduire un taux d'imposition spécifique de 10% pour les biens immobiliers hérités (y compris les terrains à bâtir).

Ce taux d'imposition spécifique serait le même quel que soit le lien familial entre l'héritier et le légataire (10%).

Ce nouveau taux d'imposition spécifique ne s'appliquerait qu'aux résidences secondaires et non aux résidences principales. Ces dernières, ainsi que les autres biens, resteraient soumises au taux actuel.

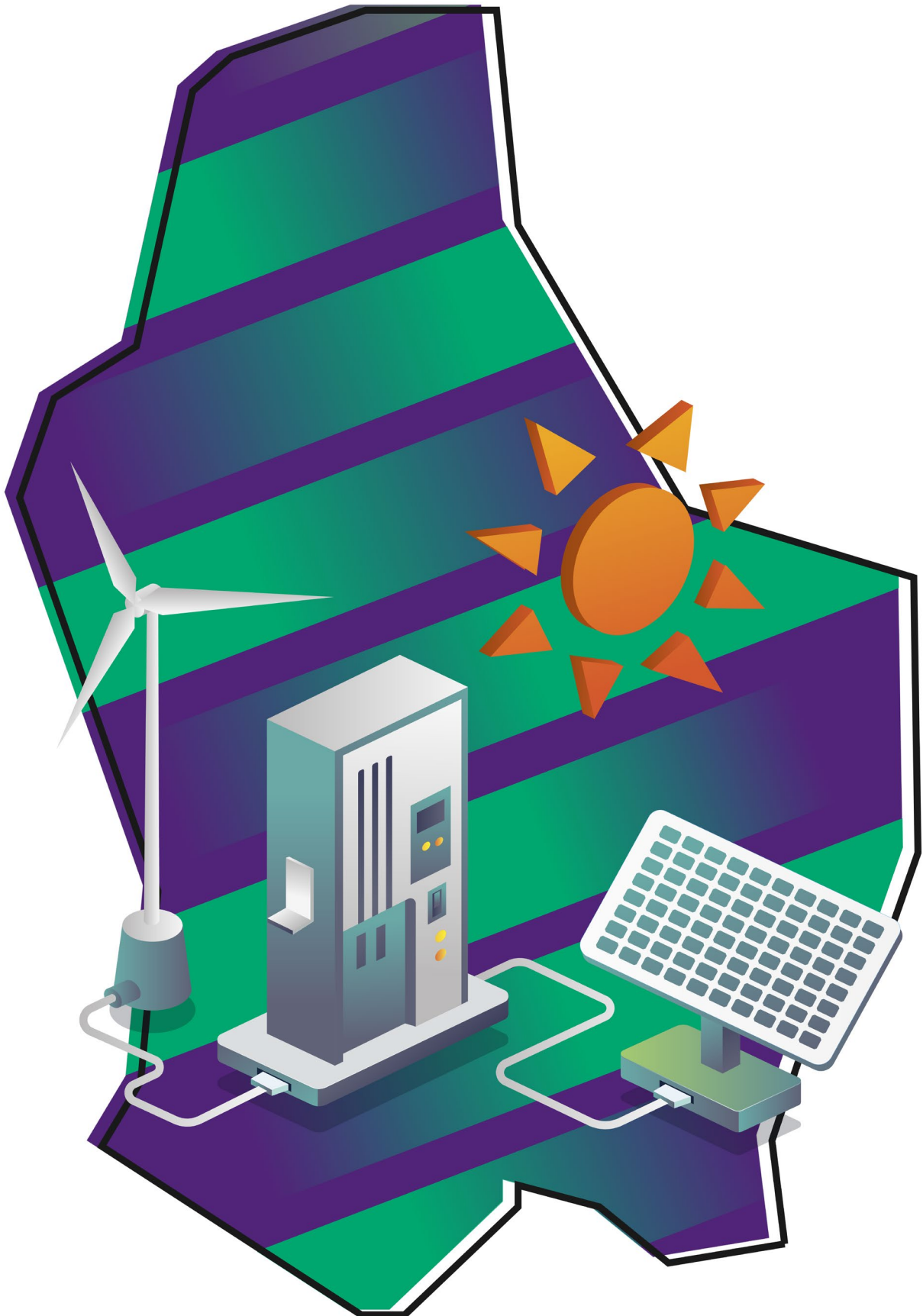
Les montants d'impôts perçus grâce à ce taux spécifique d'imposition des successions seraient versés dans un fonds spécial destiné à financer la construction de logements sociaux au Luxembourg.

CHAPITRE III

**S'engager
pour le climat
et la science**

L'AVENIR  MADE IN EUROPE

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT
ET LA SCIENCE



S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE



© GilPe, 2019; CC BY-SA 4.0

9 PROMOTION DE LA SCIENCE INNOVANTE

Sans une recherche bien financée et orientée vers le développement, un État ne peut pas progresser et résoudre les problèmes actuels dans son pays et dans le monde. La recherche n'apporte pas seulement des solutions, elle rend également le Luxembourg et l'Europe compétitifs par rapport au reste du monde. Une offre académique diversifiée, un budget adéquat et de nouveaux domaines de recherche élargissent les horizons du Luxembourg. Volt veut utiliser les connaissances scientifiques pour faire avancer le monde et s'attaquer aux problèmes du 21^e siècle.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

9.1 Augmentation du budget pour la recherche et le développement

La science est et reste le principal moteur des nouvelles technologies et constitue une condition préalable au progrès technologique. Volt s'engage clairement en faveur de la science et nous voulons que la recherche et le développement se poursuivent au Luxembourg. Avec un budget scientifique plus élevé, le Luxembourg sera encore plus intéressant pour les scientifiques étrangers, ce qui nous permettra d'encourager les talents du monde entier tout en les attirant dans notre pays.

C'est pourquoi nous demandons une augmentation des fonds consacrés à la recherche et au développement au Luxembourg. **Nous voulons augmenter les dépenses de 0,1 point de pourcentage par an afin d'atteindre 3% en 2035.**

9.2 Promouvoir, réglementer et préparer le développement de l'intelligence artificielle (IA)

L'intelligence artificielle est à la fois une opportunité et un risque. Les intelligences artificielles deviennent exponentiellement plus performantes d'année en année. Des pans entiers du savoir sont ainsi ouverts en très peu de temps à cette forme de changement technologique.

Pour relever les défis posés par l'intelligence artificielle (IA), il faut à la fois définir des cadres éthiques et prendre des mesures économiques et structurelles. Pour développer des IA qui restent compatibles avec nos principes éthiques, nous ne pouvons pas compter sur l'autorégulation du marché. C'est ce qu'ont montré des exemples tels que l'utilisation abusive de données par Cambridge Analytica ou la manière dont les grands groupes technologiques traitent les experts critiques en IA. Les entreprises ne sont pas suffisamment incitées à développer des IA qui respectent la Charte des droits de l'homme.

Étant donné que l'intelligence artificielle n'est pas programmée au sens classique du terme, mais qu'elle est entraînée pour des tâches spécifiques sur la base de données, le parti pris de ces bases de données (bias) peut constituer un sérieux problème. Ainsi, des bases de données insuffisantes pour l'apprentissage automatique et les IAs peuvent désavantager des

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

groupes marginalisés – dans les cas d'application médicale notamment, une IA insuffisamment entraînée peut entraîner des dommages mettant la vie en danger. Dans d'autres cas, une base de données non remise en question peut encore renforcer les injustices existantes. En outre, on peut se demander si les humains seront en mesure, à long terme, de comprendre toutes les décisions d'une IA et donc de les contrôler efficacement. Cela rend le développement de l'IA vulnérable aux abus et constitue donc une menace pour nos droits fondamentaux, voire une menace existentielle pour l'humanité.

La forte croissance des performances des IAs met de plus en plus le marché européen dans l'embarras. Des étapes importantes sont certes rendues possibles en Europe par la recherche, mais leur mise en œuvre se fait ensuite en Chine ou aux États-Unis. Ces derniers ont déjà mis en place des structures qui sont mieux préparées aux besoins du développement de l'IA en termes d'infrastructure et de financement. Les succès de leur développement de l'IA ne sont pas suffisamment partagés et divulgués au sein de la société, de sorte que l'utilisation ne profite pas à tous. Les entreprises et les organisations de l'UE ne disposent souvent pas des conditions nécessaires pour se mettre en réseau. Elles ne peuvent pas exploiter les effets de synergie. Le retard de la numérisation, par exemple dans l'extension du réseau, constitue un obstacle supplémentaire. En outre, l'accès à des offres de cloud computing suffisamment puissantes pour se prêter à un développement ambitieux de l'IA fait défaut.

L'intelligence artificielle est, à juste titre, l'une des technologies clés du siècle prochain. Le Luxembourg doit s'y engager rapidement et efficacement, en collaboration avec l'Europe. Nous voulons ancrer une compréhension de base de l'IA dans la société et lutter contre la pénurie de personnel qualifié en IA. Les compétences en matière d'IA et de données (AI/Data Literacy) doivent être intégrées dans l'enseignement général. Ainsi, les citoyens peuvent participer à cette technologie et obtenir un large soutien de la société pour ces technologies.

9.2.1 Réglementation et promotion de l'IA en Europe

- **Nous considérons les données de formation accessibles au public comme un catalyseur important d'une nouvelle stratégie européenne en matière d'IA.** Cette stratégie doit inclure des conseils éthiques visant à prévenir toute utilisation problématique des données ou d'autres produits de l'IA.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

- **Nous voulons faire avancer la numérisation.** De grandes quantités de données constituent la base du développement de l'IA. Pour que l'industrie européenne puisse accéder à l'avenir à un maximum de données provenant d'un maximum de contextes, ces contextes doivent d'abord être numérisés. Une production numérique et automatique de données doit néanmoins toujours respecter les dispositions en vigueur en matière de protection des données.
- **Nous voulons ancrer les connaissances en IA dans l'éducation.** L'IA va changer notre quotidien à tous. Pour cela, la société doit disposer d'un minimum de connaissances afin de pouvoir évaluer correctement les faits. À cet effet, les connaissances en matière d'IA doivent déjà faire partie de la formation générale sous forme de Data Literacy, etc. Afin d'être préparés au développement hautement complexe de l'IA, nous voulons en outre investir de manière ciblée dans des offres d'études et de formation qui forment de manière optimale les personnes intéressées à travailler avec l'IA.
- **Nous nous engageons pour une plus grande transparence dans le développement de l'IA.** Quiconque souhaite utiliser une IA en Europe doit prouver qu'elle est conforme aux directives locales en matière de vie privée et d'éthique. De plus, nous considérons que la mise en place d'une instance d'audit pour vérifier le respect de ces directives, par exemple la conformité avec les Objectifs de développement durable des Nations unies, est essentielle.
- **Nous nous engageons pour une plus grande transparence dans l'utilisation de l'IA.** Les contenus créés par une IA, comme les articles d'actualité ou les contributions aux médias sociaux, doivent être reconnaissables en tant que tels.
- **Nous encourageons la création d'un nouveau centre de compétence européen en matière d'IA, le «Centre for European Research on Artificial Intelligence» (CERAI).** Ses tâches doivent s'étendre de la recherche sur l'IA à la mise à disposition de produits et de services d'IA conformes au droit et à l'éthique. Le centre de recherche et d'expertise européen que nous avons demandé doit permettre une réglementation efficace sans ralentir le développement. Afin de créer une atmosphère de travail fructueuse, alliant à la fois la recherche et des

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

environnements de travail agiles, les collaborateurs du centre ne devraient pas être soumis à une obligation de publication et les contrats de travail à plus long terme devraient être la norme.

- **Nous voulons stopper la « fuite des cerveaux ».** Le centre d'excellence doit fédérer les efforts nationaux et fournir un environnement de travail et de recherche qui empêche la fuite des cerveaux hors d'Europe.
- **Nous sommes favorables à la promotion ciblée des IA de contrôle.** À long terme, la sécurité des IA utilisées en Europe ne peut être assurée que si elles sont à leur tour auditées par des systèmes basés sur l'IA.
- **Nous encourageons la recherche en IA.** Pour cela, nous développons les pôles d'excellence et les relient entre eux. Les différents centres de recherche européens doivent coopérer davantage grâce à des projets et des subventions communs.
- **Nous voulons définir très tôt les limites de l'utilisation de l'IA.** Par exemple, en ce qui concerne la génération de fausses informations ou la possibilité de prendre des décisions de manière autonome, sans influence humaine, au détriment de personnes.
- **Les capacités européennes de cloud computing doivent être ouvertes à la recherche.** Cela garantit la puissance de calcul nécessaire et permet d'offrir des services européens d'IA. Ceux-ci peuvent être intégrés dans un écosystème paneuropéen en collaboration avec des partenaires tels que Gaia-X.

9.2.2 Préparer la société aux changements structurels liés à l'IA

Toutefois, l'intelligence artificielle suscite également des craintes chez de nombreuses personnes. Ces craintes doivent être prises au sérieux et abordées. Dans le cas contraire, la peur largement répandue pourrait ralentir un changement nécessaire et les populistes pourraient utiliser la peur pour semer la discorde avec de fausses promesses et des solutions faciles. Cette peur se manifeste sur le marché du travail sous la forme d'une crainte généralisée de la perte d'emplois et de la qualité des emplois, bien que les prévisions concernant l'impact réel de l'intelligence artificielle soient très variables.

Volt propose une approche en trois volets: sécuriser – préparer – créer.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

- Assurer les moyens de subsistance en cas de perte d'emploi. Une norme européenne de revenu minimum garanti (RMG) devrait être établie, avec pour objectif initial modeste de se rapprocher d'un seuil de pauvreté minimum de 40 % du revenu national médian correspondant («extrême pauvreté»). Afin de garantir un accès équitable et large au GME, la couverture sociale devrait être étendue à ceux qui travaillent en dehors du secteur formel traditionnel de l'emploi, tels que les travailleurs de plateformes, les freelances, les indépendants et autres formes de travail flexible.
- Se préparer à un environnement de travail en mutation. Plutôt que d'attendre que des emplois soient perdus, il est nécessaire de passer d'une assurance chômage à une assurance emploi, en mettant l'accent sur des programmes préventifs visant à maintenir l'employabilité tout au long de la vie. Cela implique la mise en place d'un « programme Volt » d'apprentissage tout au long de la vie. Le programme Volt deviendrait un toit pour les initiatives à l'échelle européenne visant à préparer les travailleurs européens à l'avenir du travail. Il comprendrait des programmes de formation subventionnés pour les nouveaux outils et technologies ainsi que des conseils professionnels. Il s'adresserait aux travailleurs qui sont déjà touchés par les changements technologiques sur leur lieu de travail ou qui risquent de l'être dans un avenir proche. La priorité serait donnée aux personnes qui n'ont pas les moyens économiques de suivre un enseignement ou une formation. Les formations devraient être accréditées par des établissements de formation et d'enseignement supérieur reconnus, et les participants recevraient des certifications reconnues dans toute l'Europe.
- Contribuer à façonner l'avenir du travail. Nous souhaitons lancer un processus de consultation publique sur le thème « Travail 4.0 » au niveau européen afin d'étudier l'évolution des valeurs fondamentales liées au travail dans toute l'Europe et de soutenir l'élaboration des politiques au niveau de l'UE et des États membres. Ce processus peut s'appuyer sur l'expérience pratique du processus multipartite allemand « Arbeit 4.0 »³⁸

³⁸ BMAS – German Ministry of Labour and Social Affairs (November 2016): *Weissbuch Working 4.0*. A883. Available at <https://www.bmas.de/EN/Services/Publications/a883-white-paper.html>

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

et sur le modèle danois de « flexicurité »³⁹, qui combine des prestations publiques et sociales généreuses avec des marchés du travail flexibles. Volt estime que deux aspects méritent une attention particulière :

Best Practice
from Germany & Denmark

- o **Développement d'une loi sur le temps de travail optionnel**⁴⁰ au niveau européen, qui accorde aux travailleurs une plus grande souveraineté en matière de temps et contient des règles pour la négociation de réglementations du travail qui répondent aux exigences de flexibilité des travailleurs et des entreprises. Une attention particulière devrait être accordée au nombre croissant de travailleurs indépendants, de start-ups et de crowd-workers, qui ne sont jusqu'à présent ni bien représentés politiquement ni organisés collectivement et qui ont donc généralement moins de pouvoir de négociation.
- o **La mise en œuvre de programmes pilotes à grande échelle pour un revenu de base inconditionnel (RBI).** La perspective que les technologies liées à l'IA puissent réduire la demande globale de main-d'œuvre humaine et augmenter le chômage structurel nécessite une nouvelle approche de la protection sociale, dissociée de l'emploi traditionnel. Ce sont surtout les tâches routinières qui seront automatisées, ce qui signifie qu'il faudra de moins en moins de personnes pour les effectuer. Cette évolution créera de nouveaux emplois, mais combien d'entre eux et combien de personnes pourront être reconverties ?
- o Volt est donc d'avis que nous devons considérer le travail différemment. **Le travail bénévole non rémunéré**, comme les soins ou le travail pour des organisations de la société civile, n'a pas moins de valeur pour notre société que le travail rémunéré. Un revenu de base peut être un moyen de réévaluer la contribution des personnes à la société. C'est un minimum financier qui peut être garanti à chacun. Il peut être un instrument plus efficace pour lutter contre la pauvreté que le système actuel de prestations sociales.

³⁹ Sur le site de l'Agence danoise pour l'emploi et le recrutement : <https://star.dk/en/about-the-danish-agency-for-labour-market-and-recruitment/flexicurity/>

⁴⁰ DJB – Deutscher Juristinnenbund, *Konzeption eines Wahlarbeitszeitgesetzes*, disponible sur <https://www.djb.de/netzwerke-und-projekte/konzeption-eines-wahlarbeitszeitgesetzes>

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

- o C'est pourquoi Volt est favorable à un **revenu de base universel et inconditionnel**: un montant mensuel garantissant le minimum vital sans devoir trouver un emploi rémunéré.
- o Avant de franchir ce grand pas, nous devons examiner et évaluer la faisabilité financière et toutes les conséquences possibles. Les programmes pilotes devraient être d'une ampleur raisonnable (par exemple, plus de 10 000 participants, plus de cinq ans, dans des environnements et des pays différents) et s'accompagner d'un suivi rigoureux des résultats. Le programme global devrait être piloté au niveau de l'UE et mis en œuvre par les États membres, l'UE finançant l'évaluation continue et cohérente des résultats. Les principales questions que les programmes doivent mettre en lumière sont notamment les suivantes: Le RBI peut-il remplacer efficacement les systèmes sociaux traditionnels? Quels sont les coûts? Comment le RBI sera-t-il financé? Quel est son impact sur l'attitude face au travail? Quel est son impact sur l'estime de soi des personnes?

9.3 Énergie nucléaire

L'énergie nucléaire a toujours été controversée. Volt estime donc qu'il est important de clarifier sa position sur ce sujet et d'adopter un point de vue clair.

9.3.1 Promotion de l'énergie nucléaire et de sa recherche (avec restrictions)

Volt est conscient des risques non résolus liés à l'énergie nucléaire, tels que les déchets nucléaires, la prolifération des matières nucléaires et les rares accidents catastrophiques de réacteurs. Tous ces éléments peuvent constituer des raisons valables de ne pas soutenir l'énergie nucléaire.

Cependant, même si l'énergie nucléaire sous sa forme actuelle est incompatible avec la vision d'un monde réellement durable, **Volt estime qu'une réduction rapide et à grande échelle des émissions de CO₂ est plus urgente compte tenu de la crise climatique mondiale actuelle.** Il s'agit également d'un impératif moral, car le changement climatique affectera de manière disproportionnée ceux qui sont le moins en mesure de s'y préparer.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

Il ne fait aucun doute que l'énergie nucléaire est une source d'électricité à très faible teneur en carbone et qu'elle peut être utile pour de nombreuses raisons :

- Premièrement, comme nous l'avons déjà mentionné, l'énergie nucléaire est une source d'énergie à faible émission de carbone essentielle dans le mix énergétique européen. Elle émet 273 fois moins de gaz à effet de serre que le charbon et 163 fois moins que le gaz. Mais surtout, les rapports du GIEC montrent que l'énergie nucléaire est utilisée dans la plupart des voies compatibles avec l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5°C.⁴¹ Le GIEC se réfère notamment à une étude menée par 22 scientifiques, qui affirme : « a rapid development of nuclear energy production [...] limits the Global Mean Surface Temperature (GMST) increase to 1,5°C ». ⁴²
- En outre, nous sommes fermement convaincus que, grâce à la recherche et à l'innovation, l'énergie nucléaire a le potentiel de devenir une source d'énergie absolument durable. Nous voulons nous assurer que les efforts de recherche correspondants sont bien financés, compte tenu notamment de la responsabilité globale de l'UE de contribuer à une décarbonisation mondiale sûre et efficace.
- En outre, Volt demande de considérer la situation dans son ensemble. Les pays ne devraient pas seulement tenir compte des besoins en énergie nucléaire sur leur territoire, mais aussi au-delà de leurs propres frontières. En effet, de nombreux pays en Europe sont encore fortement dépendants de l'industrie du charbon, notamment à l'Est.⁴³ Mais cela vaut également pour les pays d'Europe occidentale comme l'Allemagne.⁴⁴ La seule différence est que l'Allemagne est beaucoup plus avancée dans le développement et l'utilisation des énergies renouvelables et peut donc s'appuyer davantage sur elles.⁴⁵ Et c'est là que réside le problème. En effet, malgré sa forte dépendance au charbon, l'Allemagne peut se permettre de s'opposer à l'énergie nucléaire parce qu'elle dispose déjà

⁴¹ Le chapitre du GIEC sur ce sujet précis se trouve ici :

https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2022/06/SR15_Chapter_2_LR.pdf

⁴² Berger, A. et al., 2017 : <https://dx.doi.org/10.1504/ijgei.2017.086622>

⁴³ Par exemple, en octobre 2021, la part de l'électricité produite dans des centrales au charbon était de 73,2 % en Pologne, de 60,76 % en Bulgarie et de 40,48 % en République tchèque.

⁴⁴ En octobre 2021, 30 % de l'électricité était encore produite dans des centrales au charbon.

⁴⁵ En octobre 2021, 35,57 % 1 de l'électricité produite provenait également de l'énergie solaire et éolienne.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

d'importantes ressources d'énergie renouvelable. Ce n'est pas le cas de pays comme la Pologne ou la République tchèque, qui ne peuvent pas passer directement de l'énergie du charbon aux énergies renouvelables, du moins pas dans les prochaines années. Dans ces pays en particulier, l'énergie nucléaire ne devrait pas être considérée comme un obstacle aux énergies renouvelables, mais plutôt comme un soutien à celles-ci. Pour résoudre ce problème idéologique, l'Europe doit s'unir, et le Luxembourg doit lui aussi s'engager pour que l'énergie nucléaire soit à nouveau considérée comme une énergie verte.

- En plus de l'énergie nucléaire actuellement utilisée, basée sur la fission, Volt continue à soutenir les efforts de l'UE visant à promouvoir, par la recherche, la fusion nucléaire comme source d'énergie meilleure, plus efficace et plus respectueuse de l'environnement. Les récentes découvertes et expériences⁴⁶ sont encourageantes et Volt soutient pleinement la recherche dans cette direction.
- Enfin, l'énergie nucléaire permettrait également de réduire nos importations de gaz naturel⁴⁷, ce qui est important pour deux raisons principales:
 1. Le gaz naturel est beaucoup plus polluant⁴⁸ et en même temps beaucoup plus mortel.⁴⁹
 2. Cela réduirait notre énorme dépendance vis-à-vis des importations de gaz extra-européennes. En effet, les 27 États membres de l'Union européenne dépendent actuellement de la Russie pour près de 41 % de leurs importations de gaz. Cette situation devrait encore s'accroître si l'on tient compte de l'objectif de l'UE de réduire sa consommation de charbon, de l'épuisement des sources nationales de gaz et, enfin, de la réticence de certains pays à recourir à l'énergie nucléaire. La dépendance vis-à-vis de la Russie représentera 50 à 60 % de toutes les importations de gaz au cours des deux prochaines décennies si aucune autre politique énergétique n'est mise en œuvre.

⁴⁶ <https://edition.cnn.com/2022/02/09/uk/nuclear-fusion-climate-energy-scni-intl/index.html>

⁴⁷ Il faut noter que les centrales nucléaires produisent de l'électricité, tandis que dans les maisons, le gaz naturel est essentiellement utilisé pour le chauffage (il est brûlé et chauffe l'eau de chauffage qui circule ensuite dans les tuyaux et les radiateurs). Pour que l'énergie nucléaire puisse être utilisée à grande échelle comme alternative au gaz à long terme, il faudra installer davantage de pompes à chaleur comme systèmes de chauffage dans les maisons.

⁴⁸ <https://climate.selectra.com/fr/empreinte-carbone/energie>

⁴⁹ <https://ourworldindata.org/safest-sources-of-energy>

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

Les dangers de cette dépendance sont multiples :

- o L'UE et l'Europe dans son ensemble se retrouveront dans une situation de dilemme économique face à la Russie. La guerre russe contre l'Ukraine et ses conséquences pour l'Europe nous ont montré que cela pouvait être très dangereux.
- o La domination du marché européen est un objectif clair et calculé qu'un gouvernement russe peu fiable poursuit depuis quelques années. Cette domination russe sur le marché européen du gaz naturel donnerait au Kremlin un pouvoir incroyable dans ses relations avec ses voisins européens.
- o La dépendance de l'Europe à l'égard de la Russie pour le gaz naturel entrave déjà la liberté d'action de certains États européens et érodera de plus en plus la souveraineté européenne.
- o Un pays comme le Luxembourg, qui, à l'instar d'autres pays de l'UE, achète actuellement un tiers de ses importations de gaz à la Russie, ne peut pas se permettre de se mettre sous l'aile d'une pseudo-démocratie qui a bafoué les droits de l'homme un nombre incalculable de fois et dont le dirigeant semble avoir une soif de pouvoir sans fin.

Nous voyons que l'énergie nucléaire n'est pas seulement une question climatique, mais aussi une question géopolitique qui vise à préserver la souveraineté de l'Europe ! Volt estime que l'indépendance énergétique européenne est un point essentiel pour l'avenir. Par conséquent, l'énergie nucléaire⁵⁰ restera inévitablement un élément important du mix énergétique européen dans les décennies à venir. Une fois que l'énergie nucléaire sera acceptée comme faisant partie de notre futur mix énergétique européen, il sera impératif de soutenir les investissements dans l'infrastructure nucléaire pour des raisons d'efficacité, de sécurité et d'innovation.

⁵⁰ Nous sommes conscients que le gaz, tout comme l'énergie nucléaire, peut être utile pour la transition vers l'énergie verte. Nous pensons toutefois que l'énergie nucléaire devrait avoir la priorité, car elle est plus propre et plus propice au maintien de notre souveraineté européenne.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

9.3.2 L'importance d'un site de stockage définitif

Enfin, le Luxembourg et l'ensemble de l'UE doivent manifestement réfléchir à des sites de stockage définitif des déchets nucléaires, car même si l'énergie nucléaire n'est plus encouragée, nous avons tout de même besoin de sites de stockage définitif dont la capacité et la capacité de charge sont mieux adaptées que les sites temporaires utilisés par l'Allemagne, par exemple, puisqu'il est impossible de se mettre d'accord sur un site de stockage définitif.

La Finlande, qui a construit en 2022 le premier site de stockage définitif européen pour les déchets nucléaires et qui peut stocker les déchets pendant 100 000 ans, sert de modèle.⁵¹ Le Luxembourg aurait un intérêt économique à stocker les déchets nucléaires d'autres pays dans un dépôt final.

Bonne pratique
de la Finlande

⁵¹ <https://www.science.org/content/article/finland-built-tomb-store-nuclear-waste-can-it-survive-100000-years>

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE



©Tristan Schmurr, 2021; CC BY 2.0

10 PROTÉGER LE CLIMAT

Nous voulons un passage complet à la neutralité climatique! La crise climatique est un problème de justice au sein des sociétés ainsi qu'entre elles et entre les générations. Uniquement quelques-uns sont responsables de la majorité des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Parallèlement, ceux qui contribuent le moins au changement climatique sont ceux qui en souffriront le plus. La crise climatique est l'exemple le plus marquant de la manière dont notre mode de vie menace de dépasser les limites planétaires de la Terre. Les défis ne pourraient pas être plus grands. Le budget mondial de CO₂ pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C maximum sera épuisé dans quatre ans et demi. La réalisation des objectifs de l'accord de Paris s'éloigne de plus en plus. Mais nous sommes prêts à relever le défi! Avec une loi anti-déchets qui s'applique au mieux à toute l'Europe, nous exigeons une économie circulaire. La mobilité douce sera également une étape importante pour s'attaquer au changement climatique dès le niveau local.

Nous sommes convaincus que seule une nouvelle approche globale rendra possible le triptyque changement climatique, prospérité économique et justice sociale. C'est exactement ceci ce que nous entendons par le passage à la neutralité climatique.

10.1 Diplomatie climatique: l'action européenne contre le changement climatique

Le succès de nos efforts contre la crise climatique et ses conséquences dépend en grande partie de la coopération internationale. La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris en sont la preuve. Le traité sur la charte de l'énergie (TCE) de 1994 s'oppose à ces piliers de la politique climatique internationale. Conçu à l'origine pour promouvoir la coopération internationale dans le secteur de l'énergie, le TCE peut aujourd'hui être utilisé abusivement pour retarder la transition énergétique par des procédures d'arbitrage en matière d'investissement. Jusqu'à présent, les tentatives de réforme du TCE ont échoué en raison du fait que les modifications doivent être prises à l'unanimité par tous les États membres. Même si un État se retire du TCE, la possibilité d'intenter une action en justice à son encontre subsiste pendant 20 ans en raison de la «sunset clause».

La politique climatique et la politique de sécurité sont également fortement imbriquées. Le changement climatique agit comme un catalyseur des conflits régionaux en raison de la pénurie croissante d'eau, des sécheresses et des phénomènes météorologiques violents. Dans les années à venir, des millions de personnes vont devoir fuir ces conflits ainsi que les conséquences directes de la crise climatique. Des régions entières risquent subséquemment d'être encore plus déstabilisées et les pays de destination seront eux aussi confrontés à de grands défis.

La diplomatie climatique devient l'un des principaux outils de politique étrangère du Luxembourg et de l'UE. Nous assumons la responsabilité de la protection du climat à l'échelle mondiale en nous mobilisant pour des mesures ambitieuses de protection et d'adaptation au changement climatique. Nous renforçons ainsi la capacité d'adaptation des personnes déjà particulièrement touchées par le changement climatique.

Le Luxembourg et l'UE doivent utiliser leur puissance commerciale, leur réputation et leurs capacités technologiques et financières pour accélérer la transition mondiale vers la neutralité climatique.

➤ **Nous nous engageons à créer un groupe européen de diplomatie climatique.** Celui-ci renforcera les efforts de l'UE en matière de diplomatie climatique et doit être soutenu par la politique étrangère et de sécurité commun.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

- **Nous souhaitons que tous les pays européens se retirent ensemble du *traité sur la charte de l'énergie*.** Parallèlement, un accord intersectoriel doit être conclu pour neutraliser les conséquences. Les pays hors de l'UE doivent également se joindre à cet accord, pour lequel le groupe européen de diplomatie climatique s'engage fortement.
- **Avec l'UE, nous plaillons pour la création d'un organisme international sur la géo-ingénierie sous la supervision des Nations unies.** Cet organisme empêchera toute utilisation potentiellement dangereuse et contraire à l'éthique de la géo-ingénierie. Pour ce faire, il veillera à ce que les Principes d'Oxford sur la géo-ingénierie soient respectés. La géo-ingénierie ne fait pas partie de la stratégie visant à atteindre les objectifs climatiques – elle reste la dernière réserve et est toujours coordonnée au niveau international.
- **En collaboration avec l'UE, nous nous engageons à mettre en place un organe international sur la géo-ingénierie sous la supervision des Nations unies.** Cet organe doit empêcher une utilisation potentiellement dangereuse et contraire à l'éthique de la géo-ingénierie. Pour ce faire, il s'assurera que les principes d'Oxford sur la géo-ingénierie sont respectés. La géo-ingénierie ne fait pas partie de la stratégie visant à respecter les objectifs climatiques – elle reste le dernier recours et fait toujours l'objet d'une coordination au niveau international.
- **Nous soutenons la protection et le reboisement des forêts tropicales et non tropicales par une surveillance et une réglementation efficaces.** Nous voulons veiller à ce que les capacités de contrôle des résultats en matière de biodiversité augmentent, par exemple en mettant en place des modèles de financement innovants. Les méthodes de production agroforestières et agroécologiques rendent inutile toute nouvelle déforestation. Nous souhaitons renforcer les programmes de soutien dans le cadre de l'Accord de Paris, comme le programme «REDD+».
- **Connexion des réseaux énergétiques européens.** Le déploiement à grande échelle des énergies renouvelables rend nécessaire l'interconnexion des réseaux énergétiques nationaux en Europe. Étant donné que l'énergie est produite à de nombreux endroits en Europe et qu'elle peut être produite plus efficacement dans certaines régions que dans d'autres, nous voulons que tous ces réseaux électriques communiquent entre eux de manière intelligente. De cette manière, un surplus

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

d'énergie dans un État membre peut être mis à la disposition d'un autre État membre. De cette manière, nous pouvons utiliser efficacement les matières premières et les possibilités de production d'énergie locales.

- **Mise en réseau des réserves naturelles européennes.** La préservation de la biodiversité dans la nature est une question de plus en plus urgente. L'homme détruit de plus en plus ce système et le rend plus homogène, par exemple en déboisant les forêts et en vidant les mers des poissons. Il est temps de contribuer au renforcement de la biodiversité dans la nature. Nous pouvons y parvenir en reliant tous les sites Natura 2000 d'Europe, y compris les zones marines. La superficie totale de la nature protégée augmentera de 30 % d'ici 2030. Cela permettra de renforcer la biodiversité et de créer davantage d'espace pour les loisirs et l'agriculture respectueuse de la nature.

10.2 Une politique climatique cohérente et visionnaire

10.2.1 Taxation des équivalents CO₂

La protection du climat est notre tâche la plus urgente. Volt demande donc un renchérissement des émissions de gaz à effet de serre. Plus les équivalents CO₂ sont rejetés dans l'atmosphère, plus les coûts sont élevés – surtout pour les générations futures. Les mesures d'adaptation au climat nécessaires ultérieurement dépassent aujourd'hui largement les coûts d'une transformation vers une société neutre en termes de climat. C'est pourquoi Volt souhaite parvenir le plus rapidement possible à un prix minimum en constante augmentation par tonne de CO₂ à l'échelle de l'UE pour le système européen d'échange de quotas d'émission (EU ETS). L'EU ETS devrait couvrir le plus grand nombre possible de domaines de la vie, notamment les bâtiments, les transports et l'agriculture.

- Des études scientifiques récentes montrent que l'**aménagement effectif du SCEQE** est possible, mais qu'il est très exigeant et prend par conséquent beaucoup de temps. C'est pourquoi Volt souhaite introduire à court terme un prix national pour le CO₂ sous la forme d'une taxe ou d'un prélèvement sur la production et la consommation de produits et de services à forte intensité de CO₂. Dès qu'un SCEQE efficace sera élaboré, la tarification à court terme sera transférée dans le SCEQE.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

- **Un prix prévisible offre une sécurité de planification aux investisseurs.** Un prix plus élevé renforce l'incitation à investir dans des technologies propres. En fonction des coûts engendrés par l'émission d'une tonne de CO₂, Volt plaide pour une augmentation constante du prix du CO₂ dans le SCEQE et la tarification nationale. Selon les connaissances scientifiques actuelles, il faudrait viser à moyen terme un prix de 205 euros par tonne de CO₂. Volt souhaite aider les ménages à faibles revenus à faire face à l'augmentation du coût de la vie.
- Pour une transformation équitable, **les recettes du prix du CO₂ devraient être utilisées à parts égales pour des remboursements directs aux citoyens, pour des subventions dans des technologies et des produits respectueux du climat ainsi que pour des investissements dans la recherche et le développement et des mesures d'infrastructure.** Nous accélérerons ainsi la transformation, soutiendrons les mesures de protection du climat et d'adaptation au changement climatique et atténuerons les distorsions sociales.
- **Les subventions nuisibles au climat devraient être transformées en subventions respectueuses du climat et créer des incitations favorables au climat.** Si cela n'est pas possible, elles devraient être supprimées le plus rapidement possible. L'objectif de Volt est de maintenir les combustibles fossiles dans le sol.
- **Des incitations efficaces doivent être mises en place dans le secteur financier** afin de rendre les investissements dans les combustibles fossiles et autres activités néfastes pour l'environnement moins attrayants et de retirer les investissements existants (désinvestissement).

10.2.2 Le tournant énergétique : Les énergies renouvelables sont la seule option raisonnable

Volt vise une stratégie énergétique paneuropéenne qui donne la priorité à la neutralité en matière de CO₂. Au niveau national et local, cette stratégie est adaptée aux besoins et aux circonstances spécifiques.

Nous sommes confrontés au défi d'une demande énergétique en constante augmentation. Volt reconnaît la nécessité de rendre le système énergétique plus efficace et s'efforce de freiner la demande de matières premières et d'énergie. Il faut en outre éviter que les gains

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

d'efficacité et les économies de coûts qui en découlent n'augmentent la consommation (« effets de rebond »). Volt est conscient de l'importance particulière de la transition énergétique dans le contexte de la transition de la mobilité et de l'utilisation de la chaleur dans l'industrie et les bâtiments. Seules l'électricité et la chaleur produites de manière renouvelable constituent la base d'un transport durable, d'un chauffage et d'une économie à faibles émissions.

- Volt veut **harmoniser et simplifier le système des taxes, impôts et prélèvements dans le domaine de l'électricité**. Les distorsions existantes sur le marché de l'électricité doivent être éliminées dans la mesure du possible, pour autant que cela n'entre pas en conflit avec d'autres objectifs importants. Cela est notamment important pour pouvoir mieux exploiter les potentiels de flexibilité (par exemple la gestion de la demande). Ce que l'on appelle le couplage sectoriel (intégration des flux d'énergie dans l'électricité, la chaleur, l'énergie et les transports) doit également être soutenu et renforcé par les signaux de prix sur les marchés.
- Le **subventionnement des énergies fossiles** est un **obstacle** majeur à la réussite de la transition énergétique. **Volt s'y oppose donc clairement**. L'argent ainsi libéré pourrait être utilisé pour promouvoir les énergies renouvelables ou pour réduire les coûts de l'électricité, ou encore profiter aux citoyens d'une autre manière. Il faudrait également éviter autant que possible de faire des concessions sur les prix de l'énergie pour les entreprises. La compétitivité internationale peut également être soutenue par des incitations positives, comme une taxe sur les importations de CO₂. En l'absence de concessions, tout le monde, consommateurs et industrie, participera de manière égale aux coûts de la transition énergétique et il y aura de plus grandes incitations à l'efficacité énergétique dans le secteur des industries à forte consommation d'électricité.
- Les corridors de développement de l'énergie éolienne et solaire ne sont actuellement pas assez ambitieux pour respecter l'Accord de Paris. Volt demande un relèvement des objectifs dans l'esprit de l'Accord de Paris. En outre, l'utilisation de la géothermie en tant que forme d'énergie renouvelable résiduelle et capable de répondre à la charge de base devrait être envisagée, notamment pour la transition thermique.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

- Les citoyens sont très favorables au **développement du photovoltaïque**. C'est pourquoi l'énergie solaire est l'une des technologies qui permet de mettre en œuvre la transition énergétique avec le moins de résistance possible. Et par conséquent il devrait y avoir le moins possible de restrictions légales au développement des installations photovoltaïques. En outre, en supprimant les obstacles auxquels sont confrontés les exploitants privés d'installations PV, Volt souhaite créer des incitations au développement d'installations PV privées pour l'utilisation personnelle ainsi que pour une utilisation locale et régionale (par ex. dans les transports). La simplification de la législation fiscale pour les installations PV privées favorise également leur développement.
- Afin d'accélérer le **développement de l'énergie éolienne**, il convient d'analyser les obstacles existants (p. ex. les réglementations en matière de distance et l'écobilan) et de rechercher des solutions durables. Les réglementations forfaitaires en matière de distance empêchent le développement accru nécessaire de l'énergie éolienne ; Volt propose donc comme solution de compromis une réglementation de la distance en fonction de l'orientation cardinale (par l'ombrage, la direction préférée du vent), qui tient compte des conditions locales, mais qui n'empêche pas le développement de l'énergie éolienne sans distinction. De même, un système d'appel d'offres pour la rémunération de l'électricité éolienne devrait être conçu de manière à ne pas freiner le développement de l'énergie éolienne, mais à l'encourager et surtout à favoriser la croissance des installations éoliennes citoyennes. Afin d'augmenter l'acceptation des éoliennes et de la transition énergétique au sein de la population, Volt propose d'impliquer davantage les citoyens dans les projets d'énergie renouvelable de leur voisinage. Cela nécessite de nouvelles conditions cadres pour l'énergie citoyenne et une plus grande participation des citoyens aux procédures de planification et d'autorisation des éoliennes.
- Afin de garantir une véritable durabilité des installations photovoltaïques et éoliennes, Volt exige qu'elles soient **recyclées de manière écologique à la fin de leur durée de vie**.
- Pour la production d'électricité à partir de sources renouvelables majoritairement variables, le réseau électrique luxembourgeois doit être davantage décentralisé. Pour ce faire, trois éléments doivent être pris

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

en compte : L'alimentation à partir de nombreuses petites sources doit être garantie, la distribution dans des directions changeantes ainsi que le transfert de l'énergie éolienne du nord au sud doivent être optimisés. La numérisation du réseau électrique et le passage rapide à des réseaux électriques intelligents (« smart grids ») constituent à cet égard un élément important. Dans ce contexte, Volt veut notamment assurer la résistance du réseau aux cyber-attaques. Dans les communes où le réseau est en cours d'extension, des solutions doivent être élaborées en collaboration avec les citoyens : la transition énergétique comme projet citoyen.

- L'objectif est de permettre aux communautés de couvrir leurs besoins en énergie sur place à partir de sources d'énergie durables avec des projets régionaux à petite échelle. En conséquence, il est nécessaire d'abandonner l'idée de « charge de base » (« base load ») ; il devrait plutôt s'agir d'un approvisionnement de base et de la charge résiduelle (c'est-à-dire la charge qui ne peut pas être couverte par le vent et le soleil à un moment donné). La production, le stockage et la consommation d'électricité doivent être gérés de manière plus flexible à l'avenir, les « smart grids » jouant un rôle important à cet égard, car ils permettent d'activer et de désactiver de manière flexible les systèmes de stockage et les installations de biogaz lorsque la production d'électricité éolienne et solaire fluctue.
- L'électricité produite par le soleil et le vent étant soumise à des variations journalières et saisonnières, le stockage de l'énergie joue un rôle important. Volt veut faire avancer la recherche et l'utilisation de moyens de stockage et de technologies de conversion durables. Il s'agit par exemple de la recherche et de la production de vecteurs énergétiques liquides et gazeux à partir de CO₂, d'hydrogène⁵² et d'électricité excédentaire produite de manière renouvelable, ainsi que de leur stockage. De tels carburants synthétiques représentent une alternative climatiquement neutre dans les transports ou la production d'électricité, c'est-à-dire qu'ils peuvent être utilisés dans les domaines les plus divers (« approches multi-usages »). La possibilité de stocker l'électricité de manière flexible et décentralisée peut aider à amortir les pics et les

⁵² Si le Luxembourg était le premier à développer cette technologie, nous aurions une longueur d'avance et pourrions vendre ce savoir à l'avenir. Cela pourrait avoir un effet économique positif considérable pour l'industrie luxembourgeoise.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

minima de production. Volt soutient ici aussi la recherche et la mise en œuvre du couplage sectoriel. En principe, il est alors également judicieux de promouvoir les options de flexibilité, comme par exemple une gestion intelligente de la charge. Cela peut contribuer à réduire le besoin de stockage et donc les coûts. Les voitures électriques devraient également, dans la mesure du possible, être intégrées dans la gestion de la charge du réseau électrique. Volt veut créer ici un cadre juridique uniforme et définir, en collaboration avec des experts, des interfaces et des spécifications pour les voitures électriques.

- Volt se prononce en faveur d'une facilitation de la promotion des mesures d'efficacité énergétique. Il faudrait notamment simplifier considérablement les procédures de demande pour les mesures qui contribuent de manière supérieure à la moyenne à l'efficacité énergétique ou à la transition énergétique. Les mesures d'encouragement devraient être évaluées en permanence quant à leur utilité et, si elles sont contre-productives, être supprimées le plus rapidement possible.

10.3 Adaptation au climat grâce aux émissions négatives et à la tarification du CO₂

Les objectifs ambitieux en matière de protection climatique, tels que l'objectif de 1,5°C, nécessitent d'extraire activement le CO₂ de l'atmosphère. C'est ce que l'on appelle les émissions négatives. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) souligne l'importance des émissions négatives dans son rapport 1,5°C : le captage du CO₂ est nécessaire dans toutes les voies étudiées pour limiter le réchauffement global à 1,5°C. D'une part, cela neutralise les émissions des secteurs pour lesquels les mesures d'atténuation ne suffisent pas. D'autre part, les émissions négatives ramènent le réchauffement global à 1,5°C après un dépassement temporaire. Le principe est le suivant : plus vite nous atteignons zéro net, moins nous serons dépendants des émissions négatives. Et plus le risque d'atteindre des points de basculement climatiques dans le système terrestre est faible.

Les forêts et les marais sont de grands réservoirs naturels de CO₂. L'intervention humaine et les premiers changements climatiques mettent ces écosystèmes à rude épreuve. Si les écosystèmes perdent leur capacité de

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

stockage du CO₂, nous devons miser davantage sur des procédés techniques et des solutions hybrides de captage du CO₂. Celles-ci sont regroupées sous le terme générique de « Carbon Capture and Storage » (CCS), en français Captage et Stockage du Carbone. L'un des procédés techniques les plus discutés dans les modèles est le captage direct du CO₂ dans l'air (Direct Air Capture, DAC), suivi du stockage du carbone. Les solutions hybrides peuvent combiner intelligemment les processus naturels et les procédés techniques. Il s'agit notamment des procédés qui combinent la bioénergie avec le prélèvement et le stockage du carbone (BECCS), ainsi que du charbon végétal en tant que solution décentralisée.

La mise en œuvre de ces mesures de réduction des émissions de dioxyde de carbone (REDC) dépend d'un cadre politique approprié.

Nous voulons inverser le réchauffement climatique à long terme. Pour ce faire, le Luxembourg devrait accélérer le développement d'une stratégie européenne à long terme en matière de neutralité climatique. Atteindre la neutralité climatique en 2040 au plus tard n'est donc qu'un objectif intermédiaire. Nous créons ainsi un tampon permettant de compenser les émissions d'autres économies au cas où celles-ci ne contribueraient pas à la réduction des émissions. Le recours au captage du CO₂ ne remplace pas notre trajectoire de réduction des émissions.

Toutes les mesures doivent être intégrées dans une stratégie globale vers le zéro net ou la négativité carbone. La crise climatique est également le résultat du fait que les prix du marché ne reflètent pas les coûts écologiques consécutifs des produits et des services.

Les choix de consommation d'un individu ont toutefois des répercussions sur la collectivité. L'élévation du niveau des mers, l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes et la baisse de la productivité agricole devraient entraîner d'énormes dommages (financiers) liés au climat. Ces coûts externalisés devraient être pris en compte dans les décisions de consommation et d'investissement privées et économiques. Sans un tel « vrai » prix, nous ne pourrions pas limiter efficacement le réchauffement climatique à 1,5 °C maximum.

Dans l'UE, le système européen d'échange de quotas d'émission (EU ETS) constitue déjà la base d'un tel prix. Après une longue période d'inefficacité, la hausse des prix des certificats a commencé à produire ses effets. Le système national d'échange de quotas d'émission (nETS) en vigueur en

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

Allemagne depuis cette année va à l'encontre de tous les efforts de réduction rapide des émissions. Les deux systèmes doivent être révisés de toute urgence.

Volt est synonyme d'efforts européens communs contre la crise climatique. Dans les mesures visant à concevoir des prix du CO₂ efficaces, il convient toutefois de distinguer les solutions européennes à moyen terme des efforts nationaux à court terme. En raison de la fenêtre d'opportunité étroite qui nous reste pour lutter contre la crise climatique, nous voulons prendre les devants au niveau national. L'objectif est de réduire rapidement les émissions au Luxembourg et en Europe.

10.3.1 Soutien actif d'objets globaux

Le Luxembourg devrait mettre à disposition ses compétences en tant que nation innovatrice et s'engager dans le monde entier dans des projets à grande échelle visant à éliminer activement le CO₂ de l'atmosphère et à l'utiliser ou à le stocker durablement. La prévention de nouvelles émissions et les efforts visant à réduire les émissions négatives sont complémentaires et simultanés. Nous voulons combiner des solutions naturelles, techniques et hybrides pour la séquestration du CO₂ et mettre en place le cadre politique nécessaire. Tous les futurs plans climatiques devraient faire une distinction transparente entre les objectifs de réduction directe des émissions d'une part et les émissions négatives d'autre part.

10.3.2 Promotion du reboisement extensif, notamment dans les forêts mixtes

Vérifier en permanence les endroits où une biomasse supplémentaire peut être créée. Nous voulons rendre obligatoires les mesures de compensation après les projets d'infrastructure. La gestion durable des forêts doit être garantie par des critères de durabilité plus stricts. Afin de définir les agroforêts comme des systèmes de production agricole, nous adaptons la loi sur la promotion de l'agriculture. La nature doit faire davantage son entrée dans les villes. Pour ce faire, nous encourageons des concepts tels que la sylviculture urbaine.

10.3.3 Conversion ou équipement de grands projets bioénergétiques en Europe avec des technologies de capture du carbone

Au préalable, l'opportunité d'une telle démarche est examinée au cas par cas. La biomasse utilisée ne doit être produite que de manière durable. De même, la biomasse ne doit être produite qu'en Europe, car elle est aujourd'hui souvent transportée par bateau depuis les États-Unis, le Canada et d'autres pays. Nous faisons avancer la recherche et le développement de procédés pour les émissions négatives par BECCS.⁵³

10.3.4 Élimination directe du CO₂ de l'atmosphère

Nous voulons contribuer, dans des conditions politiques appropriées, à ce que des procédés d'élimination directe du CO₂ de l'atmosphère soient développés et mis en œuvre le plus rapidement possible. Les start-ups doivent être encouragées à cet effet. Nous obligeons les entreprises du secteur de l'énergie conventionnelle à commencer par extraire de l'air 1 à 2 % des émissions causées par leurs produits à l'aide du CAD.

10.3.5 Promouvoir l'utilisation du charbon végétal dans l'agriculture et la sylviculture.

Le charbon végétal doit être libéré de la législation sur les déchets et ne plus être considéré comme un déchet. Nous voulons introduire un certificat de qualité obligatoire sur le modèle du Certificat européen du bio-char, jusqu'à présent facultatif. Des programmes de recherche visant à clarifier les questions en suspens doivent permettre de faire avancer le développement technologique.

10.3.6 Un prix unique du CO₂ en Europe

Nous visons un prix unique du CO₂ dans toute l'UE. C'est pourquoi nous souhaitons que le nETS soit intégré le plus rapidement possible dans le SCEQE.

⁵³ Nous sommes conscients que de nombreuses études scientifiques montrent que le remplacement du charbon par la biomasse peut augmenter les émissions de CO₂. Même le Conseil économique et social (SER), dans un rapport de juillet 2020, soutient que nous ne devrions brûler que les résidus de biomasse inutilisables, ce qui est donc notre objectif.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

10.3.7 Introduction d'un mécanisme de compensation des émissions de CO₂ aux frontières extérieures de l'UE.

Avec cet instrument, également appelé Border Carbon Adjustments (BCA), nous prélevons des taxes compensatoires sur les importations de produits qui ne sont pas soumis à des prix du CO₂ dans leur pays d'origine ou qui y sont soumis à des prix inférieurs. Les exportations sont allégées en fonction de la différence des prix du CO₂. Les BCA ne sont expressément pas conçus comme une mesure communautaire globale à long terme visant à réduire les émissions. Mais à l'heure actuelle, ils renforcent la protection du climat à l'échelle mondiale.

10.3.8 Accompagner la transformation par des recettes

Nous utilisons les recettes du prix du CO₂ pour accompagner la transition. Les recettes doivent être utilisées à parts égales comme remboursement direct aux citoyens (« dividende climatique »), comme subventions pour les produits respectueux de l'environnement et pour les investissements publics dans la recherche et le développement.

10.4 Économie circulaire

Supprimer les plastiques à usage unique, mieux informer les consommateurs, lutter contre les déchets et pour un réemploi solidaire, lutter contre l'obsolescence programmée et mieux produire: tels sont les grands enjeux d'une loi anti-déchets pour une économie circulaire.

Bonne pratique
de la France

La France a adopté une loi en ce sens en février 2020, que nous **voulons proposer** en tant que Volt **non seulement pour le Luxembourg, mais aussi pour l'ensemble de l'UE.**⁵⁴

⁵⁴ <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage>

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

10.4.1 Plus de plastique à usage unique d'ici 2040

2040 est la ligne d'arrivée, mais la course a déjà commencé, avec l'interdiction des gobelets, des assiettes et des cotons-tiges à partir du 1^{er} janvier 2020, suivie en 2021 par l'interdiction des pailles, des couverts, etc.

La loi prévoit la fixation par décret d'objectifs de réduction, de réutilisation et de recyclage pour la période 2021-2025, puis pour chaque nouvelle période de cinq ans.

Ces décrets quinquennaux sont élaborés en collaboration avec les ONG, l'industrie, les autorités locales et les associations de consommateurs afin de définir ensemble des objectifs réalistes et des solutions crédibles et de s'éloigner de la logique actuelle qui manque de stratégie et de cohérence: chaque loi a sa propre interdiction.

10.4.2 Introduction d'une consigne mixte pour la réutilisation et le recyclage

L'UE, l'État et les représentants des autorités locales doivent se mettre d'accord sur une méthode pour atteindre les objectifs ambitieux de collecte et de recyclage des bouteilles en plastique.

Comme le modèle français, **nous proposons et soutenons ce qui suit**:

- la définition d'une mesure objective des performances de collecte, de tri et de recyclage sur une période de 10 ans;
- la garantie d'achever la simplification des règles de tri et donc la modernisation des centres de tri;
- la création d'un groupe de contact entre l'État et les représentants des autorités locales qui organisent le service public des déchets;
- la mise en place d'un système de consigne mixte de recyclage et de réutilisation suite à un rapport d'étape sur la simplification des règles de tri;
- en attendant, le lancement d'expérimentations de consigne dans des territoires volontaires (notamment en outre-mer);
- la nécessité de soutenir les initiatives de réutilisation.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

10.4.3 Equiper les nouvelles machines à laver d'un filtre en microfibres synthétiques

Le lavage des tissus synthétiques en machine libère des microfibres de plastique qui se retrouvent dans les océans avec les eaux usées épurées. Pour limiter cette pollution, la loi impose que toutes les nouvelles machines à laver, professionnelles ou non, soient équipées d'un filtre à microfibres synthétiques. En France, la mesure entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025, et nous proposons la même chose pour le Luxembourg et l'ensemble de l'UE.

10.4.4 Un tri plus efficace

Chaque pays européen applique des règles différentes en matière de tri des déchets. Parfois, les règles changent même d'une commune à l'autre. Heureusement, *Valorlux* au Luxembourg a entre-temps fait en sorte qu'au moins le contenu autorisé du « sac bleu » soit le même dans tout le pays. Néanmoins, il y a encore une grande marge d'amélioration. La France a fait le premier pas en imposant les mêmes conteneurs, logos et systèmes de tri des déchets dans tout le pays. Nous devrions faire de même non seulement au Luxembourg, mais aussi dans toute l'Europe, afin que toute personne qui se débarrasse de ses déchets dans l'UE sache immédiatement comment les trier.

10.4.5 Fini de jeter les invendus

Chaque année, des produits d'une valeur de 630 millions d'euros sont détruits. L'élimination, c'est-à-dire la mise en décharge et l'incinération, des produits non alimentaires invendus est interdite. Les entreprises doivent désormais faire don ou recycler leurs invendus. Il s'agit de produits de consommation courante, de vêtements, de produits électroniques, de chaussures, de livres, d'appareils ménagers, etc.

Cette mesure vise à stimuler les dons. Trois millions de Français sont privés de produits d'hygiène de base. 1,7 million d'entre elles ne disposent pas d'une protection hygiénique suffisante, selon une enquête réalisée par *Ifop* pour l'association *Dons solidaires*. Les associations sont confrontées à un manque chronique de produits d'hygiène de base comme le savon, le dentifrice, les couches et le papier toilette. La loi permettrait de réduire ce déficit chronique.

10.4.6 Renforcement des sanctions en cas de non-respect de l'interdiction des déchets alimentaires

La loi française de 2016 contre le gaspillage alimentaire a permis de nombreuses avancées en sanctionnant la destruction volontaire de denrées alimentaires ou la non conclusion d'une convention de don entre les grandes et moyennes surfaces et les associations agréées. Elle a également fait évoluer les attitudes et les pratiques. Il faut désormais sévir plus durement contre les acteurs récalcitrants. Les amendes doivent être plus élevées et peuvent atteindre 0,1 % du chiffre d'affaires selon la taille de l'entreprise, ce qui est plus dissuasif pour les plus gros détaillants.

10.4.7 Arrêt de l'impression des tickets de caisse et de carte de crédit

En France, la loi interdira, à partir du 1^{er} janvier 2023, l'impression systématique des tickets de caisse, des reçus de carte bancaire, des bons d'achat et des reçus de distributeurs automatiques de billets lors des retraits d'argent. Les clients auront toutefois toujours la possibilité de demander l'impression d'un reçu chaque fois qu'ils le souhaitent.

10.4.8 Application d'un indice de réparabilité et passage à un indice de durabilité

A partir du 1^{er} janvier 2021, la France a introduit un « indice de réparabilité » qui sera utilisé pour cinq catégories de produits dits pilotes : les machines à laver à hublot, les smartphones, les ordinateurs portables, les téléviseurs et les tondeuses électriques. Cet outil permet aux consommateurs de déterminer si leur produit est réparable, difficilement réparable ou non réparable. Cela leur donne la possibilité d'agir à l'aide d'un instrument simple et visuel. L'objectif est d'atteindre un taux de réparation de 60 % pour les produits électriques et électroniques dans un délai de cinq ans.

A moyen terme, le travail sur l'indice de réparabilité permettra de l'élargir afin de se diriger vers un indice de durabilité.

Tous les acteurs (fabrication, vente, commerce, ONG, associations de consommateurs, etc.) sont impliqués dans les travaux sur l'indice de réparabilité. Il sera adapté de manière à pouvoir être appliqué à d'autres catégories de produits électriques et électroniques.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

10.4.9 Plus de nourriture grâce à une économie en circuit fermé

L'agriculture, l'horticulture, l'horticulture sous serre et l'élevage doivent également réduire leurs émissions et faire progresser la biodiversité. Pour encourager cela, les agriculteurs ne devraient plus recevoir de subventions pour la surface qu'ils cultivent, mais pour la manière dont ils l'utilisent. Cela permettrait de promouvoir l'économie circulaire dans l'élevage et les cultures: Nous pouvons ainsi produire et consommer de manière responsable. Le bien-être des animaux est au cœur de cette démarche. Les agriculteurs nourriront alors leurs animaux principalement avec du fourrage grossier provenant de leurs propres terres. Pour les aliments concentrés, nous pouvons utiliser des produits résiduels issus de l'industrie alimentaire, de l'agriculture et de l'horticulture. Avec un circuit fermé, nous pouvons produire jusqu'à 70 % de nourriture en plus.

10.5 Bâtiments neutres pour le climat et promotion de l'énergie verte

10.5.1 Promotion des installations photovoltaïques

En 2016, environ 100 GWhs d'électricité ont été produits par des installations photovoltaïques, ce qui correspond à près de 1 % de la consommation totale d'électricité. Au total, 7,1 % ont déjà été produits à partir d'énergies renouvelables en 2016. Par ailleurs, le Luxembourg n'occupe que la 5^e place en Europe en termes de surface photovoltaïque par habitant. Volt veut montrer l'exemple avec le Luxembourg et le faire passer à la première place!

a) Création des conditions-cadres et investissement dans les entreprises

En premier lieu, l'État doit investir dans des entreprises qui construisent et entretiennent des installations photovoltaïques. Le marché est en plein essor et connaît une croissance constante, presque exponentielle. Pour que le Luxembourg et l'Europe restent verts et que le changement climatique soit stoppé le plus rapidement possible, il faut créer des avantages sur place afin que les entreprises puissent construire de telles installations photovoltaïques aussi rapidement et facilement que possible.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

En fin de compte, cela aura également des avantages économiques pour le Luxembourg et l'Europe, car des emplois seront créés et des revenus importants seront générés dans un marché en pleine croissance.

b) Les nouveaux bâtiments doivent être équipés de panneaux photovoltaïques

De la même manière que les nouveaux bâtiments sont construits avec une bonne isolation, des fenêtres à double, voire triple vitrage au minimum, des systèmes de chauffage modernes et autres, les panneaux photovoltaïques devraient être un must. Les panneaux solaires ont un potentiel incroyable, ils sont de moins en moins chers et de plus en plus efficaces – il serait ridicule de ne pas encourager la production locale d'énergie à l'heure où nous avons besoin de plus d'électricité que jamais. L'électricité produite est d'abord utilisée pour la consommation directe du bâtiment et le surplus est vendu à l'État et injecté dans le réseau public (où il peut même être stocké). **C'est pourquoi nous demandons :**

- Si les toits des bâtiments nouvellement construits sont adaptés aux panneaux solaires (bon angle, bonne orientation, etc.), le maître d'ouvrage doit être contraint de construire une installation photovoltaïque.
- Lors de la conception d'un nouveau bâtiment, il convient d'encourager explicitement les constructions de toitures spécialement conçues pour une utilisation particulièrement efficace des installations photovoltaïques et un nombre élevé de cellules solaires.

c) Encourager davantage les bâtiments existants à installer des panneaux photovoltaïques

D'une part, nous avons les bâtiments publics de l'État. L'État a le droit de regard sur ses bâtiments et doit montrer l'exemple. D'innombrables bâtiments publics (offices, ministères, écoles, hôpitaux, etc.) se prêtent déjà à de grandes installations photovoltaïques, qui sont déjà amorties par leur production efficace d'électricité. Cependant, la plupart des bâtiments publics ne disposent pas de panneaux solaires, ce qui est une aberration. (Il est déjà possible de vérifier si un bâtiment est adapté à une installation photovoltaïque en consultant le cadastre solaire national⁵⁵).

⁵⁵ https://map.geoportail.lu/theme/energie?version=3&zoom=9&X=669751&Y=6416190&lang=fr&rotation=0&layers=1813&opacities=1&bgLayer=basemap_2015_global

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

D'autre part, il y a les maisons privées, pour lesquelles il en va de même. Nous ne voulons forcer personne à installer des panneaux solaires sur son toit. Mais nous pensons que la raison pour laquelle peu de maisons disposent jusqu'à présent d'installations photovoltaïques n'est pas le prix de l'installation, car les avantages économiques pour les propriétaires sont en soi élevés ! (Le surplus d'électricité est vendu, et moins est acheté par autoconsommation). Le principal problème réside dans la connaissance des gens, qui ne se rendent pas compte que c'est si simple et que cela rapporte autant. Il faut donc faire plus de publicité pour les installations photovoltaïques. **C'est pourquoi nous demandons :**

- **Les bâtiments publics** pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques doivent être **contraints d'en installer**.
- **Les maisons privées qui** sont éligibles mais qui n'ont pas encore d'installation photovoltaïque **doivent être contactées** automatiquement à certains intervalles. Il faut insister sur l'efficacité et le faible coût d'une telle installation.
- Il faut globalement faire encore plus de publicité pour les panneaux solaires – l'État doit faire comprendre aux citoyens et aux propriétaires qu'il vaut de toute façon la peine de construire une telle installation.
- Nous pourrions imaginer de fixer un ultimatum pour que toutes les maisons qui, selon le cadastre solaire, s'y prêtent, soient équipées d'une installation solaire avant une date butoir (ce qui permettrait également d'aborder le problème du fait qu'avec un transport individuel entièrement électrifié, on a besoin de plus d'électricité que jamais).

10.5.2 Promotion des pompes à chaleur

Les pompes à chaleur s'avèrent être des systèmes de chauffage particulièrement efficaces dans les bâtiments bien isolés, c'est pourquoi elles conviennent en principe aux nouvelles constructions des classes d'isolation thermique A et B. Mais elles peuvent également constituer une alternative dans les maisons existantes, à condition que le système de chauffage soit adapté à leur installation.

Une pompe à chaleur utilise l'électricité pour exploiter l'énergie solaire stockée dans le sol ou dans l'air ambiant pour le chauffage et la production d'eau chaude. **Elle peut couvrir l'ensemble des besoins en chaleur d'un bâtiment, indépendamment du cycle jour/nuit et des saisons.** Les pompes à chaleur reposent sur une technique éprouvée, se caractérisent par un fonctionnement nécessitant peu d'entretien et constituent une alternative à part entière, peu encombrante.

Plus la différence entre le niveau de température bas et le niveau de température élevé est faible, plus le coefficient de performance de la pompe est élevé et plus son fonctionnement est économique. Une pompe à chaleur fonctionne donc mieux à des températures relativement basses du circuit de distribution de chaleur (idéalement avec une température de départ inférieure à 35°C), ce qui n'est en principe possible que si un **chauffage par le sol** est installé dans tout le bâtiment. En effet, les radiateurs normaux, qui ne chauffent pas une grande surface mais un endroit précis de la pièce (souvent sous les fenêtres), nécessitent des températures nettement plus élevées. Par conséquent, si un chauffage par le sol n'est pas installé partout dans la maison, on peut tout au plus recommander un système hybride (par exemple une pompe à chaleur plus un chauffage au gaz).

Les pompes à chaleur sont l'avenir lorsqu'il s'agit de se chauffer de manière neutre sur le plan énergétique et de ne plus dépendre des énergies fossiles comme le gaz naturel. C'est justement parce que les sources d'approvisionnement en gaz naturel sont très limitées et qu'une grande partie du gaz européen provient de Russie qu'il est urgent de changer de mentalité! **C'est pourquoi nous demandons :**

- **Les pompes à chaleur doivent être systématiquement prévues dans les nouvelles constructions.** Pour cela, des subventions claires doivent être accordées et la vente de chauffages au gaz pour les nouvelles constructions doit être taxée de manière extrêmement élevée afin que leur installation ne soit plus rentable.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

- **L'État devrait à nouveau montrer l'exemple en n'utilisant que des pompes à chaleur dans les nouveaux bâtiments publics et en équipant les bâtiments publics existants de pompes à chaleur.** Il est ici facile d'abandonner le gaz en rénovant pièce par pièce et en utilisant un chauffage au sol (on aurait ainsi des systèmes hybrides au début, mais on pourrait ensuite arrêter complètement le chauffage au gaz).
- **Les conversions privées de chauffages au gaz en systèmes hybrides ou les rénovations complètes avec des pompes à chaleur doivent être encouragées encore plus que jusqu'à présent.** Les propriétaires de maisons doivent être encouragés à installer des systèmes de chauffage durables.

10.5.3 Promotion de la construction et de la recherche sur les petites éoliennes

Outre l'énergie solaire, l'énergie éolienne est également une option durable prometteuse. Elle est certes moins efficace que l'énergie solaire, mais elle peut jouer un rôle de soutien. Outre les grands parcs éoliens, il existe également des petites éoliennes («éoliens domestiques») qui peuvent être installées sur des maisons. Cela signifie que les petites éoliennes peuvent être utilisées pour produire de l'électricité même lorsque le temps est moins ensoleillé, mais qu'il y a du vent.

D'une manière générale, il convient d'approfondir les recherches dans ce domaine, car les petites éoliennes ne sont pas toujours très stables et ont tendance à se briser dans les régions où le vent est plus fort. En outre, il existe encore un potentiel d'amélioration considérable en ce qui concerne leur efficacité et donc la production d'électricité. Néanmoins, elles offrent déjà une autre possibilité durable de produire de l'électricité climatiquement neutre sur les toits des bâtiments dans les villes. **C'est pourquoi nous demandons :**

- L'Etat doit investir de l'argent dans la recherche sur les petites éoliennes.
- L'État devrait installer des petites éoliennes, déjà disponibles et rentables, sur les toits appropriés des bâtiments publics.
- Il doit y avoir des subventions publiques pour les propriétaires afin d'aider les particuliers à acquérir de telles petites éoliennes.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE



© U.S. Department of State, 2016; CC0 1.0

11 MOBILITÉ DURABLE

La mobilité désigne la capacité et le potentiel des personnes et des biens à voyager ou à être transportés. Elle est à la base des échanges sociaux, économiques et culturels entre les personnes, les entreprises et les sociétés.

Pour être durable, la mobilité doit être efficace, sûre, durable, équitable, intégrée dans la communauté et compatible avec la santé humaine et les écosystèmes. La mobilité durable limite la consommation d'espace et de ressources, permet et facilite l'accès, favorise le dynamisme économique, est socialement responsable et respecte l'intégrité de l'environnement.

Afin non seulement de protéger l'environnement, mais aussi de maîtriser un tant soit peu le problème de la mobilité au Luxembourg et en Europe, nous voulons continuer à renforcer la mobilité douce. Pour ce faire, il existe une série de mesures possibles.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

11.1 Mobilité en tant que service

Nous voulons faire avancer le développement d'une plateforme unifiée à l'échelle européenne pour la *Mobility-as-a-Service* (MaaS) (MaaS est une approche visant à remplacer la mobilité et le transport avec des véhicules propres par une offre de différents services de mobilité adaptés aux besoins). Cette plateforme doit devenir la pierre angulaire de concepts de mobilité intégrés. Pour ce faire, les appels d'offres publics doivent obliger les entreprises soumissionnaires à mettre gratuitement à disposition les données de circulation au format EU-Datex-II. Une évaluation anonymisée doit permettre aux administrations municipales de mieux planifier l'espace. Grâce à «l'Internet des objets», les espaces privés et publics peuvent être mis à la disposition du grand public en tant que nœuds de mobilité. Nous soutenons les municipalités en standardisant les interfaces et les programmes de soutien dans le but de promouvoir une approche d'économie de partage.

11.2 Des transports publics de qualité et bon marché dans toute l'Europe

Afin de rendre les transports publics plus simples et moins chers dans toute l'Europe, Volt Europa a lancé une initiative citoyenne européenne (ICE): **L'EuroTrain**.

Notre ICE EuroTrain propose la mise en place d'un réseau ferroviaire européen unifié. L'accent est mis sur davantage de lignes à grande vitesse, surtout de trains de nuit et un système technique et de billetterie unique, soutenu par l'utilisation de fonds de cohésion. De cette manière, nous travaillerons à rendre le transport ferroviaire en Europe plus simple, plus rapide et plus intelligent, et donc plus compétitif par rapport au transport aérien et routier.

Compte tenu des objectifs ambitieux de réduction des émissions fixés dans le cadre du Green Deal européen, il est urgent de rendre les transports plus écologiques, ce qui en fait actuellement le deuxième secteur le plus émetteur de CO₂ dans l'UE (il est responsable de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE).

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

Le train est le mode de transport de masse le plus respectueux de l'environnement, avec un faible impact sur la qualité de l'air et les coûts sociaux les plus bas. Transférer plus de trafic vers le rail est une partie évidente de la solution à notre crise climatique, mais pour cela, nous devons rendre les voyages en train plus faciles, plus rapides et plus intelligents pour tous.

Pour y parvenir et progresser ainsi vers la réalisation des objectifs climatiques fixés dans le Green Deal, plusieurs mesures sont nécessaires pour relever les défis actuels : un réseau à grande vitesse insuffisant et incohérent, des systèmes de billetterie et des systèmes techniques différents, sources de complexité et de retards (notamment par rapport à l'industrie aéronautique), et des investissements insuffisants.

Enfin, nous nous engageons pour des transports publics bien développés dans toute l'Europe, à un prix abordable pour tous. Le Luxembourg a montré l'exemple en rendant l'ensemble de son système de transport public **gratuit** – l'UE doit maintenant lui emboîter le pas afin de garantir une mobilité fluide dans et à travers tous les pays européens.

11.3 Une mobilité respectueuse de l'environnement

Chaque Luxembourgeois se déplace en moyenne 1 heure et 16 minutes par jour.⁵⁶ Nous nous déplaçons en voiture ou à pied pour aller travailler, faire du sport, faire des courses ou aller au cinéma. Le temps que nous passons dans les transports est également précieux. C'est pourquoi les temps de trajet doivent être plus courts et plus agréables, et les transports dans leur ensemble plus équitables et plus neutres pour le climat.

Nous nous engageons pour une politique des transports qui place les modes de transport respectueux de l'environnement au centre de la planification des transports : Le vélo, la marche et l'utilisation des transports publics doivent devenir plus attrayants, plus sûrs et plus rapides afin de permettre une mobilité urbaine confortable, efficace et durable. Les aspects centraux sont le développement de l'infrastructure et des solutions innovantes pour les transports publics, la marche à pied et le vélo.

⁵⁶ AGAPE (Agence d'urbanisme Lorraine Nord): *Exploitation harmonisée des enquêtes de déplacements sur le périmètre MMUST* (mai 2021)
https://www.mmust.eu/download/202105_MMUST_harmonisation_pour_web.pdf

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

Pour les transports en commun, la marche et le vélo, et l'interconnexion intelligente des différents modes de transport: Les moyens de transport écologiques doivent s'imbriquer et s'appuyer les uns sur les autres de manière optimale.

À l'aide d'un péage urbain social introduit progressivement, d'une gestion globale des parkings et de solutions innovantes pour les livraisons, nous voulons simultanément réduire considérablement le trafic motorisé dans les centres-villes. Les trajets motorisés indispensables doivent être remplacés de préférence par des offres de covoiturage et d'autopartage neutres pour le climat et à faibles émissions. En combinaison avec la promotion de blocs de voisinage et de zones sans voitures, nous obtiendrons ainsi une qualité de vie et de séjour nettement plus élevée. Dans toutes les zones, nous voulons également nous concentrer davantage sur les groupes souvent ignorés qui sont souvent désavantagés dans les transports.

Volt veut un Luxembourg où les gens peuvent se déplacer et respirer librement.

11.3.1 Modérer le trafic pour des villes où il fait bon vivre

Pendant longtemps, la politique luxembourgeoise des transports a mis l'accent sur la voiture comme moyen de transport de choix. Pourtant, des décennies de politique centrée sur la voiture ont eu pour conséquence que bien plus de la moitié de l'espace routier est réservé au transport individuel motorisé en marche ou en stationnement.

La forte circulation au Luxembourg incite les automobilistes à chercher des détours. De ce fait, le trafic augmente dans les zones résidentielles et occupe de l'espace qui devrait servir d'habitation. De plus, la mauvaise qualité de l'air et le niveau de bruit élevé nuisent à la santé mentale et physique des habitants.

Nous sommes d'avis que l'espace public, rare et précieux, devrait être mieux utilisé. Nous voulons créer de l'espace pour une meilleure qualité de vie: Espaces verts, aires de jeux, activités de loisirs et espaces extérieurs des cafés et restaurants.

Le Luxembourg a le taux de motorisation le plus élevé parmi les États membres de l'UE, ce qui a évidemment une grande influence sur la durabilité du pays.

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

Il existe un lien étroit entre la possession et l'utilisation d'une voiture. Après le logement lui-même, les voitures représentent généralement la plus grande dépense des ménages. Les voitures stationnaires et en mouvement occupent jusqu'à 50 % de l'espace public dans les villes. Les voitures sont garées 96 % du temps.⁵⁷

Les automobilistes sont enclins à soutenir une politique favorable à la voiture. Un nombre plus élevé d'automobilistes conduit donc indirectement à une politique plus favorable à la voiture. Les électeurs sans voiture sont sous-représentés dans les bureaux de vote, car tant la possession d'une voiture que la participation au vote sont corrélées au revenu et au niveau d'éducation.

- Les voitures ne devraient être que des visiteurs dans les zones urbaines et les centres-villes devraient être libérés des voitures. Nous pouvons ici nous inspirer des centres-villes sans voitures d'**Utrecht** et de **Groningen**, mais aussi des pistes cyclables plus larges de **Copenhague** et de **Madrid**.
- Nous devrions repenser les programmes de leasing que les entreprises proposent à leurs employés afin de créer des incitations plus importantes pour les véhicules électriques.
- Nous ne devrions autoriser qu'un seul leasing de voiture par ménage si le trajet domicile-travail est inférieur à 30 km, et aucune limite pour les vélos.
- Il existe bien des systèmes de leasing de vélos, mais ils sont gérés par des sociétés de crédit automobile qui ne sont pas incitées à promouvoir les vélos plutôt que les voitures. C'est pourquoi **l'État devrait encourager ces systèmes de leasing de vélos**.

11.3.2 Utilisation de l'espace public, priorité à la mobilité douce

Afin de préserver l'échelle humaine des villes, nous proposons un plan de mobilité durable qui donne la priorité aux modes de transport les plus efficaces dans l'espace public. Cela signifie que nous donnons la priorité aux piétons, aux cyclistes et aux transports publics. Cette transition conduit à une infrastructure cyclable bien développée avec des pistes cyclables propres et encourage à passer à l'étape suivante du développement urbain favorable au vélo, comme :

⁵⁷ Le Luxembourg en tête du classement des voitures par habitant dans l'UE : <https://europa.eu/!XHUtKn>

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

- Mise en œuvre d'un design centré sur l'utilisateur.
- Extension du concept de solutions d'espaces partagés dans les rues et les places très fréquentées (exemple de Dudelange).
- Réduire le nombre de places de stationnement à moins de 0,3 voiture par maison pour les nouvelles constructions dans les zones urbaines, afin d'encourager le passage de la possession d'une voiture à la mobilité en tant que service.
- Rendre l'espace public plus attrayant dans les zones situées autour des nœuds ferroviaires du pays
- Inclure des informations sur la sécurité des cyclistes et des piétons dans les cours d'auto-école, le manuel d'auto-école et les examens écrits du permis de conduire

De plus, le stationnement sur les places publiques au Luxembourg reste l'un des moins chers d'Europe par rapport au salaire minimum.⁵⁸ C'est pourquoi nous nous engageons pour :

- Tarification des tickets de stationnement en fonction des coûts et augmentation significative des tarifs de stationnement. Certains professionnels (par exemple les artisans ou les services de soins) pourraient demander des cartes de stationnement adaptées, valables pour toutes les zones de stationnement réglementé.
- Réduction des places de parking au profit de parkings à vélos, de voies de bus, de zones de livraison, de pistes cyclables, de restaurants en plein air et de l'élargissement des trottoirs

11.3.3 Le vélo comme solution

Outre les avantages pour l'environnement, le cyclisme présente des avantages pour les individus, les entreprises et la société dans son ensemble. Des pistes cyclables spécialement aménagées sont le premier pas vers un transport durable. L'aide publique à l'aménagement de pistes cyclables peut augmenter le nombre de cyclistes, réduisant ainsi le bruit et la pollution de l'air et garantissant la sécurité, la discipline et la fluidité du trafic.

⁵⁸ Le coût du stationnement en Europe – une enquête d'Euronews : <https://www.euronews.com/2016/05/10/the-cost-of-parking-across-europe-a-euronews-investigation>

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

Modu 2.0 et PNM 2035 offrent tous deux de bonnes perspectives et orientations, mais il manque l'objectif d'une part modale du vélo de 10%.

Volt souhaite que les solutions proposées soient mises en œuvre le plus rapidement possible afin que le vélo devienne une priorité au Luxembourg. Nous proposons de reprendre les objectifs proposés par l'ECF (European Cycling Federation) et de viser une part modale d'au moins 12%.

Le financement peut être facilité par des investissements dans le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et d'autres programmes.

a) Promotion du cyclisme en général

Le Luxembourg est le plus gros émetteur de gaz à effet de serre par habitant de l'UE.⁵⁹ Avec les mesures existantes, le pays n'atteindrait pas son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Cela montre clairement que des efforts considérables sont nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques du Luxembourg, notamment dans les domaines du transport et du logement.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous voulons...

- ... **investir au moins 10% du budget des transports dans le vélo.**
- ... que le Luxembourg désigne un représentant et **adhère à la Fédération européenne de cyclisme ECF**⁶⁰.
- ... **des centres-villes sans voitures et plus de place pour les vélos.** Le transport durable passe en premier lieu par le vélo.
- ... que **des voies cyclables rapides** soient construites entre les communes, reliant les grandes villes entre elles.
- ... qu'**un plan de mobilité** soit élaboré pour les **bâtiments publics**, notamment les écoles, afin de les relier aux pistes cyclables et aux transports en commun et de prévoir des places de stationnement pour les vélos
- ... une **limitation temporelle et/ou temporaire de la circulation automobile à proximité des écoles** aux heures de pointe. La sécurité accrue pourrait contribuer à motiver davantage d'élèves à se rendre à

⁵⁹ https://delano.lu/article/delano_luxembourgs-rich-biggest-polluters-europe

⁶⁰ <https://www.ecf.com/>

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

l'école à vélo. En apprenant aux enfants dès leur plus jeune âge à donner la priorité au vélo, on favorise une culture du vélo.

- ... **augmenter la capacité des pistes cyclables et des parkings à vélos** afin d'accroître la part des personnes qui se rendent au travail à vélo et en train.
- ... intégrer **des stations de service** (outils, pompe à air) à proximité des terminaux de vélos en libre-service et de transports en commun.
- ... **contribuer au développement des infrastructures cyclables dans les pays voisins** et d'assurer une connexion optimale avec les pistes cyclables luxembourgeoises au sein de la Grande Région.

b) Promotion des vélos de transport

Nous souhaitons que la Ville de Luxembourg adhère au projet européen CityChanger CargoBike (CCCB)⁶¹ afin de promouvoir davantage l'utilisation de vélos-cargos. Cela comprend :

- Augmentation des subventions pour les vélos de transport comme alternative à la voiture.
- La mise en place d'incitations pour les entreprises de transport afin que les livraisons de colis puissent se faire en vélo-cargo.

c) Nettoyage des pistes cyclables

Indépendamment des conditions météorologiques ou de la saison, un niveau de service élevé est essentiel pour le nettoyage des pistes cyclables. Un balayage systématique devrait être effectué jusqu'à quatre fois par an, selon l'importance de la piste cyclable. Un balayage supplémentaire est nécessaire lorsque les feuilles tombent, car les feuilles mouillées représentent un danger pour les cyclistes et les font dérapier.

Nous demandons donc la mise en place d'un service de permanence pour l'enlèvement des objets dangereux pour la circulation et des débris de verre, en particulier le samedi et le dimanche matin sur les pistes cyclables, où la vie nocturne animée laisse des débris de verre sur les routes et les chemins.

⁶¹ CityChanger CargoBike est le troisième chapitre de cyclelocistics.eu

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

d) Intégration du vélo dans le réseau transeuropéen de transport

Le réseau transeuropéen de transport (RTE-T; « *Trans-European Transport Network* »)⁶² est le principal réseau de l'UE, composé de routes, de voies ferrées, de voies navigables intérieures, de ports, de voies maritimes, d'aéroports et de terminaux ferroviaires. Comme le constate l'ECF, le vélo n'est malheureusement pas encore inclus dans ce réseau.⁶³

L'intégration du vélo dans le réseau améliorerait la connectivité, l'efficacité et la durabilité du RTE-T sur l'ensemble du continent. Elle ouvrirait également l'accès à de nouveaux financements pour les projets cyclables. Actuellement, le cyclisme n'est pas seulement négligé, mais activement entravé, car les pistes cyclables sont souvent gênées par les projets RTE-T. Les cyclistes ne peuvent pas se déplacer librement sur le réseau. Cela nuit à nos efforts communs pour encourager le transfert des transports à forte intensité de carbone vers des alternatives durables comme le vélo. Il est donc essentiel d'intégrer le vélo dans le RTE-T le plus rapidement possible.

11.3.4 Création obligatoire de places de stationnement pour vélos dans les nouveaux grands bâtiments

Tous ceux qui se déplacent à vélo savent que non seulement rouler, mais aussi se garer est souvent un problème. Lorsque des places de stationnement sont disponibles sur les lieux de travail ou dans les bâtiments, il s'agit généralement de constructions simples qui ne prévoient que la fixation du vélo avec un pneu. Or, des places de stationnement décentes, partiellement couvertes et équipées, dans des bâtiments plus grands, ne constituent pas seulement un gain d'attractivité, mais aussi une incitation à se déplacer à vélo.

La ville de Copenhague, par exemple, a renforcé les exigences en matière de stationnement des vélos dans les nouveaux bâtiments dans son plan directeur 2015 et a défini des exigences qualitatives et quantitatives pour les installations de stationnement des vélos.⁶⁴

Bonne pratique
du Danemark

⁶² <https://europa.eu/!Mqfvxh>

⁶³ Buczynski, Aleksander (December 12, 2022): *Cycling and TEN-T update: Council of the EU adopts general approach, Parliament works on amendments*. From: <https://ecf.com/news-and-events/news/cycling-and-ten-t-update-council-eu-adopts-general-approach-parliament-works>

⁶⁴ Suermann, G. K., Thoms, K., Bonnet-Hévin, A., Van Geuns, M.F. (2020): *Tax Incentives for Bicycle Commuting in the Capital Region of Copenhagen*. Public report commissioned by Supercykelstier. Copenhagen Business School. https://supercykelstier.dk/wp-content/uploads/2021/01/Public-report_Tax-Incentives-for-Bicycle-Commuting.pdf

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

Les exigences qualitatives que nous voulons également adopter pour le Luxembourg sont les suivantes :

- **Tout nouveau bâtiment de grande taille** disposant d'une forme ou d'une autre de parking pour les voitures **doit** en même temps **offrir des possibilités de stationnement pour les vélos.**
- Tout nouveau bâtiment important qui est un lieu de travail, qui est ouvert au public, qui accueille des clients ou qui reçoit un grand nombre de personnes chaque jour, doit prévoir des installations de stationnement pour les vélos.
- Les installations de stationnement pour vélos doivent être disposées de manière à être **facilement accessibles** aux utilisateurs.
- En règle générale, les installations de stationnement pour vélos doivent être placées à **proximité immédiate des entrées.**
- Les normes relatives aux installations de stationnement pour vélos devraient également s'appliquer à l'extension et à la transformation des bâtiments existants, y compris le changement d'utilisation et les normes spéciales pour les vélos spéciaux, par exemple **les vélos de transport et les vélos d'enfants.**

11.3.5 Décentralisation des institutions publiques

L'un des principaux problèmes du Luxembourg est le volume élevé de la circulation autour de la ville de Luxembourg et les embouteillages quotidiens qui en résultent sur les autoroutes. Pour un trajet d'à peine 15 km, on peut facilement mettre une heure aux heures de pointe, et plus le trajet est long, plus il faut de temps.

Quelle est la meilleure façon de résoudre ce problème ? En détournant le trafic de la capitale. Il suffit de décentraliser les grandes institutions et organismes. Nous pensons surtout aux bâtiments publics, car l'État peut décider lui-même de l'endroit où il les construit sans trop interférer avec le libre marché.

a) Écoles secondaires

La méthode la plus simple pour décentraliser les institutions commence par les écoles. Nous parlons ici des écoles secondaires, car il est clair que les enfants en âge de scolarité primaire devraient idéalement pouvoir se rendre à leur école à pied ou, si nécessaire, en faisant un court trajet en

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

bus. Mais les écoles secondaires n'ont pas besoin de cette proximité avec le domicile – la plupart des élèves ne choisissent pas leur école en fonction de la proximité, mais selon d'autres critères. C'est pourquoi il y a déjà aujourd'hui beaucoup d'élèves qui font chaque jour de longs trajets en bus, en train ou en voiture pour atteindre l'école secondaire de leur choix. Si les écoles secondaires disparaissaient peu à peu presque entièrement de Luxembourg-Ville et étaient également transférées dans des régions moins peuplées comme l'est ou le nord du pays, non seulement une grande partie du trafic de bus serait éloignée du centre, mais l'économie serait en même temps stimulée dans les régions moins peuplées.

Car là où il y a des élèves, il y a de l'argent de poche, et il ne faudra pas longtemps avant que les premiers fast-foods ou snacks apparaissent pour servir les élèves. D'autres entreprises spécialisées dans les jeunes, qu'il s'agisse de magasins de vêtements, de librairies ou même de cinémas ou de clubs sportifs, peuvent également compter sur un commerce florissant à proximité d'une école.

► **Une décentralisation systématique** des écoles (et nous ne parlons pas ici d'un déménagement de Merl à Kirchberg ou de Bel-Air à la Cloche d'Or) permettrait donc de déplacer le trafic des élèves eux-mêmes (bus et trains surtout), du personnel scolaire (voitures) et des commerces s'adressant aux jeunes (voitures et camions) hors de la capitale et ainsi de la désengorger. **Une redistribution du trafic, même s'il ne s'agit pas d'une réduction, constitue néanmoins un désengorgement décisif des nœuds routiers.**

b) Autorités et services de l'État

La capitale dispose d'un nombre disproportionné d'institutions publiques (les villes les plus proches du Luxembourg, à savoir Esch/Alzette, Differdange, Dudelange, Pétange, etc. ne sont pas prises en compte). Bien sûr, le statut de capitale le justifie, mais si cette densité excessive engendre des problèmes de transport, d'environnement et de logement, il faut rompre avec le statu quo.

Il est évident que le Parlement et surtout les institutions prestigieuses doivent rester dans la capitale. Néanmoins, il y a beaucoup d'institutions qui amènent inutilement beaucoup de trafic de tout le pays vers la capitale, c'est pourquoi nous voulons décentraliser les institutions suivantes :

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

- Le ministère de la Culture, bien qu'il jouisse d'un certain prestige, peut facilement être transféré dans une autre ville (p. ex. Echternach...). Cela revaloriserait la ville et en ferait une métropole culturelle.
- Le ministère de la Santé ne doit pas non plus nécessairement se trouver dans la capitale. Nous aimerions qu'il soit déplacé à l'est ou au nord du pays.
- Enfin, il n'y a pas assez d'établissements de santé importants dans les autres régions du pays. Les grands hôpitaux comme celui du Kirchberg ou le CHL rattachent les gens à la capitale. Les cliniques pédiatriques, les maternités, les urgences le week-end et la nuit - tout cela fait défaut en dehors de la capitale. Nous demandons donc qu'au moins un grand hôpital central soit construit dans le nord/est du pays, afin que tous les habitants ne soient pas obligés de se rendre en permanence dans la capitale.

11.3.6 Changement de paradigme par la mise en œuvre du SUMP

Le plan de mobilité urbaine durable (*Sustainable Urban Mobility Plan* ou SUMP)⁶⁵ contribue à la réalisation des objectifs européens en matière de climat et d'énergie fixés par l'Union européenne. Le SUMP est une approche intégrée de la planification qui aborde les problèmes liés aux transports d'une manière plus durable. Par rapport aux approches traditionnelles de planification des transports, le SUMP se concentre sur l'utilisateur et le citoyen, et non sur les véhicules et le trafic.

La congestion routière a un impact sur l'économie, notamment en termes de temps perdu et d'impact sur la qualité de l'air, et peut finalement nuire à l'attractivité et à la productivité du Luxembourg, tout en ayant des répercussions sociales. Le Luxembourg fait partie des États membres qui perdent le plus de temps à cause des embouteillages (36,9 heures par habitant en 2017, contre 31,1 en 2014). Malgré des améliorations au cours des dernières décennies, la qualité de l'air au Luxembourg reste préoccupante et a des répercussions sur la santé publique et l'environnement en général. Les mesures à court terme visant à réduire les émissions du parc automobile ont jusqu'à présent été considérées comme prioritaires.

⁶⁵ Pour plus d'informations sur le SUMP, veuillez consulter le site web de la Commission : <https://europa.eu/!6vGhkJ>

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

Pourtant, à long terme, la congestion routière peut nuire à l'attractivité et à la productivité du pays et a des répercussions sociales, car elle contribue à l'aggravation des inégalités, les ménages les plus pauvres devant consacrer plus de temps à se rendre sur leur lieu de travail. Dans l'étude Luxmobil, l'ensemble des externalités négatives du transport (y compris les accidents, la congestion, la pollution de l'air, le climat, le bruit, la production d'énergie et la dégradation de l'habitat) au Luxembourg a été estimé à 7,5% du PIB en 2016, soit le chiffre le plus élevé de l'UE (la moyenne européenne est de 5,7 %).⁶⁶

11.4 Mobilité électrique et conduite autonome

Nous sommes conscients que les véhicules électriques ne peuvent pas être la seule stratégie pour atteindre les objectifs de protection du climat et de l'environnement dans le transport routier, car les besoins en matières premières des voitures électriques sont plus élevés que ceux des véhicules conventionnels, tout comme les émissions totales de particules fines. Un tournant durable dans le domaine des transports ne sera possible que si l'on met également l'accent sur l'évitement et le transfert du trafic. Cela correspond également à l'image d'une ville où il fait bon vivre, avec des transports publics attrayants, davantage de vélos et de piétons et des trajets courts entre le travail, le domicile et les services. Néanmoins, il est probable qu'à l'avenir également, une part importante des prestations de transport sera fournie par des véhicules motorisés.

C'est pourquoi le trafic automobile doit devenir plus respectueux de l'environnement. La voiture électrique peut y apporter une contribution de plus en plus importante. C'est notamment le cas pour la protection du climat, où la voiture électrique présente déjà de nets avantages. Une étude menée par des chercheurs de l'Université de la Bundeswehr de Munich et de l'Université de technologie de Chalmers a montré que «les véhicules conventionnels à gazole et diesel émettent la plus grande quantité de GHG [gaz à effet de serre] totale sur leur cycle de vie par rapport aux véhicules alimentés par d'autres ressources énergétiques disponibles. En utilisant de l'électricité verte, les véhicules électriques hybrides rechargeables

⁶⁶ Bausch, François (December 7, 2017): *Enquête Luxmobil 2017*.
<https://transports.public.lu/dam-assets/publications/contexte/situation-actuelle/20171207-enquete-mobilite-luxmobil-2017-premiers-resultats-presse-v2.pdf>

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

et les véhicules entièrement électriques peuvent réduire les émissions totales du cycle de vie de 73 % et 89 %, respectivement, par rapport aux véhicules à moteur à combustion.»⁶⁷ Une étude du ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire arrive également à cette conclusion: «Un véhicule électrique nouvellement immatriculé en 2025 produira 32 % d'émissions de CO₂ en moins qu'un diesel moderne sur l'ensemble de son cycle de vie. Comparé à une voiture à essence, ce chiffre atteint même 40 pour cent.»⁶⁸ Cet avantage va continuer à croître, car la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité ne cesse d'augmenter. Les véhicules nouvellement immatriculés aujourd'hui seront très probablement encore sur les routes en 2030, lorsque 65 pour cent au moins de l'électricité devra déjà provenir de sources renouvelables.

11.4.1 Promouvoir le développement de la conduite autonome

Nous nous engageons pour l'introduction de la conduite autonome en toute sécurité sur le plan technique, juridique et éthique. À cette fin, nous voulons continuer à l'expérimenter en permanence. Les expériences en laboratoire réel doivent soutenir le développement des technologies nécessaires telles que les capteurs, les algorithmes et la cybersécurité. Nous encourageons les approches open source pour les principaux composants logiciels afin d'éviter la formation de monopoles naturels. Nous voulons créer un cadre politique pour la conduite autonome au niveau européen. Pour ce faire, les règles de sécurité, les règles de responsabilité et les exigences techniques minimales doivent être harmonisées.

Nous voulons en outre rendre l'électromobilité simple et conviviale et encourageons à cet effet la standardisation. L'électricité de recharge produite à partir d'énergies renouvelables doit être exonérée de la TVA. Nous voulons mettre à disposition des informations sur les prix et la disponibilité des points de recharge accessibles au public de manière centralisée, publique et gratuite via le format européen DATEX II. Des normes européennes

⁶⁷ Buberger, J., Kersten, A., Kuder, M., Eckerle, R., Weyh, T., & Thiringer, T. (May 2022): Total CO₂-equivalent life-cycle emissions from commercially available passenger cars. *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, Vol. 159 (112158). doi: <https://doi.org/10.1016/j.rser.2022.112158>

⁶⁸ Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz und nukleare Sicherheit (BMU) (January 2021): *Wie umweltfreundlich sind Elektroautos? Eine ganzheitliche Bilanz*. Frankfurt am Main: Zarbock GmbH & Co. KG. S. 7

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

doivent garantir la charge à chaque borne. Nous voulons promouvoir l'énergie de charge utile au réseau et encourager la recherche et le développement. Des normes européennes doivent garantir le recyclage des batteries. Enfin, nous encourageons donc le développement de technologies alternatives pour la logistique intra-urbaine. Pour créer l'infrastructure nécessaire, nous voulons aider les communes à mettre à disposition des surfaces pour les centres de micro-distribution et promouvoir les connexions ferroviaires. L'objectif est de créer des plateformes numériques pour l'utilisation coopérative de centres logistiques et de micro-distribution ainsi que pour le regroupement des trajets en voiture. Afin d'encourager l'introduction de ces technologies sur le marché, les entreprises qui mettent en œuvre de tels concepts doivent bénéficier d'avantages fiscaux. Nous encourageons également les restrictions de transit pour les véhicules de livraison conventionnels ou les systèmes de péage urbain au niveau local.

11.4.2 Réglementation publique des stations de recharge publiques

Si la quasi-totalité des transports en commun privés doivent être électrifiés d'ici 2035, le Luxembourg (et toute l'Europe) doit également disposer de suffisamment de stations de recharge publiques et les prix de l'électricité consommée ici doivent être visibles de loin, comme dans les stations-service régulières, et idéalement contrôlés et régulés par l'État. Les voitures doivent pouvoir se recharger partout et les prix ne doivent pas être fixés arbitrairement par des opérateurs privés, comme c'est encore le cas aujourd'hui. Cela pourrait conduire à des monopoles et à une exploitation complète du pouvoir d'achat des personnes qui dépendent de ces stations de recharge. Les personnes qui ne possèdent pas leur propre maison équipée de ce que l'on appelle une Wallbox, c'est-à-dire les locataires ou les petits propriétaires immobiliers, doivent surtout être sûres de ne pas se faire arnaquer aux stations de recharge publiques.

C'est pourquoi nous demandons :

- **Plus de bornes de recharge publiques «ultra» rapides** (322 kW) et de bornes de recharge pour véhicules électriques dans des endroits stratégiques. Ce n'est que depuis 2022 que le Luxembourg compte quatre endroits équipés de stations de recharge rapide: Junglinster, Kirchberg et les stations-service de Capellen et Berchem. De telles

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT ET LA SCIENCE

stations sont pourtant indispensables pour les conducteurs en transit et pour faire rapidement le « plein » et poursuivre leur route. Avec davantage de stations de ce type, le Luxembourg pourrait également jouer un rôle de pionnier tout en gagnant de l'argent grâce aux conducteurs en transit. Nous savons qu'il a été annoncé que des stations de recharge rapide seraient installées tous les 60 km et nous savons également qu'une voiture électrique ne devrait pas être rechargée en permanence à de telles stations afin de ne pas raccourcir inutilement la durée de vie de la batterie (notamment en raison de la chaleur générée). Néanmoins, c'est absolument nécessaire pour le trafic de transit. C'est pourquoi nous demandons que chaque station-service existante sur les routes les plus fréquentées soit équipée d'au moins deux stations de ce type et d'autant de stations de 160 kW. De telles stations sont nécessaires au sud, à l'ouest et au nord, surtout le long des autoroutes et des routes très fréquentées (par exemple, Nordstrooss).

- **Réglementation plus stricte des véhicules rechargeables :** pour s'assurer que les gens ne laissent pas simplement leurs véhicules à l'arrêt pendant des heures – en particulier dans les stations de recharge rapide – et empêchent ainsi d'autres véhicules de se recharger, il faut créer les conditions juridiques nécessaires pour permettre une rotation permanente de différents véhicules dans les stations. On peut imaginer des mécanismes de déverrouillage automatique du câble de la part de la station à la fin de l'opération ou des amendes élevées pour les stationneurs de longue durée.
- **Régulation par l'État du prix de l'électricité dans les stations de recharge.** Il faudrait ici reprendre le système éprouvé du prix de l'essence et fixer la plus grande partie du prix par des taxes. De cette manière, l'État a le contrôle sur le prix et peut l'adapter aux circonstances. De même, chaque station-service devrait pratiquer le même prix dans tout le pays (comme c'est déjà le cas pour les stations-service normales). Tout cela permet d'éviter une situation de monopole et l'enrichissement inutile des entreprises au détriment des citoyens, pour qui le transport individuel est un besoin fondamental.

Nous nous développons en tant que communauté paneuropéenne



Volt Europa



Volt Albanie



Volt Autriche



Volt Belgique



Volt Bulgarie



Volt Croatie



Volt Chypre



Volt République
tchèque



Volt Danemark



Volt Estonie



Volt Finlande



Volt France



Volt Allemagne



Volt Grèce



Volt Hongrie



Volt Irlande



Volt Italie



Volt Lettonie



Volt Lituanie



Volt Luxembourg



Volt Malte



Volt Pays-Bas



Volt Pologne



Volt Portugal



Volt Roumanie



Volt Slovaquie



Volt Slovénie



Volt Espagne



Volt Suède



Volt Suisse



Volt Ukraine



Volt UK

Programme électoral pour les élections législatives 2023

Volt Lëtzebuerg – Luxembourg, a.s.b.l.

20, cite op Hudelen | L-3863 Schifflange

R.C.S. Luxembourg F12090

LU www.voltletzebuerg.org

EN www.voltluxembourg.org

FR www.voltluxembourg.org/fr

DE www.voltluxembourg.org

